

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé et plus chaud.
MAXIMUM: 70
(Maximum hier: 57)
Dimanche: ensoleillé

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR

S. BARNABÉ, apôtre

LES ÉMISSIONS

TEMOIGNAGE
sur 50 postes
du lundi au samedi

10c



M. Johnson: "J'ai dit aux gars de faire le contraire de ce que faisaient les libéraux."

M. Johnson espère faire connaître la composition de son cabinet jeudi

QUEBEC (Le D.) — M. Daniel Johnson, futur premier ministre de la province, a déclaré hier qu'il annoncerait "peut-être" jeudi prochain, le 16 juin, la composition du nouveau conseil des ministres. Constatant avec les journalistes, à l'issue d'un caucus de deux jours des candidats de son parti, le chef de l'Union nationale a précisé qu'il dévoilera les noms de ses ministres aussitôt après son assermentation comme premier ministre par le lieutenant-gouverneur. Il croit possible que cette cérémonie se déroule le 16 juin. M. Johnson et M. Lesage doivent se rencontrer mardi prochain pour déterminer la date et les modalités de la transmission des pouvoirs.

Sans révéler la teneur précise des longues délibérations qu'il a eues avec ses députés, M. Johnson a confirmé qu'il avait exhorté les candidats élus et défaites du parti à voir à ce que le patronage soit aboli et à ce que l'on éloigne les "patroneux" du pouvoir.

"J'ai dit aux gars de faire le contraire de ce que faisaient les libéraux", a déclaré M. Johnson, en précisant que l'Union nationale ne prêchera rien du tout, mais pratiquera la vertu.

"Nous pratiquerons la vertu, de façon à ce que d'ici quatre ans la fonction de député soit révalorisée et que, politiquement parlant, le Canadien français soit réhabilité aux yeux du reste du Canada", a encore dit le chef de l'U.N.

Une source digne de foi a précisé que M. Johnson avait averti les candidats, les députés et ceux qui feront éventuellement partie de son cabinet, qu'il désavouera automatiquement toute personne qui se laissera aller au patronage ou au favoritisme.

Dimanche dernier, à la suite du scrutin, le premier ministre Jean Lesage avait souligné que l'un des facteurs qui ont contribué à la défaite des libéraux avait été l'abolition du patronage par son parti.

M. Jean-Jacques Bertrand, bras droit de M. Johnson, a aussi indiqué que le caucus de l'U.N. avait lancé la bataille pour éliminer "la plaie hideuse du patronage et l'image horrible du patronage".

Le rôle du député, tel que défini par le caucus, a-t-il dit, est d'agir comme "lien entre le peuple et le parlement... Autrement, vous avez un parlement de l'aristocratie".

M. Bertrand s'est prononcé contre la conception deshumanisée d'une vaste machine gouvernementale. "Le député, a-t-il dit, doit continuer d'agir comme médiateur... aussi longtemps que l'administration n'aura pas été décentralisée et régionalisée".

"Mais cette médiation, d'ajouter le député de Missisquoi, ne signifie pas patronage".

Voir page 8: M. Johnson

La grève des marins anglais: on se montre plus optimiste

LONDRES — Amorcées en fin de journée, les délibérations entre le Syndicat des gens de mer et le Trades-Union Congress ont été ajournées à la semaine prochaine dans une atmosphère de détente, a déclaré M. George Woodcock, secrétaire général du TUC, à l'issue d'un entretien de plus de deux heures et demie avec les "neuf sages" représentant les grévistes. M. Woodcock a toutefois ajouté: "Il n'y a pas beaucoup de changement dans l'attitude des marins, mais l'atmosphère s'est détendue et je suis un peu plus optimiste qu'hier soir".

Le secrétaire général du TUC s'est refusé à tout commentaire sur le "plan de paix" proposé par les grévistes. Il s'est aussitôt rendu auprès de M. Ray Gunter, ministre du travail.

De son côté, M. William Horath, porte-parole des grévistes, s'est déclaré "plus optimiste". Les marins de commerce proposeraient que l'Etat subventionne les armateurs afin de permettre l'application immédiate de la semaine de quarante heures: tel serait le "plan de paix" que le comité exécutif du syndicat des gens de mer soumettrait à la "conférence au sommet" qu'il préconise entre le gouvernement, le Trade-Union Congress (TUC), les marins et les armateurs, selon des indications recueillies dans les milieux proches des grévistes. Une telle proposition, estimée-t-on toutefois, n'aurait que

peu de chances d'être retenue puisqu'elle va à l'encontre de la politique des prix et des revenus qui fixe un plafond aux dépenses de l'Etat. Elle soulèverait, en outre, des protestations de la part des armateurs étrangers, notamment scandinaves, étant incompatible avec les dispositions de la zone européenne de libre-échange.

Il n'est pas encore clair sur quelle base la discussion pour- rait s'engager. Les grévistes ont en effet rejeté les conclusions de la commission d'enquête gouvernementale, à ce p tées par les armateurs. Ils n'ont pas révélé quelles contre-propositions ils avaient décidé de présenter. C'est autour de l'octroi de la semaine de quarante heures que se déroule la vraie bataille. Les grévistes l'exigent immédiatement, les armateurs sont prêts à l'accorder par paliers avant fin 1968, la commission gouvernementale recommande la date de juin 1967.

Jusqu'à présent, la grève n'a pas affecté gravement le ravitaillement de la Grande-Bretagne. Cependant, sur les 2.500 navires britanniques, 800 sont immobilisés et le nombre des grévistes atteint 22.500 sur les 65.000 affiliés au syndicat. Sur l'ensemble de l'économie, les pertes sont évaluées à 20 millions de livres en valeur d'exportations et en bénéfices de shipping. De plus, sur les places étrangères, la livre s'est trouvée soumise à de nouvelles attaques par suite du manque de confiance dû à la grève.

Voir page 8: Marins

Espoir de règlement de la grève dans les ports du Saint-Laurent

L'espoir d'un règlement a surgi hier dans le conflit qui paralyse les ports du Saint-Laurent depuis 34 jours. Les représentants des armateurs et des débardeurs, par suite des discussions tenues ces jours derniers sous l'égide du médiateur fédéral, le juge René Lippé, se rendent aujourd'hui à Ottawa pour y rencontrer le ministre du travail, M. Nicholson.

Le juge Lippé, le chef conciliateur du ministère du travail à Montréal, M. Charles Poirier, et le sous-ministre du travail, M. Haythorne, ont annoncé cette nouvelle hier soir. Les médiateurs ont refusé de faire des prédictions sur les possibilités d'un règlement en fin de semaine, mais ils ont noté que les récentes discussions ont permis de mieux circonscrire les points en litige, et que l'écart entre les parties a été sensiblement réduit.

Hier midi en Chambre, le ministre du travail, M. Nicholson, a déclaré qu'il ne restait plus à régler que trois des innombrables points qui étaient en litige lorsque le juge René Lippé a accepté la tâche de médiateur. (A ce moment-là, en effet, une cinquantaine de clauses du projet de contrat collectif étaient en suspens.) Le ministre a ajouté que les discussions se poursuivaient dans un meilleur climat. A Montréal, les négociations se sont poursuivies dans l'après-midi seulement, et les séances ont été ajournées à cinq heures. En mati-

née, les représentants des débardeurs ont dû comparaître en Cour en marge d'une requête en injonction du Conseil des ports nationaux qui voulait faire interdire tout piquetage sur les quais. Le juge Paul-Emile Côté a toutefois rejeté cette requête et a prolongé une injonction intermédiaire limitant les piquets à trois par entrée.

Le député néo-démocrate Frank Howard a accepté de surseoir à son projet de loi visant à mettre fin à la grève des débardeurs moyennant une hausse de salaire immédiate, la nomination d'un administrateur et l'institution d'une enquête sur les points litigieux.

Un porte-parole de l'association internationale des débardeurs (CTC), M. Gérard Tremblay, a fait parvenir un télégramme hier au ministre du travail pour se plaindre de ce que les dirigeants de l'AID soient convoqués en Cour à un moment où ils devraient être disponibles pour les négociations. Il s'en prenait notamment au fait que les dirigeants du syndicat aient reçu des subpoena les forçant de se présenter en Cour par suite d'une grève illégale survenue en 1964. "Nous ne contestons pas le droit de la Fédération des armateurs ou du Conseil des ports nationaux de recourir aux tribunaux mais nous soulignons que les retards que subissent les séances de médiation échappent à notre contrôle", concluait-il.

La Fédération des armateurs a elle aussi par la suite fait parvenir un télégramme au ministre du travail, déclarant que la déclaration de l'AID était "délicieuse et absolument fautive." Le procureur de la Fédération, Me Paul Renaud, affirme en effet que les débardeurs avaient été sommés de paraître en Cour par le juge Ancil, et non par la Fédération, mais que la veille du moment fixé pour la comparution, une entente est intervenue permettant d'ajourner le procès au 16 juin. A propos du télégramme de l'AID, Me Renaud ajoute: "Nous avons là un autre exemple du peu de principe de certains porte-parole de l'AID qui font sciemment de fausses déclarations publiques, lesquelles ne peuvent avoir qu'un effet déplorable sur les efforts en cours pour régler la grève actuelle."

EFFETS DE LA GREVE

Des hommes d'affaires montréalais affirment que si la grève se poursuit, ses effets se feront durement sentir dans les prix à la consommation. La Régie des alcools souffre d'une pénurie d'alcools d'importation et certains produits, notamment les vins italiens, ne sont plus disponibles. Les grands magasins font également part de pénuries dans leurs stocks.

Voir page 8: Ports

Rendant compte aux Communes du conseil ministériel à Bruxelles

M. Martin: il sera extrêmement difficile de concilier les thèses de Paris et de l'OTAN

OTTAWA — M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a déclaré hier qu'il sera "extrêmement difficile" de concilier à l'OTAN la position de la France et celle des 14 autres pays membres de l'Alliance.

M. Martin, dont on dit qu'il a largement contribué à éviter une confrontation directe des thèses française et américaine durant la réunion du conseil ministériel de l'Organisation, a donné aux Communes un compte rendu détaillé de la rencontre de Bruxelles.

Il a souligné que la question principale qui demeure en suspens est de savoir quel degré de coopération militaire la France est prête à assurer comme substitut de sa participation dans une structure militaire intégrée. Le gouvernement français a décidé de retirer ses troupes du commandement de l'OTAN.

Le ministre canadien, qui a présidé la rencontre du conseil ministériel de l'OTAN, a déclaré que la question de la coopération militaire française est primordiale devant la nécessité d'une planification militaire concertée en temps de paix afin d'assurer une action efficace en temps de guerre.

Après que les 14 partenaires de la France dans l'OTAN eurent accepté de remettre au mois d'octobre toute décision

quant à la location du siège politique de l'organisme, actuellement situé à Paris, la France a accepté de discuter avec le conseil de l'OTAN du rôle des troupes cantonnées en Allemagne.

M. Martin a souligné qu'il s'agit d'une décision immédiate fut prise concernant le transfert du siège politique de l'organisme.

M. Martin a noté qu'en octobre, le président de Gaulle aura effectué sa visite en Union soviétique, que les conditions pour une coopération militaire française apparaîtront plus claires et qu'alors, "ce sont des faits, plutôt que des prévisions, qui nous guideront dans la décision à prendre".

Il a noté que les 15 pays membres de l'OTAN avaient par ailleurs reconnu la nécessité d'une amélioration des rapports avec les pays de l'Europe de l'Est pour créer une atmosphère favorable devant mener à d'éventuelles négociations sur le problème allemand.

"Le chemin qui peut mener à ce règlement sera nécessairement très long", a souligné M. Martin. Il a expliqué que c'était la "rigidité des problèmes à résoudre, plutôt que l'absence

Voir page 8: M. Paul Martin et l'OTAN



"Il n'y avait pas de quoi fouetter un clerc..."

Il n'y a là vraiment rien, "pas même de quoi fouetter un chat ni un clerc", et l'affaire des bulletins paroissiaux politiques, en ce qui concerne le diocèse de Montréal, à tout le moins, se résume à une simple mais cocasse méprise.

Telle est la conclusion à laquelle est venue la chancellerie de l'archevêché, à la suite d'interrogatoires effectués à la TV, principalement de la part de M. René Lévesque, voulant que des bulletins paroissiaux aient favorisé l'élection d'un parti politique, dimanche dernier.

Voici d'ailleurs le texte du communiqué de la chancellerie.

"Comme le rapportait le journal d'hier, nous avons vérifié le bien-fondé des déclarations faites à la TV, mardi dernier le 7 juin, suivant lesquelles des bulletins paroissiaux de Montréal auraient favorisé l'élection d'un parti politique.

"L'examen attentif de 453 bulletins parus les dimanches 22, 29 mai et 5 juin ne nous avait rien révélé qui

puisse mériter reproche, lorsque monsieur René Lévesque nous informait au téléphone que, dans ses remarques à la TV, il n'avait voulu faire allusion qu'à



deux bulletins paroissiaux: l'un d'une paroisse étrangère à Montréal, "d'une paroisse du comté Sainte-Marie". Ses reproches portaient sur la page couverture de ce bulletin. Les indications fournies par M. Lévesque et d'autres indices donnés hier soir à un programme à la TV, nous ont appris que le bulletin incriminé était celui que la paroisse Saint-Eusèbe de Montréal a publié dimanche dernier, le 5 juin.

"Très étonnés des accusations qui leur étaient faites, les responsables du bulletin de Saint-Eusèbe, nous ont fait voir un exemplaire de ce bulletin et nous ont expliqué les raisons de sa couverture. La page couverture porte les éléments suivants: une date: 5 juin; trois mots: "Un nom nouveau" et deux lettres stylisées et soudées l'une à l'autre. Les responsables et le dessinateur du bulletin ont voulu y écrire les lettres V et N; monsieur Lévesque y a vu les lettres U et N.

"Pourquoi les lettres V et N? Pour annoncer de façon voilée l'appellation de "Vie Nouvelle", NOM NOUVEAU, que doit prendre, à partir du dimanche 12 juin, le bulletin de la paroisse Saint-Eusèbe. Nous avons pu constater que la recherche d'une nouvelle présentation du feuillet a été annoncée depuis un moment: dans le bulletin de la mi-avril. Depuis cette date, pour attirer l'attention sur le renouveau de leur feuil-

let paroissial, les responsables avaient modifié à chaque semaine sa couverture. On y avait vu, pendant trois semaines, un simple point d'interrogation, puis



lu successivement: "Un élan nouveau", "Un feu nouveau", "Un visage nouveau", "Un nom nouveau".

"Pourquoi la date du 5 juin? Pour indiquer la date de la publication, comme on le fait dans chaque paroisse, à chaque bulletin, pour chaque dimanche.

"Pourquoi la couleur bleue? C'est là un fait qui ne relève ni de la paroisse Saint-Eusèbe, ni d'ailleurs

des 150 autres paroisses dont le bulletin porte la même couleur, mais d'un choix déterminé depuis longtemps par l'imprimeur lui-même: depuis au moins dix mois se succèdent sur la couverture des bulletins, dans un ordre invariable, les couleurs brun, vert, bleu.

"Qu'y a-t-il dans tout cela? A notre avis, vraiment rien, pas même de quoi fouetter un chat ni un clerc. Nous arrêtons donc nos recherches, estimant que l'affaire des bulletins paroissiaux politiques, en ce qui concerne Montréal, se résume à une simple mais cocasse méprise.

"L'incident est assez amusant pour que M. Lévesque veuille bien en rire avec nous. Ce n'est pas tous les jours qu'un communiqué de chancellerie peut se permettre un bon sourire. Voilà comment parfois au Québec les politiciens font des erreurs et les clercs, de la politique: les uns et les autres sans le savoir!!!"

Ottawa: les désignations au "centre national des arts" provoquent un vif débat sur le bilinguisme

OTTAWA — Les Communes s'interrogent péniblement depuis deux jours sur l'opportunité de prévoir dans la loi une représentation bilingue au conseil d'administration de la société du centre national des arts. Les députés ont battu jeudi soir un amendement qui prévoyait que trois administrateurs sur neuf seraient francophones, pour se retrouver divisés hier sur le problème plus général de la "dualité linguistique" du conseil d'administration.

M. John Diefenbaker, chef de l'opposition aux Communes, a reproché à un amendement d'un député libéral du Québec au projet de loi visant à créer une société du nouveau centre national des arts, de constituer un danger pour le Canada en raison de ses dispositions touchant la langue et la culture.

M. Diefenbaker a invité les députés de tous les partis représentés aux Communes à rejeter l'amendement de M. Raymond Guay (Lévesque) qui demande qu'il soit tenu dû-

ment compte "de la dualité linguistique du Canada et de sa pluralité culturelle", dans la nomination des membres et des directeurs de la future corporation.

Le chef de l'opposition a soutenu qu'une fois adopté, cet amendement forcerait le gouvernement de procéder aux nominations au conseil de la

future corporation sur la base de l'origine raciale.

M. Jean Marchand, ministre de la citoyenneté et de l'immigration s'est opposé à l'interprétation que le chef conservateur donnait à l'amendement.

"Nous avons tort", a dit M. Marchand, "de faire le débat

comme si c'était un amendement à tendance raciste."

Le ministre a ajouté qu'il eût préféré que l'amendement ne fût pas présenté ajoutant qu'il trouvait "extrêmement difficile que la Chambre s'y oppose."

Dualité

"Lorsqu'on réfère dans un texte de loi ou dans n'importe quelle déclaration, à la dualité

linguistique il n'y a pas de connotation raciste", a dit M. Marchand.

"Au Canada", a insisté M. Marchand, il y a deux langues officielles, et non pas cinq.

"Si, 'a-t-il dit, on dit en 1966 que la dualité linguistique au Canada n'existe pas, eh bien, je demande ce qui existe."

Quant à la pluralité culturelle du pays, qu'est-ce qu'il y a de scandaleux à dire: "Le Canada est un pays à pluralité culturelle?"

M. Alexis Caron (L-Hull) a soutenu l'amendement affirmant qu'il était temps que ça change. "A partir de maintenant", a-t-il dit, "les ministres devraient inclure de telles dispositions dans tous les projets de loi".

M. Howard Graffey (PC-Brome-Missisquoi) s'est demandé si le Canada peut "faire l'unité nationale avec la législation écrite".

"L'unité nationale", a-t-il insisté, "repose dans les coeurs et les esprits".

Voir page 8: La CSN

Voir page 8: Ottawa



Les 54 ans de M. Lesage

QUEBEC — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a célébré hier son anniversaire de naissance, le plus sombre peut-être de sa longue carrière politique.

Jeudi, M. Lesage avait fait savoir qu'il était prêt à céder la place à son successeur, Vendredi, il a eu 54 ans.

Dans la matinée, il s'est rendu aux édifices du Parlement comme à l'accoutumée. Il a discrètement travaillé dans son bureau. Dans la soirée, chez lui, il devait recevoir des parents et des amis à une petite fête intime.

M. Séguin: ni UN ni libéral

M. Arthur Séguin a déclaré vendredi qu'il avait été élu comme député libéral indépendant, lors du dernier scrutin, et qu'il maintiendra personnellement son statut d'indépendant.

Aux élections, l'Union nationale, qui formera le prochain gouvernement provincial, a remporté la victoire dans 55 comtés, tandis que les libéraux ont obtenu 51 sièges. M. Séguin et un autre député indépendant, M. Frank Hanley, complètent l'Assemblée législative qui compte 108 membres.

M. Hanley, élu dans Mont-Réal-Sainte-Anne, a déjà fait savoir qu'il appuiera l'Union nationale. M. Séguin a été élu dans une nouvelle circonscription de l'île de Montréal, le comté Robert-Baldwin. Il a remis un communiqué affirmant ce qui suit:

"La population de Robert Baldwin m'a élu comme indépendant libéral et je veux à maintenir ce statut d'indépendant..."

"Comme indépendant, je ne dois rien faire pour entraver la bonne administration de la province. Je dois voter sur chaque question selon sa valeur et dans l'intérêt de mes commettants ainsi que de tout le Québec."

M. Séguin a encore dit qu'il n'y avait aucune vérité dans les rapports voulant que l'Union nationale l'ait approché pour l'inviter à rejoindre son parti au gouvernement qu'elle formera incessamment. D'ailleurs, a-t-il ajouté, il n'a nullement l'intention d'entrer dans les rangs de ce parti.

Pickersgill: une politique intégrée des transports

OTTAWA — M. Jack Pickersgill, ministre des transports, s'est dit d'avis hier en Chambre que le Canada s'achemine vers une politique intégrée des transports. La loi trois agences par exemple s'occupent séparément des chemins de fer, des transports aériens et des transports maritimes, on devrait éventuellement n'en retrouver qu'une.

De cette manière, a-t-il dit devant le comité des transports des Communes, on éviterait le double emploi et les pertes qui coûtent présentement des millions et marquent les prix de tout ce que les Canadiens produisent ou achètent.

Deux questions viennent à notre esprit, dit-il, lorsque nous prenons en considération une politique nationale des transports:

• est-ce qu'un service donné mérite d'être maintenu?

• qui doit en faire les frais, le public ou l'usager?

Parlant d'intégration, M. Pickersgill a fait observer qu'une entreprise publique comme Air Canada a profité des leçons qu'il se sont dégageées des premières expériences dans les chemins de fer. Il y en avait tellement qu'aucune n'était rentable.

CARRIÈRES PROFESSEURS et

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE JACQUES-CARTIER

demande les services de:

- 1 Psychologue
- 1 Conseiller en Orientation
- 1 Travailleur social
- 1 Directeur d'enfance exceptionnelle
- 12 Professeurs d'enfance exceptionnelle

Les candidats ou les candidates devront répondre aux exigences "de la fonction".

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur offre d'emploi et leur curriculum, avant le 17 juin 1966, à:

LAURENT LAROSE,
Directeur général des écoles,
1877, rue Brébeuf,
Cité de Jacques-Cartier,
P. Qué.
Tél.: 877-8911 — local 32

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-AMABLE

recherche des

PROFESSEURS DIPLOMES

pour le cours secondaire (garçons) dans une nouvelle école et institutrices diplômées, cours primaire.

Toutes demandes devront être adressées à:

Emilien Martel, sec.-trés.,
395, rue Principale,
St-Amable.

INGENIEUR-VENDEUR

EN REFRIGERATION INDUSTRIELLE (BILINGUE)

Un programme d'expansion nécessite la création de postes pour des ingénieurs diplômés possédant de l'expérience dans l'utilisation et la vente d'appareils de réfrigération industrielle. Les candidats ayant connaissance et expérience équivalentes seront considérés.

Salaire attrayant et commission de même que plan de retraite, etc.

Répondre en toute confiance en donnant tous les détails à:

FRICK OF CANADA LTD.,
2105, Avenue Midland,
Scarborough, Ontario.

OFFRES D'EMPLOI

INGENIEUR MUNICIPAL ET BIBLIOTHECAIRE

La Cité de Grand-Mère requiert les services d'un ingénieur civil et d'un bibliothécaire. Ces deux personnes devront être raisonnablement bilingues.

L'ingénieur devra avoir une certaine expérience dans toutes les phases du génie municipal. Préférence sera donnée à l'ingénieur ayant certaines connaissances en électricité. Le bibliothécaire devra être gradué d'une université reconnue et il aura charge de l'organisation de la bibliothèque municipale et par la suite en assurera l'administration.

Salaires intéressants et accueillantes perspectives d'avenir. Toute demande d'emploi sera traitée confidentiellement. Envoyer curriculum vitae à:

M. Jean C. Beique, ing.,

Gérant municipal,
Hôtel de ville,
Grand-Mère, P.Q.

SOUS-DIRECTEUR

DIRECTION DES MATÉRIAUX

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE — OTTAWA

\$16,500 — \$20,000

Le ministère de l'Industrie demande un fonctionnaire supérieur qui a déjà détenu de hauts postes administratifs pour s'occuper des industries suivantes:

- FER ET ACIER
- MÉTAUX NON FERREUX
- MINÉRAUX INDUSTRIELS
- ET POUR:

- acquérir une connaissance approfondie de ces industries
- promouvoir l'expansion de ces industries
- les aider à s'adapter à l'évolution du marché, des techniques de production et à la nouvelle technologie.

Si vous possédez des connaissances et une expérience de l'économie et de la technologie de l'une ou de plusieurs de ces industries, écrivez immédiatement à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, pour obtenir des renseignements supplémentaires et une formule d'inscription. Veuillez mentionner le numéro de concours 66-4202.

CONTROLEUR DE LA FINANCE

La Commission Scolaire Régionale de Chambly recherche les services d'un spécialiste

FONCTIONS:

Sous la direction du Secrétaire-Trésorier

- Préparation et analyse des budgets
- Vérification des dépenses budgétaires
- Etude des rapports financiers
- Contrôle complet du Service de la Finance

CANDIDAT:

Devra être un C.A. ou C.G.A. ou R.I.A. ou équivalent.

Salaire selon compétence, bénéfices marginaux.

Veuillez, s'il vous plaît, faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

Robert Dwyer, Directeur du Personnel

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

1330, boul. Curé-Poirier
Cité de Jacques-Cartier

COORDONNATEUR-ESTIMATEUR

En construction

- Collaborateur dynamique
- De préférence ingénieur ou architecte
- Salaire minimum \$10,000.
- Part aux bénéfices
- Traité confidentiellement.

Ecrire à:

A. N. BAIL CIE LIMITEE

2197 rue Shebrooke est, Montréal

A l'attention de M. G. BOUTHILLIER

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VERENDRYE PROFESSEURS MASCULINS DEMANDES

- Documentaliste (orientation)
- Éducation physique (10e, 11e, 12e) garçons et filles
- Religion (10e, 11e, 12e) garçons
- Anglais (10e, 11e, 12e) garçons
- Latin (méthode et versification) garçons et filles
- Dactylographie (10e, 11e, 12e) garçons
- Sciences (10e, 11e, 12e) garçons

Salaire entre \$5,000 et \$10,000 selon qualifications et expérience.

Adressez toute correspondance à:

M. Léonard Gendron
Directeur général des écoles
600 - 3e Avenue, C.P. 967
Val d'Or, Qué.
Tél. 824-9688

Une importante compagnie reconnue ayant plusieurs usines dans la province de Québec demande un

DIRECTEUR

des RELATIONS OUVRIÈRES

pour entreprendre les responsabilités suivantes:

- * conseiller dans les procédures et politiques se rapportant aux relations ouvrières.
- * négocier les contrats des ouvriers avec quelques unions.
- * promouvoir des informations et recommandations au personnel de l'usine et à la direction des opérations en rapport à l'administration des contrats de l'union, procédures de griefs, conciliation et arbitrage.
- * en collaboration avec la direction à tous les niveaux, assister au développement et à la mise en œuvre des programmes de relations humaines.

Les candidats bilingues, possédant au moins 5 ans d'expérience en relations ouvrières à un niveau responsable des négociations sont priés d'adresser leur demande confidentiellement.

Age: dans la trentaine Endroit: Montréal.

GORDON BRYSON & COMPANY LTD.

Management Personnel Consultants
1119 Sherbrooke St. W., Montréal 2
845-1256

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

OFFRE D'EMPLOI

- 1° Directeur (trice) à l'école secondaire Mère-Marie-Anne,
- 2° Assistant (e) directeur (trice) à l'école secondaire Mère-Marie-Anne,
- 3° Assistant-directeur à l'école secondaire Lachute,
- 4° Deux directeurs d'études à l'élémentaire (secteur St-Jérôme).

Les candidat(e)s devront faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae le ou avant le 17 juin 1966 à l'adresse suivante:

Direction générale des Études,
Commission Scolaire Régionale Dollard-des-Ormeaux,
300, rue Longpré,
Saint-Jérôme, P.Q.
MAURICE TRUDEL, dir. gén.

GOVERNEMENT DU CANADA

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

PROFESSEURS D'ANGLAIS

Traitements: \$5,996 - \$11,948 Relèvements annuels: \$323

On accordera aux professeurs d'une langue seconde, de composition anglaise ou de correspondance commerciale, une indemnité de \$323 par année d'expérience jusqu'au maximum susmentionné.

Compétence minimale

Diplôme universitaire en arts ou en pédagogie et deux ans d'expérience à titre de professeur d'anglais comme langue seconde, de composition anglaise ou de correspondance commerciale, dans une école secondaire ou à un niveau supérieur.

Renseignements

Les titulaires entreront en fonctions en septembre 1966. Ils suivront des cours sur les méthodes d'enseignement d'une langue seconde. Les écoles sont situées à Québec, Montréal et Ottawa. Les titulaires seront affectés, si c'est possible, à l'endroit qu'ils préfèrent. On peut obtenir tout renseignement supplémentaire en écrivant à:

L'archiviste, École des langues,
71, rue Bank, Ottawa (Ontario).

Présentez IMMÉDIATEMENT votre demande sur la formule CSC 100F que vous pouvez vous procurer à tout bureau de la Commission du service civil du Canada, au Service national de placement ou à un bureau de poste, et faites-la parvenir à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4.

Veuillez mentionner le numéro de concours 66-4412-1.

SÉMINAIRE DE ST-HYACINTHE RECHERCHE UN PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

S'adresser à: M. l'abbé Guy Daudelin
Préfet des Études
450 Girouard
St-Hyacinthe
Tél. 774-4260

CHEF DE LA PUBLICITÉ

Nous cherchons une personne pour diriger la programmation et l'exécution de notre publicité de langue française. Le travail comporte, en particulier, la réalisation de catalogues, brochures, dépliants et ciné-fiches, de même que l'organisation de campagnes publicitaires destinées à appuyer la diffusion des films de l'ONF.

Le candidat doit posséder une excellente connaissance de la langue française et plusieurs années d'expérience directement reliée à ce genre de travail.

S'adresser au:

Service du personnel,

OFFICE NATIONAL DU FILM,
C.P. 6100,
Montréal 3, Qué.

VOUS DESIREZ CHANGER D'EMPLOI?

Professeurs professionnels intéressés à apporter des changements et à assister à des assemblées spéciales sont demandés par le comté de St-Paul, No 19.

St-Lina (R.C. bilingue)

Classes 7-8 et principal (4 classes).

Mallig (R.C. bilingue — 16 professeurs)

École primaire (langues)

École primaire et secondaire (mathématiques)

École secondaire commerciale

Heinsburg (Intégré — 10 professeurs)

1re année

3e année

5e année

Elk Point (27 professeurs)

5e année et sous-directeur pour l'élémentaire.

École supérieure française.

Echelle de salaires 1965-67 (incluant prorata)

	1	2	3	4	5	6
Minimum:	3400	4100	4900	5800	6200	6500
Maximum:	5200	6400	7500	9100	9600	9900

Ecrire à: M. N. J. Chamchuk
Surintendant des écoles
St-Paul, Alberta
Tél. 645-3301

TECHNICIEN EN MAINTENANCE

FONCTIONS: Sous la direction du Secrétaire-Trésorier, Aura la responsabilité entière des services suivants:

- a) — Bouilloires.
- b) — Conciergerie
- c) — Électricité
- d) — Menuiserie
- e) — Plomberie
- f) — Mécanique générale.

CANDIDAT: Devra

- Avoir plusieurs années d'expérience dans ce domaine.
- Posséder de grandes connaissances dans ces différents métiers.
- Avoir les qualités nécessaires pour diriger un nombreux personnel.
- Être capable de contrôler son budget etc.

Salaire selon compétence, bénéfices marginaux.

Veuillez s'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae à

Robert Dwyer, Directeur du personnel.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

1330, boul. Curé-Poirier
Cité de Jacques-Cartier

ÉCOLE STURGEON, DIVISION No 24

(adjacent à la Cité d'Edmonton)

Aura besoin de professeurs dans les principaux centres légaux catholiques français, situés environ 25 milles au nord d'Edmonton.

ÉCOLE LÉGALE: ~ 21 professeurs (11e à 12ième année) et aura besoin de remplaçants pour les classes primaires, élémentaires et supérieures.

Les professeurs devront avoir un brevet minimum de classe A, et devront être bilingues.

L'ÉCHELLE DE TRAITEMENT EST EXCELLENTE

(Les années d'expérience sont considérées sur le même plan que celles de l'Université d'Alberta, Edmonton).

	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
Min. —	3150	3750	4500	5450	5925	6400
Max. —	5250	6170	7195	9700	10175	10650
Aug. annuelles	10x210	11x220	11x245	8x340	8x340	8x340
				5x306	5x306	5x306

Veuillez adresser vos demandes d'emploi à:

L. P. VOGHELL,
Assistant-directeur des écoles
C.P. 27,
Morinville, Alberta.

DEMANDE D'EMPLOI

Ingénieur disponible demande emploi dans la construction de routes. Plusieurs années d'expérience.

Appelez à: 819-472-3189

SECRETAIRE (homme)

Capable de composer des lettres en français et en anglais, doit avoir l'esprit d'initiative et exceller dans les différentes tâches du secrétariat. Personnalité agréable.

Pour rendez-vous, appelez:

Mme F. Petel,
733-9951, poste 254

ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES FRANÇAIS

Aptitudes requises: pouvoir traduire avec compétence de l'anglais vers le français. Préférence accordée aux personnes ayant des antécédents dans la rédaction et la traduction.

Salaire intéressant. Avantages sociaux couvrants.

Ecrire à: M. André Cornélius,
LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA,
300, rue St-Sacrement, Montréal 1.

HOPITAL GENERAL LAKESHORE

recherche

surveillante, responsable de deux unités médicales, deux unités chirurgicales et de l'unité psychiatrique.

Un certificat en administration du nursing est exigé et les candidates possédant de l'expérience seront hautement considérées.

Excellents bénéfices marginaux. Salaire selon échelle de l'A.I.P.Q.

S.V.P. faire parvenir résumé confidentiel à:

Directrice du Nursing,
160, chemin Stillview,
Pointe-Claire, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER

DEMANDE

- COORDONNATEURS pour l'enseignement du français et des sciences.
- PROFESSEURS masculins pour l'enseignement des sciences (chimie et physique) et des mathématiques (11e).

Adresser les offres de service et "curriculum vitae" à:

Monsieur Jean Langelier
Directeur général des écoles
180, Notre-Dame
Saint-Jean, Qué.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTEUR DES ÉTUDES Concours numéro: 66-1138
DIRECTEUR DU PERFECTIONNEMENT Concours numéro: 66-1139
DIRECTEUR DES RECHERCHES Concours numéro: 66-1140

Traitement jusqu'à: \$13,970.

École normale de l'enseignement technique — Montréal — Ministère de l'Éducation
Licence et plusieurs années d'expérience professionnelle dans l'industrie, dans l'administration ou dans l'enseignement, de préférence dans l'enseignement technique.

— DIRECTEUR — Service des programmes élémentaires — Ministère de l'Éducation, \$12,000, à \$13,800.

Licence et plusieurs années d'expérience professionnelle dont quelques-unes dans l'administration scolaire ou la recherche pédagogique. Concours numéro: 66-1141.

— CHEF DE DIVISION — Enseignement religieux catholique — Ministère de l'Éducation, \$9,800, à \$12,600.

Licence en catéchèse, en théologie ou en pédagogie avec spécialisation en sciences religieuses et plusieurs années d'enseignement religieux catholique. Concours numéro: 66-1142.

— CONSEILLER — Aide à l'apprentissage — Ministère du Travail, \$8,200, à \$9,400.

Diplôme d'études en technologie et, de préférence, brevet d'enseignement spécialisé. Expérience de l'enseignement professionnel et de l'administration scolaire. Qualités personnelles appropriées. Concours numéro: 66-1143.

— CHEF DES ENQUÊTES — Commissariat des incendies. — Ministère des Affaires Municipales, \$9,000, à \$10,200.

Bonne formation générale, de préférence formation universitaire; expérience de l'administration et connaissance des techniques de l'enquête, de préférence sur les causes des incendies. Concours numéro: 66-1144.

— INGENIEUR CHIMISTE — CHEF DE DIVISION — Service de l'hydrométrie — Ministère des Richesses naturelles, \$9,800, à \$11,000.

Dix ans d'expérience professionnelle dont quelques-unes dans un poste de direction. Concours numéro: 66-1145.

— CHIMISTES — Service de l'hygiène industrielle — Ministère de la Santé, \$8,000, à \$7,500.

Avec ou sans expérience. Concours numéro: 66-1146.

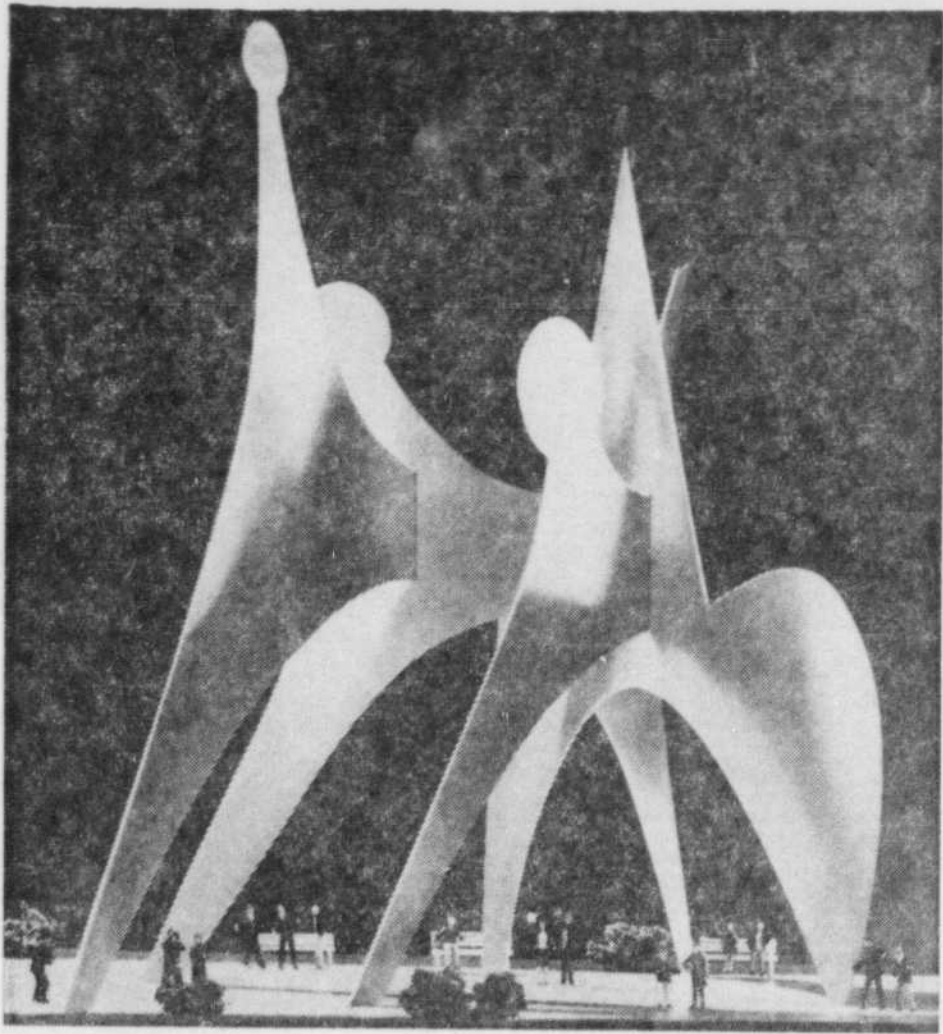
— ANALYSTES DE LA GESTION ET DES PROCÉDES ADMINISTRATIFS — Ministère des Finances et autres organismes, \$6,500, à \$10,200.

Bonne formation, de préférence degré universitaire; au minimum deux ans d'expérience et aptitude démontrée pour l'étude et la simplification des méthodes administratives. Concours numéro: 66-1147.

— AGENTS D'ADMINISTRATION — Direction d'une agence administrative au Nouveau-Québec — Ministère des Richesses naturelles, \$5,700, à \$6,700, plus une indemnité. Onzième année d'études et bon nombre d'années d'expérience du travail de bureau dont quelques-unes dans une fonction de direction, stabilité émotionnelle, initiative.

Les personnes nommées à un de ces postes doivent être mariées et accepter de vivre au Nouveau-Québec avec leur famille. Période de probation de trois mois pour s'initier à la langue esquimaude et à l'administration d'un poste. Concours numéro: 66-1148.

Les personnes intéressées voudront bien s'adresser aux bureaux de la Commission de la Fonction Publique, 710 Place d'Youville, Québec, ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. S'inscrire avant le 20 juin 1966 au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission en ayant soin d'y annexer une attestation officielle d'études. Bien mentionner le numéro de concours. QUÉBEC, le 30 mai 1966.



Calder réalise, grâce à l'Inco, une oeuvre maîtresse pour l'Expo

par Yves MARGRAFF

TORONTO. — Le thème "Terre des Hommes" est certainement de nature à inspirer les grands artistes. Encore faut-il qu'il se trouve des mécènes pour permettre à ces artistes de s'exprimer dans les dimensions qu'impose une entreprise de l'envergure d'Expo 67. Cette heureuse combinaison, de l'art et des moyens, c'est à Toronto qu'elle a été annoncée hier par le commissaire général adjoint de l'Expo, M. Robert Shaw, en tant qu'hôte, par l'International Nickel (le mécène), et par Alexander Calder (l'artiste).

Alexander Calder est considéré comme l'un des plus grands sculpteurs du monde. Il est le père du "mobile" selon le nom qu'a créé Marcel Duchamp pour désigner les oeuvres animées de l'artiste-ingénieur. Car Calder est ingénieur diplômé du Stevens Institute of Technology de Hoboken, aux Etats-Unis. Ses connaissances scientifiques lui ont été essentielles dans l'élaboration de son art nouveau qui doit tenir compte des exigences des matériaux.

Il travaille en grand. C'est à dire qu'il réalise une maquette

de petites dimensions dont il commande l'exécution à un industriel. Mais s'il laisse aux ingénieurs et aux techniciens des établissements. Bienmont, de Tours, le soin de faire tous les calculs de résistance, d'équilibre, il propose, en même temps que son modèle réduit, des solutions souvent révolutionnaires aux problèmes d'assemblage notamment qui semblent nombreux dans son cas. Calder travaille en grand, en grandes dimensions, cherchant à donner à ses oeuvres les proportions de son époque.

S'il a créé le mobile, son art a évolué au-delà. Et le mouvement, maintenant, c'est au spectateur qu'il demande de l'imaginer, de le faire vivre, non sans qu'il l'aide, pourtant, car ses formes déjà semblent mouvantes. Et les sculptures monumentales de Calder, on les nomme à présent "stables" par opposition à "mobiles".

L'oeuvre que l'International Nickel lui a demandé de faire pour la Terre des Hommes, s'appelle l'Homme, tout simplement.

Loin d'être abstraite, comme on l'a dit un peu facilement, cette oeuvre est extrêmement réaliste même si les lignes atteignent un rare dépouillement. C'est par une juxtaposition de silhouettes imbriquées que Calder donne la vie à son Homme, une vie très

réelle, un mouvement indiscutable qui rend désormais inutile le "mobile" des années 30.

C'est en Touraine que vit à présent Alexander Calder. "Pourquoi vivez-vous là-bas ?" Il répond sans répondre, par une boutade. Quand dix minutes plus tard vous lui confiez distraitement que vous aimez la Touraine, que vous trouvez que le jardin de la France est le plus beau pays du monde, il vous demande à son tour, en réponse à la question de tout à l'heure : "Pourquoi me demandiez-vous pourquoi je vis dans l'Indre-et-Loire ?"

Il aime à parler ainsi. Il aime aussi à lancer des mots et ses yeux pétillent quand il voit leur effet. Un journaliste torontois lui a demandé un peu légèrement s'il s'apparentait "plus ou moins" (more or less) à la même école que Henry Moore. Amusé, surpris, Calder lui répond, avec plus d'ironie, de toute évidence, pour le journaliste que pour Moore : "You said more or less... Yes, I am more, he is less !"

A 67 ans, le grand artiste a gardé une rare faculté d'émerveillement, presque enfantine. Le commissaire général Shaw lui montre le symbole de l'Expo sur une pochette d'allumettes. Lui demande ce qu'il en pense. Il ne dit rien, mais il a, le premier sans erreur, une réaction qui me paraît à présent normale : il souffle dessus comme la femme qui "sème à tout vent" des dictionnaires Larousse.

N'en déplaise à l'International Nickel, c'est surtout Calder qui a impressionné les journalistes venus de Montréal assister à cette présentation. Ils n'ont du reste guère insisté sur la valeur "marchande" de l'oeuvre (au moins \$150,000 ce qui porte à trois ou quatre cent mille la participation de l'Inco qui fait les frais d'une esplanade de grande allure).

Mais en quittant la salle de conférence, ils convenaient volontiers que c'était là, de la part de la grande société, brillante et intelligente façon d'investir dans l'Expo. D'autant que l'Inco a bien l'intention de laisser cette oeuvre maîtresse à Montréal, dans le parc agrandi de l'île Sainte-Hélène où l'Homme de Calder dominera de ses 67 pieds le pont de la Concorde et se mirera dans le fleuve et dans une pièce d'eau. Ai-je dit que l'Homme sera réalisé en acier inoxydable au nickel ?

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 11 JUIN 1966

TROIS



Choquette veut intenter des poursuites à Radio-Canada

OTTAWA. — Le député libéral de Lotbinière a annoncé vendredi son intention d'intenter des poursuites judiciaires contre Radio-Canada et le parti progressiste-conservateur à qui il reproche d'avoir violé la loi de la radiodiffusion. A deux reprises, jeudi et vendredi, M. Auguste Choquette a demandé au secrétaire d'Etat Mlle Judy LaMarsh, si son ministère allait faire enquête sur une émission diffusée mercredi par le réseau français de Radio-Canada et intitulée : "les affaires de l'Etat" qui constituait, a dit M. Choquette, "une dramatisation d'un sujet de politique partisane".

La question du député de Lotbinière a été jugée irrecevable les deux fois par le président des Communes, M. Lucien Lamoureux.

Au cours d'une interview vendredi, M. Choquette a déclaré qu'il avait consulté plusieurs avocats et il a annoncé son intention d'intenter des poursuites contre Radio-Canada et le parti progressiste-conservateur au sujet de cette émission qui mettait en vedette le député progressiste-conservateur de Brome - Missisquoi, M. Howard Gaffney.

M. Choquette a déclaré que le but de sa poursuite est d'amener un tribunal à définir le terme "dramatique" au sens de la loi de la radiodiffusion.

L'article 17 de cette loi déclare qu'aucun titulaire de licence ne doit "radio-diffuser sous une forme dramatique quelque programme, annonce ou avis d'un caractère politique reposant sur l'attachement à un parti".

L'article suivant précise que quiconque viole cette disposition "est coupable d'une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité ainsi que le prévoit le code criminel".

L'émission de mercredi des affaires de l'Etat mettant en vedette M. Howard Gaffney montrait celui-ci engagé dans diverses activités "devant représenter", a déclaré M. Choquette, "un député en action".

Pearson: Il n'y a plus de lettre du Québec à la reine

OTTAWA. — L'adresse du Québec à la reine demandant la restriction des pouvoirs du Conseil législatif est tombée en désuétude. Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a donné l'assurance vendredi qu'il n'existe "aucun danger" que le gouvernement britannique donne suite à cette requête québécoise avant de recevoir les représentations du nouveau gouvernement québécois.

M. Pearson a donné cette assurance aux Communes en réponse à une question du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker.

Dans le choix des maîtres, on doit s'inquiéter plus de son honnêteté que de sa religion

Lorsqu'ils engagent un professeur, les dirigeants des commissions scolaires devraient s'enquérir davantage de son honnêteté et de ses qualités morales que de la religion à laquelle il adhère, a affirmé à Montréal à l'issue du congrès des professeurs de religion des écoles normales du Québec, le président de l'organisme, M. Jean-Yves Richard, de l'école normale Jacques-Cartier.

Le porte-parole du groupe a insisté sur deux autres points : 1) la religion est une affaire qui concerne beaucoup plus la famille que les professeurs ou l'école; 2) depuis un siècle, l'influence religieuse de l'école québécoise a été beaucoup trop poussée, parfois au détriment même de celle de la famille.

Dans l'ensemble, les professeurs de religion croient qu'on ne peut plus trouver une sécurité infaillible dans les structures actuelles, même si elles existent depuis 20 siècles, a déclaré M. Richard.

Notant que l'adolescent d'aujourd'hui n'a pas perdu la foi mais qu'il s'interroge, il a signalé qu'il faut établir une nouvelle façon d'aborder l'enseignement de la religion. A cet égard, le rapport Parent néglige d'indiquer les moyens à adopter dans l'enseignement religieux.

Les professeurs considèrent qu'il faut absolument respecter les options personnelles des étudiants, a-t-il continué. Le rôle de l'école doit être surtout de prolonger l'enseignement religieux donné au foyer, et non pas d'imposer une forme de croyance ou de seuls des mécanismes religieux agiraient.

Dans cette optique, il est évident que la mémorisation du petit catéchisme doit être abandonnée et que l'école doit faire un examen de conscience honnête et s'enquérir de ses limites et de ses possibilités.

Les professeurs de religion des écoles normales suggèrent qu'on enseigne aux enfants la charité, la compréhension et la loyauté avant de leur faire mémoriser la liste de tous les péchés possibles et impossibles.

"Il ne faut plus coller d'étiquettes aux individus, les identifiant comme catholiques, protestants, orthodoxes, incroyants ou autres. Il faut accepter que les élèves soient en recherche, qu'ils s'interrogent, qu'ils posent des questions. Il faut surtout répondre à ces questions et ne pas voir chez ceux qui les posent une intention mauvaise ou une cranerie envers le professeur."

M. Richard a précisé qu'en matière d'enseignement religieux, il est nécessaire de respecter l'évolution des différents milieux. Les problèmes qui se posent à Québec ou en Gaspésie ne sont pas les mêmes qu'à Montréal. Il serait donc illogique d'imposer des programmes qui ne tiendraient pas compte de ces écarts géographiques et du degré d'évolution et de maturité de chaque milieu.

Le congrès a souhaité que les offices catéchétiques diocésains deviennent des agents de liaison entre les commissions scolaires, les écoles normales et les universités. Il a en outre demandé au ministère de l'éducation d'accorder des bourses en vue d'études supérieures en religion au même titre que dans les autres disciplines.

L'adresse du Québec à la reine, adoptée par l'Assemblée législative en 1965, a été violemment combattue par l'Union nationale au moment de son examen à l'Assemblée législative.

On sait que, durant la campagne électorale québécoise qui a porté l'Union nationale au pouvoir, le chef du parti, M. Daniel Johnson, a réaffirmé qu'à son avis le Québec devait cesser de recourir à Londres pour modifier sa constitution interne.

HARA-KIRI

L'existence et les pouvoirs actuels du Conseil législatif du Québec découlent de la constitution canadienne et la suppression du droit de veto du Conseil sur les projets de loi adoptés par l'Assemblée législative requerrait, avait jugé le gouvernement de M. Jean Lesage, un amendement à la constitution canadienne que seul, devant une majorité d'Union nationale au Conseil législatif, le Parlement de Westminster pouvait décréter à titre de dépositaire de la constitution du Canada.

On retient, d'autre part, que le programme électoral du nouveau gouvernement québécois a promis l'abolition du Conseil législatif sans recourir à l'autorité britannique. Les observateurs estiment que, pour atteindre cette fin, le nouveau gouvernement devra convaincre sa majorité au Conseil législatif de se faire hara-kiri.

Faits divers

Un violent orage balaye Montréal

Un violent orage, poussé par des vents non moins violents, a balayé la région métropolitaine, hier et forcé la fermeture temporaire de la route entre Montréal et Québec, sur la rive nord du St-Laurent.

La police provinciale a fait savoir que les vents ont projeté des arbres en travers de la route 2, entre Lanoira et Berthierville, paralysant la circulation pour quelques heures.

Bien que plusieurs petits accidents soient survenus dans Montréal et la banlieue, à cause de l'orage, la police n'a signalé aucune perte de vie. Certains véhicules ont été à ce point inondés que les automobiles devaient rouler dans l'eau jusqu'au pare-choc. A Lachine, notamment, des ouvriers ont travaillé toute la journée pour permettre la circulation sous l'un des viaducs. Quelques sous-sols ont été inondés. L'orage, qui a commencé vers 5 heures hier matin, a projeté 2 pouces d'eau sur toute la région.

Les tempêtes font des morts aux E.-U.

NEW YORK. — Les tempêtes de pluie et de vent qui se sont abattues depuis mercredi sur les Etats-Unis ont apporté à trois Etats, le Kansas, la Floride et l'Illinois mort et destruction.

Au Kansas, selon le décompte actuel des victimes, au moins 13 personnes ont été tuées et 600 autres blessées sur le passage de 16 tornades différentes. La garde nationale, ou milice d'Etat a été appelée par le gouverneur pour porter aide et secours à la population éprouvée dans les campagnes et dans les villes, surtout à Topeka, la capitale, la plus éprouvée.

En Illinois, dans la région de Chicago, des pluies accompagnées de vents violents ont causé la mort d'une petite fille et blessé une dizaine de personnes; plusieurs avions légers ont été endommagés à l'aérodrome.

Enfin, en Floride, au moins deux personnes ont péri sur le passage de l'ouragan "Alma" qui actuellement remonte vers le nord, le long de la côte occidentale de la péninsule et semble devoir menacer la Georgie.

Une station de radio, condamnée à l'amende

WINNIPEG. — Une station de radio de Winnipeg a été condamnée à \$50 d'amende plus les frais pour avoir donné indûment une nouvelle sur les présumés auteurs d'un vol d'or. La station CJOB s'est reconnue coupable d'avoir enfreint l'article du code pénal interdisant la publication de certaines déclarations faites par un accusé et faisant partie de la preuve au stade de l'enquête préliminaire.

Québec: 20 nouveaux programmes d'enseignement sont approuvés

QUÉBEC. — Le ministère de l'éducation a mis au point jusqu'ici au moins 21 programmes d'études dans différentes matières et 20 d'entre eux ont été approuvés par le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation. C'est ce que révèle un communiqué du Comité catholique, dont voici le texte:

"Du 1er mars 1965 au 30 avril 1966, le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation a reçu, du ministre de l'éducation, en vue de leur approbation au point de vue religieux et moral, 21 programmes d'enseignement, 438 manuels scolaires et 940 ouvrages de matériel didactique scolaire comprenant fiches, albums, disques, etc.

"Les programmes soumis comprennent onze programmes d'enseignement de connaissances religieuses; un programme d'enseignement pré-scolaire; un programme de français, langue maternelle; cinq programmes de mathématiques; deux programmes de sciences et un programme de philosophie. Tous ces programmes d'enseignement ont été approuvés par le comité, à l'exception du programme de philosophie, autorisé à titre expérimental dans certaines classes du cours préparatoire aux études supérieures (CPES).

"Des 438 manuels scolaires soumis, 391 ont reçu l'approbation du comité, 40 sont encore à l'étude et 7 n'ont pas été agréés. Ces derniers sont surtout des manuels de français, langue maternelle.

"Enfin, 231 ouvrages de matériel didactique comprenant fiches, albums, disques, ont été approuvés par le Comité catholique. Un total de 709 autres ouvrages, tous étant des albums de lecture destinés aux jeunes sont demeurés à l'étude, faute de temps nécessaire pour terminer ce série avant le 30 avril 1966.

"En fait, la plus grande partie de cet énorme travail a été effectuée pendant les derniers mois, c'est-à-dire de janvier à avril surtout. Pour mener leur tâche à bien, les mem-

bres se sont groupés en cinq sous-comités chacun d'eux tenant un procès-verbal d'activités et dûment enregistré dans les procès-verbaux à chaque réunion du Comité.

"La loi du Conseil supérieur de l'éducation stipule que le ministre de l'éducation est tenu de soumettre aux comités confessionnels pour approbation au point de vue religieux et moral, les programmes, les manuels et le matériel didactique pour l'enseignement dans les institutions reconnues comme catholiques ou protestantes selon le cas."

ASSURANCE AUTOMOBILE

L. M. DESILETS

Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-5636

à prix populaire marabout en vente partout

BATIR LA PAIX

par le R. P. Dominique Pire
Prix Nobel de la Paix
préface de R. Oppenheimer
postface de J. Griffin
PRIX SUGGÉRÉ: \$1.65

marabout

EN VENTE PARTOUT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
ed. Marabout Kanan: 226 est, Christophe Colomb - Québec P. Q.

bâtir la paix

par le R. P. Dominique Pire
Prix Nobel de la Paix
préface de R. Oppenheimer
postface de J. Griffin
PRIX SUGGÉRÉ: \$1.65

marabout

EN VENTE PARTOUT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
ed. Marabout Kanan: 226 est, Christophe Colomb - Québec P. Q.

PARTOUT AU CANADA FRANÇAIS

EN CHIMIE ou EN PHYSIQUE

DEMANDEZ LES OUVRAGES APPROUVES LES PLUS A POINT

CHIMIE GENERALE

par: Bastien, Ladouceur, Laniel

CHIMIE MODERNE

par: S. Madras, G. Hall, R. Holcomb; traduit et adapté par Jean Papillon

Absolument conforme aux programmes de 10e et 11e année

Correspond au programme de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal cours secondaire classique

ELEMENTS de PHYSIQUE

Par: M. Benoit, C. Gauthier, J. Laberge

CAHIERS D'EXERCICES

Tomes I et II

10e année

11e année

10e, 11e, 12e année

1 JEU DE 23 TESTS OBJECTIFS DE CHIMIE

10e année

(une boîte contient 23 tests de 25 questions chacun à 30 exemplaires et 23 grilles de correction)

1 JEU DE 23 TESTS OBJECTIFS DE CHIMIE

11e année

(une boîte contient 23 tests de 25 questions chacun à 30 exemplaires et 23 grilles de correction)

par: Victor Langlois

BEAUCHEMIN

ÉDITEUR - IMPRIMEUR

Maison établie depuis 1842

450, avenue Beaumont, Montréal 15 - Tél. 273-5181

1 JEU DE 23 TESTS OBJECTIFS DE PHYSIQUE

10e année

(une boîte contient 23 tests de 25 questions chacun à 30 exemplaires et 23 grilles de correction)

1 JEU DE 23 TESTS OBJECTIFS DE PHYSIQUE

11e année

(une boîte contient 23 tests de 25 questions chacun à 30 exemplaires et 23 grilles de correction)

par: André Paquette

La fin du cabinet Lesage

D'ordinaire, lorsqu'un gouvernement quitte le pouvoir après avoir été vaincu dans une élection, on éprouve une impression de soulagement et de libération. Mais cette fois, il n'en ira point ainsi.

M. Lesage a compris la leçon du scrutin de dimanche. Une fois surmontée son hésitation première, il a décidé de céder rapidement le pouvoir à M. Johnson. Il obéit ainsi à la voix unanime de la tradition et de l'opinion. C'est quand même avec nostalgie et inquiétude qu'on les verra partir, lui et son équipe. La justice exige qu'on ne laisse point se fermer cette page toute fraîche de notre histoire politique avant d'en avoir dégagé certaines leçons durables.

Le gouvernement Lesage était certes disparate, un peu hautain, peut-être téméraire du point de vue administratif. Ces trois faiblesses ont largement contribué à sa défaite et devront faire l'objet d'une sérieuse révision dans la purgatoire de l'opposition.

Mais par-delà ces ombres, qui refuserait de reconnaître le souffle de renouveau que ce gouvernement a imprimé à la vie publique québécoise et canadienne? Du strict point de vue matériel, aucun gouvernement québécois n'aura jamais accompli autant de choses en si peu de temps.

Il y a toutefois plus que ces réalisations tangibles. Ce que des hommes comme Jean Lesage, René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie, Eric Kierans et quelques autres ont apporté à la politique québécoise, ce ne furent pas d'abord des réalisations matérielles. Ce fut un style, une manière d'aborder la politique, une façon de concevoir la vie publique, que nous n'avons point connue auparavant.

Une expression fréquemment employée par M. Lesage résume cette approche nouvelle. Le gouvernement qui vient d'être défait fut essentiellement un gouvernement "moderne". M. Lesage et ses collègues avaient résolu de faire franchir au Québec le pas difficile qui en ferait une société moderne. Au lieu de se limiter à construire des bâtisses et des routes, ils comprirent que la vraie mesure de la "modernité", ce devait être d'abord un renouvellement de l'esprit et des méthodes de travail du gouvernement.

Le gouvernement du Québec fonctionnait naguère à coups de directives émanant trop souvent d'une source unique, à coups de slogans usés que le peuple applaudissait encore mais qui ne voulaient plus dire grand-chose. Sous M. Lesage, ce gouvernement était devenu une ruche bourdonnante au travail de laquelle furent intimement associés, avec une influence souvent décisive, des techniciens de première valeur et des douzaines de collaborateurs compétents venus des milieux les plus divers. Naguère, dans un temps pas si éloigné, les hommes les mieux formés prenaient le plus souvent la route d'Ottawa; sous M. Lesage, ils redécouvrirent avec ferveur le chemin de Québec.

Le gouvernement de M. Lesage était enfin un gouvernement qui s'exprimait en public de ses décisions et de ses attitudes. M. Lesage et ses collègues eurent

certaines leurs petits secrets et leurs réticences: certaines, très récentes, les ont desservis vers la fin. Mais si l'on veut être équitable, il faut faire le bilan des six dernières années plutôt que de s'en tenir aux seules erreurs des six dernières semaines: ce bilan est tout à l'honneur du gouvernement défait. Jamais, dans Québec, un gouvernement n'avait été engagé dans un débat aussi continu avec lui-même et avec l'opinion publique.

On avait senti, depuis quelque temps, des fissures dans le fonctionnement de l'appareil. Entre des hommes comme Claude Wagner et René Lévesque, l'écart était trop grand pour que puisse être maintenu indéfiniment un semblant d'unité. M. Paul Gérin-Lajoie ne paraissait plus à l'aise avec son chef. M. Lesage adoptait à son insu des attitudes, des manières de procéder qui rappelaient de plus en plus fréquemment l'image de feu Maurice Duplessis. Plusieurs ministres de tempérament plutôt conservateur semblaient perdus en compagnie d'hommes résolument modernes comme René Lévesque et Eric Kierans. Au double chapitre du nationalisme et de la politique économique, de sérieuses divergences mettaient, pour ainsi dire, le cabinet en état de crise — ou d'oscillation — perpétuelle.

Malgré ces signes annonciateurs d'une désagrégation éventuelle, on refusait de considérer celle-ci comme imminente. L'équipe Lesage paraissait capable de vivre, pendant quatre autres années, de son élan initial. On souhaitait même qu'instruite par l'expérience de six années de défrichage, elle pût profiter d'un autre mandat pour ajouter à son œuvre l'élément de sagesse pratique qui lui manquait dans la phase initiale.

Ce rêve a été brisé par la volonté inexorable des électeurs de la majorité des comtés. Il ne saurait être question, même si l'on en souhaitait l'amélioration prochaine, de se rebiffer dans l'immédiat contre une loi sommaire qui soutient le fonctionnement de notre démocratie imparfaite. Il serait injuste et mesquin, d'autre part, de ne pas souligner une certaine tristesse qu'on éprouve à voir partir aussi brusquement une équipe dynamique et encore jeune qui n'avait point complété son œuvre.

Il manquait à M. Lesage et à quelques-uns de ses collègues, pour être vraiment grands et complets, d'avoir connu une bonne fois et d'avoir surmonté l'épreuve de la défaite. Cette chance leur est maintenant donnée dans des circonstances tout à fait inattendues. Si ces hommes savent éviter la tentation du découragement et rester unis entre eux, ils possèdent des atouts redoutables qui devraient leur permettre de former une opposition très forte. L'opinion impartiale compte sur eux pour veiller, de leur nouveau poste, à ce que la défaite de leur gouvernement ne marque pas la fin de l'ère nouvelle qu'ils ont instaurée avec un brio et une vigueur dont l'histoire leur saura gré.

Claude RYAN

La grève des débardeurs: OTTAWA DOIT INTERVENIR

La grève des débardeurs des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières dure depuis plus d'un mois; si elle devait se prolonger encore deux ou trois semaines, ce serait une catastrophe sur deux plans au moins: car l'Exposition universelle ne serait pas prête pour la date prévue et son ouverture devrait être différée; de plus, les exportations de blé vers la Russie sont paralysées au moment où ce pays en a le plus grand besoin.

Ces deux raisons suffiraient à elles seules pour justifier une intervention énergique du gouvernement fédéral qui a juridiction sur les ports. Cet arrêt de travail entraîne en outre des pertes considérables et cause des dommages durables à la navigation sur le Saint-Laurent; c'est une menace sérieuse pour l'économie du Québec et des villes concernées, en particulier pour Montréal.

Il ne s'agit donc pas d'un conflit ordinaire qu'on peut laisser durer; les amateurs et les débardeurs qui s'affrontent subissent des pertes élevées mais s'ils étaient seuls en cause les autorités pourraient laisser continuer cette épreuve de force. La situation est différente quand c'est l'activité économique de tout le pays qui est menacée, et lorsque le prestige du Canada est en jeu. Les pays qui ont accepté de participer à l'Expo 67 ont des droits corrélatifs aux obligations qu'ils ont assumées; ils doivent pouvoir compter que le gouvernement canadien va respecter ses engagements quant à la préparation de l'exposition et dans les délais prévus; le Canada doit notamment prendre des mesures efficaces afin que le matériel nécessaire à l'aménagement des pavillons arrive à destination et ne soit pas immobilisé sur les navires durant des semaines.

Echec des négociations

Dans une moindre mesure, le même argument s'applique pour les exportations de blé et d'une manière générale pour notre commerce avec l'étranger. Ce ne sont pas seulement des intérêts particuliers qui sont en jeu dans cette grève; la paralysie prolongée d'un service public essentiel ne peut pas être tolérée par un pays qui tient à sa réputation internationale. Il convient de respecter la liberté

BLOCS NOTES

de gens et le droit de grève dans des bornes légitimes, mais lorsque le bien commun est menacé l'autorité compétente doit assumer ses responsabilités politiques.

Une grève d'une semaine ou deux pouvait déjà compromettre des engagements sérieux, et cela explique qu'après une quinzaine de jours Ottawa a nommé un médiateur. Le juge Lippé a proposé un contrat-trêve qui aurait permis la reprise du travail et la négociation d'un nouveau contrat.

Par la grève, les débardeurs avaient surtout voulu protester contre la lenteur des négociations; la présence d'un médiateur désigné par le gouvernement apportait une certaine garantie sous ce rapport, car elle laissait entrevoir une action possible de l'Etat pour le cas où un accord aurait paru impossible.

Les débardeurs ont rejeté ce compromis, mais on pouvait espérer que les négociations reprises devant le médiateur seraient plus efficaces. Or le temps passe, les dégâts s'accumulent, et le gouvernement ne semble pas bouger. Cette situation devient chaque jour moins tolérable et l'inaction d'Ottawa devient de la faiblesse et de l'incurie.

La proposition du NPD

A défaut du gouvernement, le Nouveau parti démocratique a pris l'initiative d'une mesure qui semble fort opportune. Il s'agit là aussi d'une trêve, non plus volontaire mais imposée par une loi du Parlement canadien. D'autre part, les conditions proposées paraissent fort acceptables dans l'immédiat pour les deux parties et permettraient la reprise du travail dans des conditions honorables.

Images de la guerre au Vietnam (4)

Bombes sur les villages

par Robert GUILLAIN

Excès et erreurs de bombardements

Ce gamin vietnamien dans un hôpital du Centre qui exposait à l'air les horribles moignons de ses pieds brûlés par le napalm; cette fillette de onze ans, à Cantho au visage également défiguré par le napalm; ces paysans à l'hôpital de Hué, diversement troués ou déchirés par les bombes, les obus, les roquettes, les mines, les balles; cette villageoise le long d'une route qui pleurait sur son homme ensanglanté; ces paysans qui, après une opération, venaient vers les "marines" et, sans dire un mot, leur mettaient sous le nez les cadavres de leurs enfants, leurs images à tous me reviennent au moment d'écrire ces lignes.

A Hué, un vieux, gravement blessé, était arrivé à l'hôpital sur le dos de son fils. Le jeune homme le déposa sur un lit, racontant les infirmités, puis, se tournant vers elles et repartant déjà, il dit: "Je reviens d'après la guerre. Soignez-le: on vous demandera de rendre compte." C'était un "Viet". Ses mots m'ont frappé. Il me semble que moi aussi je dois rendre compte.

Combien de victimes fait cette guerre dans la population civile du Vietnam du Sud? Répondre est très difficile. Premier obstacle: Américains et Vietnamiens parlent de cela le moins possible et, s'ils ont des statistiques, elles doivent être bien imprécises. Deuxième obstacle, en effet: la difficulté d'aller voir sur le terrain. De vastes territoires sont inaccessibles: ceux du Vietcong, et ce sont les plus bombardés. D'autres sont "contaminés" et c'est presque tout le reste des régions rurales. Seuls les combattants voient ce qui s'y passe et pourraient

renseigner. En fait, les communications n'annoncent jamais que les pertes "vietcongs". Des pertes civiles, ils ne soufflent pas mot. Cela prouve, ou bien qu'on gonfle les pertes vietcongs en y ajoutant le compte des cadavres civils, ou bien que, volontairement, on a fait le silence sur les pertes subies par les villageois.

Or la particularité dramatique de cette guerre c'est que les moyens de feu les plus dévastateurs sont employés dans des opérations aux fronts incertains et multiples et que toute une population de paysans souvent hostile aux deux camps à la fois, désespérément attachée à sa rizière, se trouve prise entre deux feux.

Je n'ai recueilli que des renseignements fragmentaires et souvent contradictoires. Ils donnent du moins quelques lumières sur la tragédie en cours.

Dans l'ensemble de la province de Hué on aurait compté au mois d'octobre 1965, ou les combats furent nombreux, plus de sept cents blessés civils en une semaine, dit une source très sérieuse. En un mois, cela en ferait plus de trois mille. Autre renseignement: l'hôpital de Hué recevait à la même époque une centaine de blessés civils par mois. Il en a reçu un millier pendant toute l'année 1965. Ces chiffres sont faibles par rapport aux précédents. Cela peut s'expliquer par le fait que les hospitalisations ne représentent qu'une petite partie des victimes. Seuls atteignent l'hôpital des blessés venant des secteurs ruraux proches. Et encore, sur dix blessés, huit ou neuf n'y arrivent jamais: ils restent à l'endroit où ils sont tombés.

Deux civils tués pour un Vietcong

A Da-Nang (ex-Tourane), dans les premiers mois de 1966, les arrivées de blessés civils étaient de cent à cent cinquante par mois. Dans le Delta, à Cantho, on m'a donné à l'hôpital civil des chiffres bien plus alarmants: vingt par jour en moyenne, dont six cents par mois. A Saigon enfin on était encore plus haut: entre cinquante et quatre-vingts blessés civils par jour dans les quatre hôpitaux civils, à quoi il faudrait ajouter les entrées à l'hôpital d'enfants, non incluses dans ce chiffre. Pour un mois cela donnerait entre mille cinq cents et deux mille quatre cents hospitalisés.

"Beaucoup de blessés meurent en route", me disait un médecin français de Saigon. Nous avons beaucoup de victimes de mortiers, en partie des mortiers vietcongs. Beaucoup de grands brûlés, y compris des enfants: napalm et familles entières sont détruites. L'autre jour, une femme enceinte, au bras froissé,

était la seule survivante de toute une maisonnée. A l'hôpital militaire, il arrive constamment que des soldats américains apportent des gosses vietnamiens, puis s'en vont: ils les ont ramassés en opération, orphelins du même jour que leur ont fait pitié.

Et les morts dans la population civile? Je n'ai tout simplement sur ce point aucun chiffre valable. Faut-il retenir une donnée fournie récemment par un sénateur américain? Selon M. Clement Zablocki, sénateur du Wisconsin, pour un soldat vietcong tué dans cette guerre, il faut compter deux morts chez les civils. Faisons le calcul: si l'on en croit les Américains, le total des Vietcongs tués en 1965 s'est élevé à 36.000 en chiffres ronds. Les morts civils devraient donc se chiffrer pour l'année à 72.000. Sous toutes réserves. Je suis tenté de croire que ce dernier chiffre est inférieur à la réalité.

Les débuts de l'implantation américaine, l'été 1965, ont été, semble-t-il, particulièrement meurtriers pour la population civile. Certains journalistes américains en sont restés bouleversés. "Cette guerre fait de nous des pacifistes", me disait l'un d'eux. Voici quelques exemples qu'ils donnent. Juin, près de Quang-Ngai (Vietnam central), nombreux villages systématiquement rasés par l'aviation et l'artillerie: grand nombre de villageois tués. Août, près de Da-Nang, villages incendiés au lance-flammes, en représailles contre des tireurs isolés. En automne, près de Pleiku, sur les plateaux, destruction par avions de villages déclarés "évacués": en fait, il y restait un certain nombre de montagnards. Autour de Duko et Le-Than, localités disputées, table rase de tous les villages par le napalm, les bombes, l'artillerie. En fin d'année, dans le delta du Mekong, très nombreux bombardements et mitraillages indiscriminés.

Le commandement américain, réagissant, a fait effort pour supprimer les abus. Il dresse la liste des objectifs autorisés à l'aviation. Les raids sont surveillés par des "contrôleurs aériens" en avion. Tout "coup de poing aérien" (air strike) doit être préalablement approuvé par le chef de la province, qui vérifie d'après ses renseignements s'il s'agit bien d'un objectif ennemi.

Ami ou ennemi?

Et puis à tout moment la bataille éclate de façon inattendue; en pleine rizière très peuplée, elle tombe du ciel sans préavis, change soudain de place, éclaboussant tout alentour. Voici un vol de Super Sabre à plus de 1.000 kilomètres à l'heure qui en quelques minutes lâchent chacun plus d'une tonne de bombes et arrosent l'objectif aux roquettes et au canon de 20 mm. A cette vitesse une erreur de quelques secondes peut tout mettre à côté. Voici des villages et des paysans dans la rizière. Amis, ennemis, qui sait? Mais le Vietcong est dans le coin. Soudain, c'est l'air strike des bombardiers navals, quinze minutes; puis les hélicoptères, lâchant chacun leur grêle de quarante-huit roquettes dix minutes; puis les hélicoptères "artilleurs", avec leurs mitrailleuses lourdes et roquettes; en une demi-heure, voici "assouplir" la landing zone, et deux mille cinq cents guerriers, à bord de soixante-quinze hélicoptères, tombent du ciel sur une campagne vietnamienne. Sauve-qui-peut, pour les campagnards pris dans la bataille.

Choix forcé et 850.000 réfugiés

Car l'évaluation de ces zones contestées est en définitive un objet d'objectif même de la politique américaine, afin de laisser le champ libre à la guerre et de pouvoir frapper sans avoir de problèmes. Il ne faut plus permettre que s'y accroche toute cette population rurale dont je parlais au début de cet article, qui s'obstine, afin de rester dans ses villages, à ne pas prendre parti et à vivre entre les deux camps qui s'entre-tuent. C'est ce que m'expliquait avec une franchise déconcertante un porte-parole américain à Saigon.

Il y avait trois comportements au choix pour les paysans, m'a-t-il dit: A) Rester où ils sont; B) Rallier les régions contrôlées par nous; C) Décamper vers l'intérieur, vers le Vietcong. L'application de notre puissance aérienne depuis février fait que le choix A est désormais impossible. Rester entre deux feux est invivable.

Il importe toutefois que ces changements soient effectués d'une façon humaine et dans le respect des intérêts légitimes et des droits acquis. L'évolution doit être répartie sur une période assez longue, et compte tenu des compensations financières et des exigences du reclassement des travailleurs.

Des problèmes aussi épineux ne peuvent pas être réglés dans l'épreuve de force d'une grève; et c'est inadmissible que de pareils débats paralysent des services publics essentiels. Une enquête conduite par des spécialistes désintéressés et compétents a plus de chance de découvrir les solutions convenables qu'un affrontement d'intérêts rivaux. M. Pearson a déjà trop attendu; une fois de plus son régime a fait preuve de faiblesse et d'indécision. La limite extrême semble maintenant atteinte, il doit agir.

P.S.

Donne-lui quand même à boire, dit mon père!

officielles comme ayant été en grande majorité "recasés" (resettled), c'est-à-dire rélogés et rétabli dans des régions amies par les soins des autorités sud-vietnamiennes.

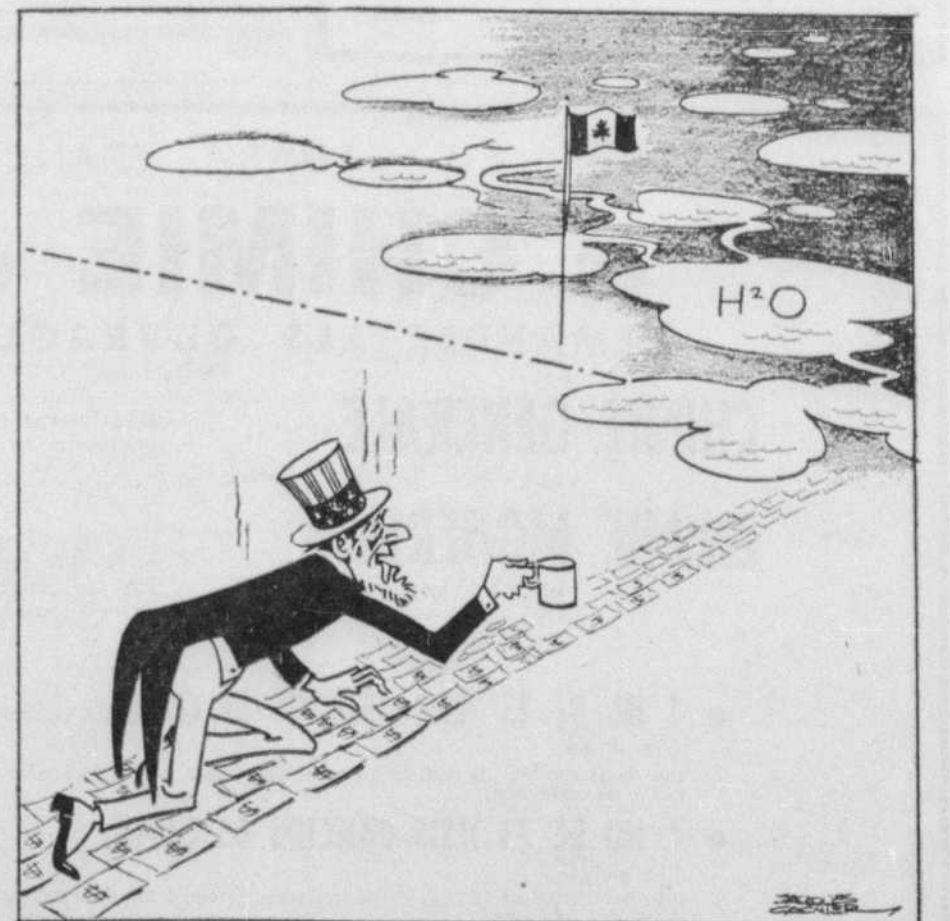
En réalité le chiffre des "recasés" est fortement grossi. Ils sont en effet causes touchées par l'aide américaine certains secours comme des couvertures, de l'argent, des matériaux pour rebâtir une maison, et six mois de riz. Aussi beaucoup de fonctionnaires locaux de l'administration sud-vietnamienne, qui souvent sont des militaires, pratiquent le "racket" des réfugiés: ils grossissent leurs



statistiques de recasés fictifs pour s'approprier le bénéfice correspondant ou bien revendent à leur compte une partie des secours.

Des milliers de réfugiés, réduits à s'aider eux-mêmes, se recasent comme ils peuvent. On les voit partout se bâtir des cabanes. Ils s'agglomèrent en nouveaux villages, envahissent les moulins espacés libres des villes. De petites bourgades comme Pleiku deviennent des villes-champignons. Les faubourgs de Saigon voient se multiplier les palloches. Aux alentours des grandes bases américaines naissent les bidonvilles de la prostitution et des mille petits trafics. En pleine rizière, rabattus le long des routes à peu près sûres, les réfugiés créent d'interminables villages-rubans. Pour le Vietcong, qui a ses agents dans cette population déracinée, tout cela constitue un excellent terrain d'action... (Le Monde).

Prochain article: L'enlèvement ou l'escalade.



MONTREAL, SAMEDI 11 JUIN 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seul la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$12.50, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$10.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$25.00, 6 mois \$12.50. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361



Le nouveau véhicule blindé M-113 servant au transport des troupes sera l'une des attractions aux manifestations marquant la journée des forces armées, aujourd'hui, à Valcartier.

Aujourd'hui, jour des forces armées

QUÉBEC — Une grande manifestation militaire marquera aujourd'hui, à la base de Valcartier, près de Québec, le jour des forces armées canadiennes, célébré partout au pays ainsi que dans les bases militaires du Canada à l'étranger.

A cette occasion, le gouverneur général du Canada, M. Vanier, a rappelé aux Canadiens la haute renommée dont jouissent les militaires du pays. « Nos forces armées, dit-il, font partie des plus belles traditions de notre pays: l'esprit de sacrifice, de discipline personnelle et de consécration à une cause supérieure à celle de l'individu, celle de la liberté et de la paix mondiale. »

Instituée en 1965 pour remplacer les « Journées individuelles des armes », cette journée vise à informer le public sur le rôle et la mission des militaires. L'an dernier, elle avait été célébrée à diverses dates, mais elle est observée cette année partout au pays, à la même date, soit aujourd'hui.

A cette occasion, on rappelle notamment le rôle du Canada au sein de l'OTAN, pour la défense de l'Amérique du Nord, aux Nations unies, en Zambie et au sein de la commission internationale de surveillance. On met aussi en lumière l'intégration et l'unité des trois armes, entre-prise il y a deux ans, et qui a atteint le stade des dernières mesures aboutissant à une force unique et unifiée. Ces dispositions soulèvent des problèmes délicats, tels ceux qui portent sur le choix d'un uniforme unique réglementaire, une seule échelle de promotions, un nom unique.

UN LEADER TORY:

Terre-Neuve ne cédera jamais le Labrador

CORNER BROOK — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative de Terre-Neuve, le Dr Noel Murphy, a affirmé que sa province ne céderait jamais le Labrador.

Le chef conservateur commentait ainsi hier à Corner Brook une déclaration du futur premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, selon laquelle il ne reconnaît pas la frontière entre le Labrador et le Québec.

Le Dr Murphy a fait savoir que le Labrador avait été donné à Terre-Neuve par le Conseil privé en 1927 et également conformément aux clauses de l'entente fédérale de 1949, ratifiée par le Conseil privé.

La seule façon de séparer ce territoire de Terre-Neuve, a dit le Dr Murphy, serait la signature d'un accord entre le gouvernement fédéral et le gouvernement terre-neuvien. « Je suis certain, a-t-il soutenu, que jamais les Terre-Neuviens ne permettraient une telle chose. »

Anniversaire pour les protestants de langue française

Des cérémonies ont marqué à Montréal, le centième anniversaire de « l'Aurore », journal des protestants de langue française de l'Amérique du Nord. Les représentants des églises protestantes francophones de Montréal et de la région y ont participé. M. André Luchaire, journaliste à « La Presse », a parlé de l'importance des journaux évangéliques dans le monde actuel. La journée s'est terminée par un « culte de louanges » au Centre évangélique de la rue Papineau, avec le concours de plusieurs chorales et solistes. M. Gaston Racine a fait la prédication.

U. de M.: nouvelle voie d'accès à la faculté des sciences de l'éducation

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de préparer divers grades en pédagogie, la faculté des sciences de l'éducation admet maintenant les étudiants qui auront suivi un groupe de cours formant un programme désigné sous le sigle L-70, dont la durée normale est de deux ans à plein temps. Les cours comprennent environ 70 crédits et couvrent les matières suivantes: langue française, langue anglaise, histoire ou géographie, mathématiques, sciences et philosophie. Ils constituent une nouvelle voie d'accès à la faculté des sciences de l'éducation.

La faculté annonce également qu'elle appliquera pour la première fois à l'automne 1966 un programme conduisant à la licence d'enseignement pour l'enfance exceptionnelle. De plus, elle a préparé un programme de licence en sciences pédagogiques, option techniques audiovisuelles, complète par un programme de diplôme d'études supérieures et de doctorat dans la même spécialisation. Le programme L-70 est ouvert aux étudiants qui ont terminé leur 11e année scientifique et aux enseignants qui détiennent un brevet B, un brevet supérieur ou un diplôme de même niveau. Ces enseignants pourront obtenir des équivalences pour les études suivies après l'obtention de leur diplôme.

Le L-70 ne conduit pas à un diplôme: il vise à permettre l'accès à la faculté des sciences de l'éducation. Il peut également permettre la poursuite des études en vue d'obtenir un baccalauréat en arts pour adultes. Cycle d'études préuniversitaires conçu dans l'optique des recommandations du rapport Parent, le L-70 donne accès aux études conduisant à diverses licences de la faculté des sciences de l'éducation.

Tout candidat désireux de faire analyser son dossier en vue de son admission au programme L-70 devra s'adresser au directeur du B.A. pour adultes, extra-muros, faculté des arts, 3113 Marie-Guyard (731-0636).

On sait que les enseignants, en particulier par la voix de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, réclament que les universités ouvrent leurs portes aux enseignants qui désirent se perfectionner, quelles que soient les études qu'ils aient faites antérieurement.

Quant à la licence d'enseignement pour l'enfance exceptionnelle, elle s'adresse aux éducateurs qui travaillent auprès de l'enfance exceptionnelle dans les écoles publiques. La faculté offre en premier lieu cette spécialisation aux éducateurs des enfants déficients mentaux éduqués et semi-éduqués (environ 11 p.c. des 300.000 enfants exceptionnels au Québec). Elle se propose par la suite de développer les autres spécialisations, ainsi que les programmes du diplôme d'études supérieures et du doctorat. Les études de licence seront réparties sur trois années à plein temps après le baccalauréat en arts, le baccalauréat en pédagogie ou l'équivalent.

Le programme de la licence en sciences pédagogiques, option techniques audiovisuelles, est conçu de façon à donner une bonne formation de base en psychologie et en pédagogie et un début de spécialisation en techniques audiovisuelles. Réparti sur trois années à plein temps, il comporte deux certificats de pédagogie fondamentale, deux certificats de psychologie fondamentale et deux certificats de pédagogie audiovisuelle. Il s'adresse aux éducateurs qui sont appelés à développer les laboratoires de techniques audiovisuelles et à mettre au servi-



Les élèves de la classe spéciale de 3e année de Mlle Marie-Nicole Plante ont fréquenté pendant deux ans une école ordinaire: ils ne parlaient pas français quand ils sont entrés à la TORONTO FRENCH SCHOOL. Ils suivent avec enthousiasme les cours qui y sont donnés entièrement en français.

Toronto, la française...

de notre envoyé spécial, Yves MARGRAFF

TORONTO. — C'est attendu, en débarquant à Malton vous n'avez pas l'impression de mettre le pied à Orly, voire à l'Ancienne-Lorette. Comme dit un général à propos de la France: « Toronto sera toujours Toronto. » Il n'en reste pas moins que toujours désireuse de « faire dans son verbe », la bien nommée Ville-Reine ne déteste pas, à l'occasion, « trinquier à la ronde ». Et quand il s'agit de trinquer, ce n'est décidément plus uniquement au Niagara qu'elle va chercher son vin. Au cours de la semaine à venir, à Toronto, on en boira beaucoup, du vin français, et l'on mangera aussi, on apprendra à goûter les bonnes choses et puisque les bonnes choses, dans bien des cas, n'entendent que le français, on apprendra à le parler.

Les responsables de la Semaine française de Toronto, qui sont aussi les ardents amateurs de l'Ecole française de la même ville, ont cru non sans à propos, que bonne chère, bons vins, haute couture, cinéma, sont d'irremplaçables ambassadeurs de la cause française dans le monde. C'est à cette enseigne aux multiples facettes qu'ils ont organisé leur semaine dont l'ouverture solennelle est prévue pour lundi après-midi en présence du ministre canadien des affaires extérieures (on a envie de dire « étrangères » pour l'occasion et pour faire plus français), M. Paul Martin; de l'ambassadeur de France au Canada, M. François Leduc; du ministre du bien-être social de l'Ontario, M. Louis Cécile; de MM. William Allen et Philip Givens (prononcez désormais Allant et Guivant), respectivement président du conseil métropolitain et maire de Toronto; ainsi que de M. Pierre Laporte, encore ministre des affaires culturelles du Québec, si tant est que ses nouvelles occupations lui permettent de répondre à l'invitation.

Un grand banquet dont le menu donne à rêver, projection de « La vieille dame indienne », réception sur le thème « La vie en rose » (on procure des lunettes à verres roses aux invités), marqueront la première journée de cette semaine. Le rythme ira croissant jusqu'à la clôture, samedi en huit.

Au programme, en dehors de deux films français par

ce de leurs collègues enseignants les ressources considérables des techniques et des appareils audiovisuels.

Pour être admis au programme conduisant au diplôme d'études supérieures, il faut être porteur d'une licence en sciences pédagogiques obtenue avec une moyenne de 70 p.c.; la scolarité minimale exigée est d'une année à temps complet. La scolarité minimale exigée pour le doctorat est de deux années complètes dont l'une doit être accomplie en résidence à l'université.

jour (version originale avec sous-titres anglais; quand même, l'optimisme ne va pas jusqu'à l'illusion!), on trouve une exposition de peintures et de sculptures organisée par le Musée de Québec; une présentation de littérature, par le ministère québécois des affaires culturelles; des démonstrations de cuisine canadienne (Mme Benoit) et française (Pierre Lelasseux, du merveilleux Provencal, commentée par Pierre Breton); des présentations de mode: prêt-à-porter français, couture québécoise (Marielle Fleury et Michel Robichaud); marche aux puces; et des dégustations, des repas gastronomiques, des soirées dansantes et autres.

Cette « semaine », en plus de promouvoir les aspects les plus variés de la civilisation française faite, comme chacun sait, autant de plaisirs raffinés que de philosophie, a pour objet de réunir des fonds pour continuer l'œuvre, largement engagée, de l'Ecole française de Toronto.

De cette école, dont les méthodes, semble-t-il, sont tout ce qu'il y a d'actives, les dirigeants disent qu'elle fut fondée, en 1962, dans le but de « procurer aux enfants canadiens une instruction bilingue, de caractère non confessionnel, basée sur un programme d'instruction d'un niveau élevé ».

Le succès de l'Ecole française a été, à l'apogée, la maison d'enseignement, qui ne comptait que deux institutrices, dont une occasionnelle, à ses débuts, est à présent animée par 36 enseignants et, l'automne prochain, le nombre des élèves aura atteint 650.

Les classes s'ajoutent aux classes à mesure que les enfants grandissent et l'intention des dirigeants est de dispenser l'enseignement jusqu'à la 13e année. A ce stade, l'Ecole française pourra accueillir 2.300 élèves.

Ce programme, bien entendu, réclame des moyens importants, de l'équipement, des locaux surfoit et c'est à quoi la Semaine française de Toronto doit contribuer cette année.

La « semaine » ne suffira pas, il va sans dire, quel que soit son succès. Mais les promoteurs espèrent qu'elle sera le coup d'envoi, qu'elle attirera l'attention du grand public sur la réalité française que l'Ecole entend précisément cultiver chez la jeunesse torontoise. Et si l'on en juge par l'appui généreux du monde des affaires, du commerce local, on peut souhaiter (en touchant du bois) que cette prise de conscience est en train de devenir réelle.

La plupart des manifestations de la Semaine française se dérouleront au Centre commercial Yorkdale, avec le concours des maisons Eaton, Simpson, Dominion, et plusieurs autres firmes dont le simple nombre est un encouragement.

Il y a moins de discrimination envers Indiens et Esquimaux

OTTAWA — La discrimination à la vie dure mais elle disparaît graduellement en ce qui concerne les soins de santé mis à la disposition des Indiens et des Esquimaux, selon le sous-ministre fédéral de la santé, M. J.N. Crawford.

Il a dit devant le comité ad hoc de la Chambre que le gouvernement fédéral partage l'idéal en vertu duquel les patients indiens et esquimaux doivent être traités dans des hôpitaux intégrés et recevoir les soins nécessaires dans les mêmes centres que les Blancs. « C'est ce vers quoi nous nous dirigeons lentement », a-t-il répondu à M. Robert Stanbury, libéral de York-Scarborough.

Le ministre éprouve toutefois des difficultés là où les services de santé en général ne sont pas adéquats et là où les Blancs hésitent à partager leurs facilités avec les Indiens et les Esquimaux.

D'autre part, certains Indiens éprouvent eux-mêmes de la réticence à utiliser les services dits « intégrés ».

Pour sa part, le Dr H.A. Proctor, directeur général des services médicaux, a souligné que la discrimination existe dans les deux sens et que plusieurs Indiens ne veulent pas partager la même chambre d'hôpital que les Blancs.

La seule façon commode d'acheter la **SPEARMINT WRIGLEY**... le populaire gros paquet à 10¢

Achetez-en bientôt!

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!

SEMAINE D'EDUCATION COOPERATIVE

COLLOQUE

"LA COOPERATIVE FACE A LA REVOLUTION TRANQUILLE"

DIMANCHE, LE 12 JUIN 1966
A 11 H. A.M.

ANIMATEUR : Claude RYAN

PARTICIPANTS : Marcel PEPIN, C.S.N.
Gérard PELLETIER, M.P.
André MORIN, Caisses Populaires Desjardins
G.-E. TURCOTTE, Cooperative Fédérée

ENDROIT : Ecole Très-Saint-Nom-de-Jésus (garçons)
1955, rue Létourneau — Montréal

Entrée libre —

CARINTHIA · CARMANIA · FRANCONIA

Pour aller en EUROPE.

prenez le chemin des bons vivants: choisissez un paquebot Cunard.

Des que vous montez à bord, la fête commence! Et vous découvrez de quoi est fait l'art de voyager: le service Cunard, la cuisine Cunard, l'ambiance Cunard — en un mot, la tradition Cunard.

Pendant toute la saison, presque chaque semaine, un paquebot Cunard part de Montréal ou de Québec pour l'Europe. Et vous avez le choix entre six ports d'arrivée: Le Havre, Southampton, Rotterdam, Greenock, Liverpool ou Cobh. Vous pouvez aussi vous embarquer à New York sur le Queen Elizabeth ou le Queen Mary — les deux plus grands paquebots du monde. Facilités de paiement si vous le désirez. Consultez une agence de voyages.

VOYAGER PAR CUNARD, C'EST DOUBLER SON PLAISIR.

CUNARD

VOUS ARRIVEZ REPOSE. VOUS REVEZ RAJOUR!

Siège social: 400, rue Saint-Jacques, Montréal. Bureau du Canada: 1000, rue Elizabeth, 940, avenue, boul. Dorchester, W. 9-9651. Ouvert le samedi matin.

LA SEULE NOUVELLE COLLECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE

MM. les Professeurs,

Si la Direction de votre institution n'a pas reçu le livre spécimen d'ici quelques jours, bien vouloir communiquer avec nous.

Centre Educatif et Culturel Inc.
190 ouest, rue Sauvé — Tél.: 389-1386 — Montréal

Le Centre Educatif et Culturel, maison d'éditions exclusivement canadienne-française, est au service de l'éducation dans le Québec.

CANADIENNE-FRANÇAISE

PÉDAGOGIQUE

ÉCONOMIQUE

APPROUVÉE

Manuel écrit par des Canadiens, P. Savard (prof. à l'Université Laval), H. Dussault (coordonnatrice de l'enseignement de l'histoire à la Comm. Scol. Rég. de Chambly), avec la collaboration de Louis Girard (prof. à la Sorbonne) et une équipe de prof. agrégés d'université. Imprimé et relié au Québec.

Parce que richement présenté par des illustrations et cartes en quatre couleurs, typographie attrayante servant de livre de classe et de livre de références avec documents et citations. En préparation: un cahier de travaux pratiques pour l'élève.

Toute l'Histoire Générale en 3 volumes

Tome I — Egypte, Orient, Grèce, Rome et Moyen Age jusqu'à 1328
(Mêmes périodes d'histoire dans les manuels français, en 4 couleurs coûtent de \$9.00 à \$10.00)

Tome II — Fin du Moyen Age jusqu'à 1815

Tome III — De 1815 jusqu'à nos jours

parution printemps 1967

Seul manuel d'histoire, approuvé POUR 5 ANS par le Ministère de l'Éducation du Québec, vu toutes ses grandes qualités.

PRIX \$4.75

LE MONDE CONTEMPORAIN

L. Girard

Le sensationnel volume pour les classes de 11ème et 12ème.

L'unique livre approuvé, avec 6 pages complètes de cartes en couleurs et 128 hors-texte en héliogravure, noir et couleurs.

Prix \$6.70

VOYAGES ET TOURISME

Les Canaries portent bien leur nom d'îles Fortunées

par Anne Sorel

Il était 20 heures 40 lorsque le Boeing d'Air France quitta Dorval; le soleil commençait à décliner et l'air s'éclaircissait des rayons couchants. L'avion allait ainsi poursuivre la lumière toute la nuit, une nuit très courte puisqu'à huit heures le matin nous étions à Orly. Si l'on fait abstraction du décalage horaire, nous n'avons pas mis plus de 7 heures pour traverser l'océan.

Des l'arrivée à Orly l'aventure commençait. Cette inauguration de la nouvelle liaison Air France: Paris-Las Palmas, allait nous conduire dans un autre monde vers les îles Fortunées, celles que l'on appelle aujourd'hui les Canaries.

Des l'aéroport de Gando, sur la Grande Canarie, l'atmosphère si particulière aux îles vous assaille de toute part. Un paysage de sable, de collines, sans végétation ou presque, mais dans l'aéroport on vous offre des fleurs par brassées, riches, odoriférantes. Cette double impression ne vous quittera plus et au long du voyage les spectacles de fin du monde et de paradis vont se succéder sans interruption.

Pour aller de l'aéroport Los Rodeos de Tenerife, à Puerto de la Cruz, à l'hôtel Metropole, la route est sinueuse et pas très confortable, et dans la nuit qui tombe elle ressemble à toutes les routes de campagne du monde, mais l'hôtel, lui est d'un pittoresque tout particulier. Placé face à une église dont le parvis se perd dans un jardin curieusement exotique (il faut s'habituer à cette étrange végétation de palmiers, de cactus, de fleurs rares et animales), il est à l'ombre d'un campanile qui rappelle à chaque heure la présence de Dieu.

Sous des dehors placides et tranquilles, il nous réserve une surprise à l'intérieur: bâti autour d'un immense puits de lumière, les chambres s'enroulent autour d'un salon où poussent des arbres. Un palmier entre autres s'élève jusqu'au deuxième étage.

La mer omniprésente
La mer est à deux pas, elle est partout omniprésente sur toutes les îles d'ailleurs, mais à Puerto de la Cruz elle est

sonore et claquante; un océan Atlantique tout surpris de voir ce petit paradis installé en son plein milieu.

Quatre jours allaient-ils nous suffire pour connaître et apprécier ces îles dont la renommée a fait le tour du monde. Car elles ont mille facettes et d'excursions en excursions, on passe des déserts les plus arides, aux plantations les plus luxuriantes. À Las Palmas par exemple, un hôtel se trouve posé au creux de l'un des gigantesques cratères naturels, l'un de ces cratères caractéristiques de la formation volcanique de toutes

terre, du maïs, dans des vallées à exubérante fertilité. Une fertilité si extraordinaire qu'on y fait deux et même trois récoltes par an.

Pays sans pluie
Dans ce décor fantastique le Canarien a bâti ses villages. Les maisons de stuc, couvertes de fleurs, s'accrochent au flanc de la montagne, toujours nichée dans une végétation dont on ne sait où elle prend vie, car il ne pleut pas aux Cana-

ries, qu'ils font partie cohérente de la nature.

Quand, au retour de ces excursions qui conduisent — semble-t-il tout au moins — aux confins de la terre, alors que l'on a fait à peine 60 ou 75 milles, on peut fort bien se reposer de tous ces paysages contrastés, en passant la soirée dans une boîte de nuit de style canarien, d'un goût excellent et où pour danser vous aurez droit aux meilleurs airs des meilleurs disques américains, entremêlés de folklore du cru.

Car les Canariens comme leur pays ont des gens à contrastes. Vous rencontrerez aussi bien au tournant de la route, l'opulente paysanne portant son fardeau sur la tête, ou l'ouvrier maraîcher qui se déplace lentement à califourchon sur son âne, pour découvrir un peu partout des chantiers futuristes où s'affaire un monde de constructeurs munis des instruments les plus modernes. Les modes américaines ne sont d'ailleurs pas loin, même si elles n'ont pas réussi à rompre la sérénité des îles, et chaque café chaque petit bistrot annonce sans vergogne Pepsi-Cola, ramenant le touriste dans un monde de limonades embouteillées et pasteurisées.

La Grande Canarie

Il ne faut pourtant point s'en tenir à Tenerife; à 30 minutes d'avion la Grande Canarie attend, placée comme un pois rond sur la mer. Si elle est volcanique elle aussi, son paysage est cependant moins brutal à l'oeil humain. C'est une île qui offre aux touristes de longues plages dorées, où la houle est sérieuse. Ces plages réservent aux amateurs de bord de mer d'étranges surprises, d'abord celle d'un sable chaud, si chaud qu'à midi les pieds nus ne peuvent en supporter le contact, et la surprenante histoire que l'on vous conte de leur formation. Venues grain par grain sur l'aile du simoun, directement du Sahara espagnol, ces plages ont hérité du mystère du grand désert.

La Grande Canarie c'est aussi de charmants villages intérieurs, des grandes villes comme Maspalomas. Des hôtels confortables, luxueux, comme le Santa Catalina à Las Palmas, dont le décor tout de même influence par l'Espagne, est cependant typiquement canarien, comme tout ce qui vit sur les îles.

Dans l'ensemble, les grandes constructions sont grises, car on y emploie cette pierre cristalline de lave, qui aux yeux des gens du cru est un peu triste, mais qui n'est que douce et qui se mêle si bien aux jardins en folie.

Et puis, il y a les balcons de bois sculptés où il fait bon flâner le soir ou prendre le petit déjeuner le matin. Il y a les terrasses pour l'après-midi, il y a les patios, ces cours intérieures, protégées du vent, où l'on soupe et où l'on danse, comme au Pueblo Canario par exemple. Et si par hasard il fait plus frais il y a toujours une mezzanine accueillante aux arcades largement ouvertes.

À la Grande Canarie il faut comme à Tenerife, s'aventurer dans l'intérieur des terres. Il faut par exemple prendre la route du nord et aller jusqu'à Teror, le plus vieux et le plus pieux village de l'île. On y vénère la Vierge du Pin, la patronne de l'archevêque, qui sait éveiller chez ses fidèles une telle tendresse, une telle vénération, que l'on ne laissera pas entrer dans l'église une femme en pantalon ou un homme en short. Elle est d'ailleurs très belle cette vierge, habillée d'or et d'argent, parée, couronnée de bijoux, c'est à la fois l'Enfant Jésus de Prague et les richesses de Loyola.

Diner chez Ali Baba

Il ne faut pas non plus quitter la Grande Canarie, sans aller, un soir, dîner dans un cratère. C'est à Las Cuevas que vous pourrez avoir cette impression de pénétrer vraiment dans les entrailles de la terre. Les éruptions ont créé des grottes immenses, qu'un hôtelier astucieux a su domestiquer, sans leur enlever leur rudesse. Et c'est dans un antre à la Ali Baba que l'on vous servira les plats du pays.

Pour pénétrer dans cet étrange restaurant il faut carrément entrer par le flanc de la montagne. Un couloir de 300 pieds peut-être vous amène alors dans une salle qui selon votre humeur vous oppressera ou vous émerveillera. Immense bulle faite il y a tant d'années par le volcan en folie, dont les parois sont restées chatoyantes de ce brun mauve que l'on ne peut juger à la lumière du jour.

Confort et gentillesse

C'est le grand talent des Canariens que d'avoir su placer, à Tenerife, à la Grande Canarie, ou dans les autres îles hôtels et restaurants, dans les endroits les plus aptes à nous surprendre. Que ce soit palace, résidence ou parador, l'hôte canarien peut trouver à son goût un endroit qui lui parle à l'âme.

Et que le voyageur ait choisi pour son repos un cirque immense et montagneux comme le ravin de Tirajana, une plage comme Las Canteras ou Las Alcanteras, ou Tejada au pa-

ra. Ceux-ci ont été installés, ou bien dans de nouveaux bâtiments, ou bien dans des palais ou résidences anciennes qui ont été transformés en des logements confortables. Leur situation stratégique fait des paradors à la fois un point d'étape pour le voyageur qui part pour un lieu de séjour pour celui qui tient à se reposer.

norama grandiose, entouré d'un amphithéâtre pétrifié, il trouvera partout l'aimable gentillesse des Canariens, leur gaieté sans

exubérance leur calme. Et puis il y a aussi leur goût de chanter et de danser, de porter encore leur costume national aux fêtes, et peut-être bien pour plaire aux touristes... mais qu'importe. Sous cette latitude tout semble vrai.

Il faudra d'ailleurs que je vous parle du folklore canarien, cet étrange mélange de flamenco, de fado, mais qui comme le pays, comme les habitants reste unique. Ce sera si vous le voulez bien ma prochaine chronique sur les îles Fortunées.

UNE AUTO EST INDISPENSABLE EN EUROPE



Profitez des facilités les plus avantageuses D'ACHAT ou de LOCATION
VOLKSWAGEN - PANHARD
RENAULT - SIMCA - CITROEN
FIAT - VOLVO - PEUGEOT
TAUNUS
Choix dans toutes les marques européennes
Kilométrage illimité - Assurance et permis internationaux
Livraison dans toute l'Europe. Garantie de rachat en dollars
Réservations billets: AVION - BATEAU
Service Européen de Tourisme Automobile
1176, rue DRUMMOND - Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-3906

À 15 MINUTES DE MONTRÉAL TOUS LES AVANTAGES DE LA CAMPAGNE



pour couples qui aiment la paix et demoiselles: infirmières - institutrices - et autres
vacances: repos - vérité - recueillement

En bordure de la rivière des Prairies
Tranquillité - beauté - amusements divers
Services intellectuels et spirituels à qui les sollicite
INFORMATIONS 684-2311
Dépôts sur demande à
VILLA ST-MARTIN
9451 boulevard Gouin, O.
Pierrefonds

LE TOUR CLASSIQUE DE L'EUROPE

Direction: Mlle Mercedes Laurence

EXCURSION DE 21 JOURS, DU 11 JUILLET AU 1er AOÛT

FRANCE - ITALIE - SUISSE

Trois jours à Paris — défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées — la Côte d'Azur en autocar avec visite de l'île de Bendor, Nice, Gènes, Pise, Rome, Sorrente, Capri et la Grotte d'Azur, Florence, Assise, Venise, Milan, Stresa, le lac Majeur avec les îles Borromées et Montreux.

Partout hôtels de première classe — \$930.00 can.

Renseignements et inscriptions:

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION — Montréal 2 — Tél.: 845-8221

DEUX TOURS D'ETE EN EUROPE

spécialement conçus pour les jeunes

1er départ: 11 juillet — retour 1er août
par suite d'annulations QUATRE PLACES disponibles

2ème départ: 1er août — retour 22 août
encore CINQ PLACES disponibles

FRANCE - ITALIE - SUISSE

circuit en autocar - Direction R. BOUTARIC et F. NICAISE
organisation et vente sans intermédiaire. Groupes homogènes

VOYAGES DE QUALITÉ...
QUALITÉ MALAVOY \$721. (can.)

Dépliant sur demande

Voyages

ANDRE MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester

MONTRÉAL

UN. 1-2485

La maison aux milliers de références



Comme marque d'estime pour nos Bons Amis du Nord Nous célébrons la Semaine Canadienne



du 26 juin au 2 juillet

par des célébrations spéciales et un spectaculaire feu d'artifice nous soulignerons ensemble nos deux grandes fêtes nationales.

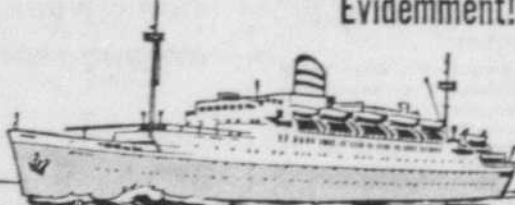
Jour de la CONFÉDÉRATION et
Jour de l'INDÉPENDANCE
Vendredi, 1er juillet

SEMAINE des ENFANTS
du 26 juin au 2 juillet
par la
PARADE ANNUELLE des ENFANTS
sur l'avenue Principale
"BOARDWALK"
Mercredi, 29 juin

Tous les sports de l'été
Grandes étoiles du monde
du spectacle
Très beaux hôtels et motels

Pour détails plus complets
écrire à:
Chambre 197,
Convention Hall,
Atlantic City, New Jersey 08401

Holland-America fait-elle escale...
en France, en Angleterre?
Régulièrement.
en Irlande, en Allemagne?
Fréquemment.
en Hollande...?
Evidemment!



Soit en partant de Montréal/Québec, soit de New York — vous vous réjouirez d'une extra semaine de vacances sur mer pour seulement quelques dollars de plus qu'en avion.
Prenez la mer pour Cobh, * Galway, * Southampton, Le Havre, Bremerhaven, ou notre port d'attache Rotterdam! Partez de Montréal ou Québec sur les paquebots populaires et économiques "Ryndam" et "Massdam". Partez de New York sur notre vaisseau-amiral "Rotterdam", nos magnifiques "Nieuw Amsterdam" ou "Statendam" ou si vous préférez l'intimité, notre "Prinses Margriet" qui n'a qu'une classe.

Sur tous nos paquebots vous trouverez l'hospitalité hollandaise et un service sympathique et correct. Mais, ce qu'il vaut plus, vous jouerez de la vie en route vers l'Europe. Un paquebot c'est beaucoup plus que seulement un moyen de transport! Demandez votre agent de voyages.

EN PLEINE SAISON DE NAVIGATION
Joignez-vous à nous! le 4 juillet
S.S. Ryndam de Montréal et Québec
à: Southampton, Le Havre et Rotterdam

Holland-America Line

5245 rue Peel - Montréal 2, P.Q. — Téléphone: 866-1731

TOUTES LES PLUS BELLES DESTINATIONS AU MONDE

LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEUX PRIX
Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez
VOYAGES
TRAVELAIDE
LTEE
1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2 UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H.
LE SAMEDI JUSQU'À 4 H.
Un seul bureau à Montréal



ROME
c'est les jolies femmes, le Colisée, le vin rouge, les terrasses des cafés
c'est aussi le carrefour de l'Europe et le tremplin vers Athènes, Beyrouth et Tel-Aviv.

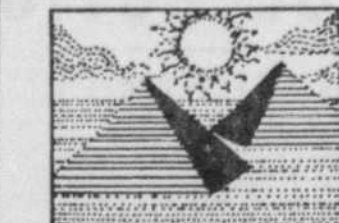


CPA
c'est le chemin qui mène à Rome. Dites à votre agent de voyages que vous voulez aller directement* au coeur de l'Europe méridionale. De Montréal \$419, aller-retour, tarif excursion, 14-21 jours.

*sans escale à partir du 9 juin

LIGNES AÉRIENNES **Canadien Pacifique**

CANADIEN PACIFIQUE - TRAINS / CANADIEN PACIFIQUE / BATEAUX / VOYAGES / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS - LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



Revivez des passages de la Bible en Egypte, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Israël

Faites une excursion en Terre Sainte et au Moyen-Orient. Voliez jusqu'à Rome ou Paris et prenez la correspondance pour le Caire, première étape de votre excursion. Voyez les Pyramides, le Sphinx, les trésors des Pharaons; flânez dans les bazars orientaux de Damas; à Beyrouth, visitez les fameux temples de Baalbek. Votre excursion vous conduit ensuite à Jérusalem, berceau du Nouveau Testament. Pour renseignements, composez 861-9361.

Voyagez CPA
15 jours: \$378.40 plus le billet d'avion (TT/ACP/1) - 21 jours: \$440.00 plus le billet d'avion (TT/ACP/2)

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈMES

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES

TRAVELAIDE

LTEE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

Le gouvernement central, le Québec et l'assurance-maladie

OTTAWA — Les indications voulant que le Québec ne soit pas au nombre des provinces qui prendront part au régime d'assurance-maladie établi par le gouvernement fédéral confèrent plus d'acuité à un problème qu'Ottawa n'a même pas encore étudié.

Le ministre de la santé, M. MacEachen, a révélé que le gouvernement fédéral n'a pas encore étudié la possibilité d'offrir des paiements de péréquation aux provinces non désireuses de souscrire au projet d'Ottawa, en vertu duquel le gouvernement central paierait la moitié du coût des régimes d'assurance-maladie mis sur pied par les provinces.

A la suite de discussions avec les provinces et les médecins, le ministre s'est dit confiant que toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta, auront un régime en vigueur à la date prévue.

Le ministre estimait que le Québec ferait partie du projet, dès le début du régime, soit le 1er juillet 1967. Mais c'était alors que M. Jean Lesage dirigeait l'administration libérale de la province de Québec.

Le futur premier ministre, M. Johnson, a déclaré jeudi que les libéraux voulaient aller trop vite en promettant un régime

universel d'assurance-maladie pour le 1er juillet 1967. Le Québec, a-t-il dit, adoptera un tel régime "seulement quand ses moyens le lui permettront".

Au sujet des paiements de péréquation, le chef de l'U.N.A. affirmait que le Québec ne laissera personne "lui piler sur les oreilles". Il a ajouté qu'il y aurait des discussions avec Ottawa à ce propos.

Si la seule province de l'Alberta se tenait à l'écart du régime fédéral, Ottawa n'éprouverait pas de grande nécessité d'élaborer une politique de paiements de péréquation. Mais il en sera tout autrement si le Québec, qui compte le quart de la population du pays, décidait de surseoir au projet.

M. Johnson

(Suite de la première page)

au privilège politiques, mais tout simplement un lien entre le comté et l'administration. Il n'y a pas d'autre moyen pour assurer la démocratie des partis politiques, qui doivent être aussi bien structurés que les organismes de pression.

M. Bertrand a affirmé que l'Union nationale ne s'agrippera pas au pouvoir "pour l'amour du pouvoir", mais pour agir dans le sens des meilleurs intérêts de la province.

M. Johnson a pour sa part fait savoir qu'il n'avait pas encore arrêté définitivement le choix des membres de son cabinet et qu'il était encore en consultation avec ses collègues à cet égard.

L'on croit généralement qu'il gardera pour lui-même les ministères des affaires fédérales provinciales et de la justice, du moins au début. L'on estime également qu'il confiera à M. Paul Doreau, député de Saint-Jacques, les ministères des finances et du revenu, tandis que M. Jean-Jacques Bertrand, député de Mississquoi se verrait confier les portefeuilles de l'éducation, de la famille et du bien-être social.

Il appert d'autre part que le nouveau gouvernement du Québec ne voudra pas souscrire à un régime fédéral-provincial d'assurance-maladie avant d'avoir étudié à fond la capacité financière de la province à y faire face.

M. Johnson a nié qu'il s'oppose à l'institution d'un régime universel d'assurance-maladie dans la province, précisant qu'il ne tolérerait pas que le gouvernement central lui impose une date limite pour l'acceptation de l'aide fédérale au régime.

Le régime proposé doit entrer en vigueur le 1er juillet 1967.

Le syndicat des journalistes de Montréal et les candidats du 5

Dans une longue déclaration remise à la presse, le bureau du syndicat des journalistes de Montréal s'élève contre les propositions tenues par M. Lesage et les membres de sa famille au sujet du rôle des journalistes au cours de la campagne électorale. Après avoir rappelé les faits, le bureau du syndicat déclare notamment: "Les journalistes ont beaucoup de travail et l'on met tout le monde dans le même panier. Toute la profession y passe alors qu'on sait très bien que les journalistes parlementaires et ceux qui font de l'information politique ne constituent en fait qu'un faible pourcentage des équipes rédactionnelles. Si parmi eux, il y en a certains qui se livrent à des pratiques répréhensibles — la chose reste à prouver — il faut certes le déplorer, mais que l'on ait au moins le courage et la décence de les nommer sans élaborer injustement toute la profession."

AU QUÉBEC, EN 1965

Le feu a fait des dégâts pour \$2.5 millions

QUÉBEC — Les dommages matériels causés par le feu à Québec se sont élevés à \$2,591,529 en 1965, soit une augmentation de \$449,492 sur l'année 1964, rapporte le directeur du service des incendies, M. J.-B. Voiselle dans son rapport annuel déposé devant le conseil municipal.

Le rapport souligne en outre que quatre personnes ont perdu la vie au cours des incendies en 1965.

En ce qui concerne le montant des dommages, \$2,462,813 étaient couverts par les assurances alors qu'un montant de \$128,716 ne l'était pas.

Le chef Voiselle rapporte 29 incendies criminels dont 21 causés par des actes de vandalisme, soit dans deux églises, deux écoles, un centre de loisirs, un hôtel et neuf propriétés privées et commerciales.

De plus, M. Voiselle estime à 70 le nombre des infractions à la loi des incendies. A ce sujet, sept individus ont été peints allant de deux ans de prison à des sentences d'indulgence.

Le rapport précise que la cigarette est la cause la plus commune d'incendies. La négligence des fumeurs a provoqué 702 départs d'incendies en 1965. Les défectuosités du système d'électricité viennent au second rang.

Ports

(Suite de la première page)

Le ministre du travail, M. Nicholson, a annoncé qu'un haut fonctionnaire de son ministère tentait de trouver une solution au conflit qui oppose Air Canada et ses employés sédentaires.

Ce médiateur serait à l'oeuvre depuis 48 heures, a-t-il révélé.

M. Nicholson a souligné qu'il était inusité au ministère du travail de nommer un des membres de son personnel comme conciliateur mais qu'il pensait que l'homme choisi — dont il n'a pas voulu dévoiler le nom — avait toutes les qualités requises pour cette tâche.

Le ministre n'a pas voulu dire si un médiateur de l'extérieur serait nommé dans le cas d'un échec du haut fonctionnaire.

"Les ministères du travail et des transports se rendent compte de la gravité de cette situation, a-t-il ajouté, et ils font tout en leur pouvoir pour éviter la grève."

Les employés au sol d'Air Canada ont décidé de déclencher une grève à minuit, le mercredi 15 juin.

M. Robert Dye, président de l'Association indépendante des employés des sociétés aériennes, a fait savoir hier que 1,433 employés impliqués dans une dispute ouverte au sujet d'une convention collective avec Air Canada ont voté en faveur de la grève dans une proportion de 1,201, soit 83 pour cent.

Air Canada avait annoncé plus tôt que les services aériens ne seraient pas interrompus même s'il y avait arrêt de travail. Les autorités de la société ont déclaré aux futurs passagers que l'horaire normal des vols serait maintenu.

La grève touche le personnel des ventes et celui du service aux voyageurs. Ils s'occupent des réservations, des billets et des passagers.

Marins

(suite de la première page)

D'autre part, le Syndicat des gens de mer danois a décidé de lancer aujourd'hui un préavis de boycottage des navires britanniques ou des navires même danois transportant des marchandises britanniques, a déclaré un porte-parole du syndicat. Cependant ce boycottage ne pourra entrer en vigueur que dans 12 jours, aux termes de la loi danoise. Un second préavis sera lancé dans sept jours.

Le Syndicat norvégien des gens de mer est disposé à apporter une aide financière directe aux marins britanniques en grève, ainsi que toute autre sorte d'aide, a déclaré un porte-parole du syndicat. De son côté, le trésorier du syndicat a confirmé que l'organisation était prête à fournir une aide financière aux marins britanniques, s'ils en exprimaient le désir.

La CSN

(Suite de la première page)

développement général et régional réaliste et efficace.

Elle demande une hausse du revenu minimum des citoyens et souhaite que l'on en vienne éventuellement à considérer le concept d'un revenu de base pour tous.

Vieillesse

Traitant de la sécurité sociale, la CSN se refuse à admettre que celle-ci soit conçue comme un simple régime de prestations, encore moins un régime de prestations anarchiques comme il l'est actuellement.

Selon la CSN, le régime actuel des pensions de vieillesse ne fait que résoudre une petite partie des problèmes des vieillards.

Un véritable régime de sécurité sociale de la vieillesse ne consiste pas seulement à fournir aux vieillards, une certaine somme par mois, mais doit mettre à leur disposition un ensemble d'institutions et de moyens propres à leur permettre de continuer leur vie dans un milieu social convenablement intégré à la vie de la communauté.

Abordant le problème du logement, le mémoire note que l'on est frappé par la "scandaleuse" indifférence des gouvernements depuis toujours dans ce domaine. "Voilà un domaine qui, malgré son importance extrême pour le bien-être de la population, est livré presque tout entier à l'anarchie lucrative des spéculateurs, dans le mépris le plus complet des besoins des masses travailleuses."

Ottawa

(Suite de la première page)

"Qu'est-ce qui se produit quand les esprits sont étroits?" a interjeté M. Gilles Grégoire (Créd.-Lapointe).

Les Communes ont décidé de remettre à plus tard le vote sur l'amendement du député libéral de Lévis, poursuivant l'étude clause par clause du projet de loi. On prévoit que l'amendement sera mis aux voix la semaine prochaine.

La veille, le député indépendant J.-A. Mongrain, de Trois-Rivières avait échoué dans sa tentative d'amendement visant à assurer la présence de trois Canadiens français sur neuf, au conseil d'administration de la nouvelle corporation.

Son amendement fut battu par 68 voix contre huit, lors d'un vote par assis et levé.

Quatre créditistes, le député conservateur indépendant Maurice Allard, de Sherbrooke, le député conservateur de Montréal — Ste.-Marie, M. Georges Valade, et le député libéral de Laval, M. Jean Rochon, avaient appuyé M. Mongrain.

L'ancien ministre du travail, M. Michael Starr, avait mérité les applaudissements des deux côtés de la Chambre en disant que cette formule constituait le pire type de discrimination possible.

"Nous sommes tous des Canadiens, a-t-il dit. Aucune distinction ne devrait être faite à ce sujet."

Jack Roxburgh, député libéral de Norfolk, est intervenu à voix surélevée pour dire à ses "amis français" qu'ils s'employaient à enfoncer un coin dans le pays.

"J'ai entendu tout ce que je peux entendre... j'ai atteint ma limite", de dire M. Roxburgh.

Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a fait observer que de toute manière, le président de Radio-Canada, le maire de Hull, et le président du Conseil des arts — tous trois de langue française — allaient faire partie de l'administration de la corporation.

"L'étroussée d'esprit quelle qu'elle soit" ne devrait pas être considérée comme une qualité chez des gens intéressés à la culture, a dit Mlle LaMarsh.

Les "Jeunes Canadiens"

Après l'étude de l'amendement de M. Guay, la Chambre est revenue à celle du projet de loi créant la Compagnie des jeunes Canadiens, réplique des Peace Corps américains, mise de l'avant par le premier ministre lui-même.

M. Pearson a requis et obtenu l'accord de principe de la chambre sur le projet, puis les Communes ont commencé l'étude détaillée du projet de loi en comité plénier. L'ajournement de la chambre est survenu avant qu'on ait terminé les travaux.

En présentant le projet de loi, M. Pearson a dit que plus de 2,500 demandes venant de volontaires ont été reçues par l'organisation intermédiaire de la Compagnie des jeunes Canadiens. Quarante pour cent de ces demandes ont été faites par des femmes. Les demandes d'inscription viennent surtout des étudiants du secondaire, du pré-universitaire et de diplômés.

Environ 65 pour cent des requérants se classent parmi les 18-25 ans, quelques-uns ont 40, 50 et même 60 ans. Le premier ministre espère qu'un plus grand nombre d'adultes soumettront leur

M. Paul Martin et l'OTAN

(Suite de la première page)

de bonne volonté dans la poursuite de solutions," qui rendait tout progrès très lent.

Commentant la déclaration du ministre, M. John Diefenbaker, chef de l'opposition, a souligné que parfois "il y a victoire dans la remise de décisions." Les pays de l'Occident pouvaient maintenant espérer que les voix de la raison assureraient le maintien de l'OTAN.

M. Diefenbaker a noté que la proposition danoise de tenir une conférence Est-Ouest dans un avenir rapproché avait du mérite, bien que, a-t-il ajouté, l'expérience passée doive contenir tout excès d'optimisme quant au résultat d'une telle rencontre.

Le chef conservateur a formulé le souhait que la visite prochaine du président de Gaulle en Union soviétique l'amène à modifier ses attitudes à l'égard de la préservation de l'OTAN.

M. Diefenbaker a déclaré qu'il rejette le point de vue selon lequel les jours de l'OTAN sont comptés. "L'Alliance," a-t-il dit, "doit être maintenue même si elle doit être modifiée."

M. Diefenbaker a accueilli avec plaisir la décision de la conférence de Bruxelles de remettre à plus tard toute action quant au retrait de Paris du siège politique de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Si ce retrait avait été arrêté, l'OTAN serait passé à l'histoire.

"Toute action," a dit M. Diefenbaker, "de placer la France à l'écart de l'OTAN aurait affaibli l'Alliance au point qu'elle ne deviendrait plus qu'un souvenir."

Par ailleurs, le ministre des affaires étrangères, M. Martin, s'entretiendra en fin de semaine avec le nouveau délégué permanent du Canada à l'OTAN, C.S.A. Ritchie. La rencontre aura lieu à Windsor.

M. Martin, qui est rentré jeudi d'une conférence des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Alliance atlantique, assistera dimanche à un dîner d'amitié canado-américain à Detroit. Quant à M. Ritchie, qui assumera ses nouvelles fonctions d'ici peu, il se rendra à la même cérémonie en provenance de Washington où il est ambassadeur. On croit savoir que M. Martin veut mettre M. Ritchie au courant de la conférence de cette semaine.

candidature. L'âge minimum requis est de 18 ans, mais il n'y a pas de limite maximale.

Le programme devrait débiter ce mois-ci par un cours d'orientation de six mois à l'intention des 69 premiers volontaires. Après quoi, ils seront prêts à coopérer au relèvement social et économique des régions défavorisées. Pour leur travail, les volontaires re-

çoivent une compensation pour leurs dépenses et un peu d'argent de poche. Au terme de leur mission, ils reçoivent une modeste rémunération pour chaque mois de travail.

Au cours de la première année de la mise en oeuvre du programme, les volontaires resteront au Canada, puis se rendront à l'étranger par la suite.

NAISSANCE

Monsieur le professeur Jean Boulakia et Madame née Janet Olesker, ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fils, le jeudi 9 juin 1966, à l'hôpital Reddy Memorial.

13-6-66

COURS D'ETE POUR PROFESSEURS ET ADULTES

UNIVERSITE DE MONTREAL EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

CATÉCHÈSE

Initiation générale. Approfondissement doctrinal et catéchétique. Pastorale catéchétique et ministère sacerdotal. Recherches sur la catéchèse des adolescents.

EDUCATION PHYSIQUE

Stage d'éducation physique au niveau élémentaire
Stage de basket-ball au niveau scolaire
Stage de volley-ball au niveau scolaire
Stage de gymnastique sportive
Stage de rythmique et de danse moderne

HISTOIRE

Synthèse d'histoire générale de la civilisation occidentale.

INSTITUT DE RADIO-TÉLÉVISION

Enseignement de base des communications de masse. Initiation théorique. Problèmes de l'écriture (script), de l'animation, de la préparation et de la réalisation de programmes.

LANGUES VIVANTES

Allemand — niveaux élémentaire et intermédiaire — cours intensif (méthode audio-visuelle) — cours intensif à l'intention des théologiens, professeurs et étudiants (méthode du Goethe Institute)
Anglais élémentaire — cours théoriques (60 heures), laboratoire (30 heures).
Ecole anglaise d'été — session intensive de 6 semaines.
Espagnol — 1re et 2e années — cours pratique avancé.
Italien — 2e année.
Russe — Introduction orale et éléments de grammaire.

LECTURE RAPIDE

Cours du soir — deux sessions débutant les 13 et 14 juin.

LINGUISTIQUE

Série de 15 cours répartis sur deux ans.
Introduction à la linguistique.
Stylistique du français écrit et composition.
Enseignement individualisé du français normalif: orthographe.

MUSIQUE

Pédagogie de l'enseignement collectif de la musique (1re et 2e années).
Méthodologie hongroise appliquée au niveau secondaire.

SCIENCES

Pour la première fois cette année, l'Extension de l'enseignement en collaboration avec la Faculté des sciences et la Faculté des sciences de l'éducation, offre aux professeurs la possibilité d'obtenir des crédits pour les cours suivants:
Chimie — cours inspiré de "Chem Study";
Mathématiques — 4 cours différents au programme;
Physique — programme du PSSC, Session spéciale pour les personnes inscrites aux cours télévisés.

AUDITEURS

Élèves auditeurs acceptés, après étude du dossier, aux cours du B.A. pour adultes et à certains cours de la Faculté des lettres.

UNIVERSITÉ DE MONTREAL
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 3

Pour renseignements: 342-9563
Pour dépliant: 342-9398



à bon entendeur

CBF 690

RADIO-CANADA

Paraphrasant une expression populaire, la radio de Radio-Canada vous dit, cet été: "A bon entendeur, CBF-690". Ce n'est pas un ordre, seulement un mot d'ordre. Vous devez écouter CBF-690 cet été, car vous êtes "un bon entendeur", c'est-à-dire un amateur de belle et bonne radio. A partir de lundi, c'est l'été à CBF-690: des émissions faites pour la saison avec des animateurs qui ne prendront pas de vacances pour aggraver les vôtres. Profitez-en! A bon entendeur, salut!

Principales émissions à l'affiche:

à la bonne heure
présent
feu à volonté
composez 861-9796
le père Legault écoute
l'assiette à musique
radio-transistor
invitation à la musique
le temps des sauterelles

Fondé par J.-A. Thérien, administré par la revue "Etudes françaises"

A la Galerie Waddington

Un prix littéraire de la "francité"

par Alain PONTAUT

Comme M. Philippe North, attaché culturel de l'ambassade de France à Ottawa, le rappelle mercredi à ses hôtes de l'université de Montréal au cours d'une réception destinée à marquer la création du Prix de la revue "Etudes Françaises", la culture française, on le sait aujourd'hui de reste, appartient autant aux artistes, écrivains, professeurs, étudiants, citoyens de Montréal et de Bruxelles, de Lausanne, de Dakar ou de Port-au-Prince qu'à la France elle-même. C'est aujourd'hui une vérité reconnue que cette affirmation d'un empire qui n'appartient plus à ses maîtres d'hier mais à l'ensemble de ses éléments constitutifs.

Cependant cette déclaration de principe ne suffit pas puisqu'elle ne dissout pas tous les problèmes, puisqu'elle ne règle pas en particulier celui qui représente le conflit, dans le domaine de l'activité créatrice, entre l'usage linguistique et culturel français, la norme linguistique établie à partir d'un territoire d'un univers particuliers qui sont ceux de la France, et d'autre part la réalité historique, géographique, sociale, politique, morale que l'écrivain québécois, par exemple, a le besoin et le devoir de spécifiquement exprimer réalité et aspirations naturellement très différentes de celles d'une métropole fort éloignée dans le temps et l'espace.

L'art pour l'identité

Il faut donc susciter, mais à partir des mêmes coordonnées, au moyen du même véhicule, des œuvres qui soient l'émulation et le miroir d'un monde spécifique, c'est-à-dire sans commune mesure avec l'univers romanesque de Paris, de Bordeaux ou de Marseille. C'est la racine du conflit, la condition de l'affirmation artistique de l'indéniable identité.

Publiée par les Presses de l'université de Montréal, on connaît la revue "Etudes Françaises" et le riche travail

qu'elle accomplit trois fois l'an, par ses analyses thématiques, ses chroniques, ses notes de lecture, ses inventaires bibliographiques, au service des lettres françaises et canadiennes-françaises.

G.-André Vachon, qui se repose de sa quête épuisante de l'œuvre de Claudel — "Des années de ma vie", dira-t-il — par l'étude qu'il fait actuellement "de choses canadiennes du 19e siècle et françaises du

nom; que les manuscrits seront reçus jusqu'en mars 1967 et le prix décerné en décembre; que les œuvres soumises doivent avoir une longueur minimum de cent pages; que ce prix entend souligner l'universalité sans doute mais surtout la diversité de la culture française; qu'il se propose d'intensifier l'activité des différents foyers de culture française à travers le monde; et qu'il est bien dans l'intention des organisateurs du prix d'introduire largement l'étude de cette diversité, comme du décalage entre les origines d'une culture et son enracinement présent, dans la revue elle-même.

Quoi de commun ?

A ce Prix de la revue "Etudes françaises", M. Vachon, en accord avec son fondateur, a donné le nom de "prix littéraire de la francité", et il s'explique ainsi sur les objectifs profonds de l'entreprise:

"Parmi les domaines littéraires issus des anciens empires coloniaux, les littératures périphériques d'expression française ont longtemps occupé une place à part. En domaine hispanique, il existe depuis plus d'un siècle une littérature latino-américaine nettement différenciée du corpus traditionnel des œuvres issues de la métropole européenne.

en même temps, sur tout le territoire de l'ancien empire colonial français, commencent à se constituer des littératures autochtones d'expression française.

"Ainsi naissent, de par le monde, l'image d'une communauté linguistique et culturelle recouvrant une grande variété de provinces littéraires, presque toutes très jeunes, et que l'on a baptisée récemment du nom de "francité". Le caractère le plus original de ce domaine nouveau, c'est peut-être son extrême morcellement. Les littératures de l'Amérique hispanique et anglosaxonne forment des ensembles relativement homogènes. Mais, quoi de commun, entre l'écrivain de Bruxelles et celui de Beyrouth, de Fort-de-France ou de Montréal? Entre ceux de Port-au-Prince et ceux de Brazzaville, la différence est déjà profonde, comme entre ceux qui, à Madrid, à Varsovie, à Bucarest, écrivent toute une partie de leur œuvre en français. Quoi de commun? Le sentiment, tout d'abord, de faire rayonner de par le monde un inestimable patrimoine intellectuel: celui de la culture française; la conscience, aussi, de ce conflit, toujours latent, à l'intérieur même de l'activité créatrice, entre la norme linguistique et culturelle qui est française, et la réalité, bien autochtone, qu'ils ont à exprimer."

Si donc les solutions à apporter à ce conflit sont d'un intérêt vital pour l'expression littéraire québécoise et, autre, on admettra que l'effort de stimulation représenté par ce prix vient à son heure. Tout le monde en conviendrait volontiers mercredi dernier. Personne n'osait pourtant se prononcer sur le degré de participation des auteurs, débutants ou non, ainsi sollicités. Souhaitons-le très élevé, du moins les lecteurs et membres du jury, André Vachon lui-même, Jacques Brault, Paul-Marie Lapointe, perdre pied quelques mois sous le poids des témoignages d'une francité innombrable.

Le règlement du Prix

Fondé par M. J. Alex. Thérien, président de la Société Thérien Frères (1960) Limitée, imprimeurs à Montréal, ce prix veut encourager la création d'œuvres littéraires écrites en français, mais représentant des domaines culturels autres que celui de la France. Son organisation est confiée au directeur de la revue "Etudes françaises", publiée par les Presses de l'Université de Montréal.

Le montant du prix est de deux mille dollars (\$2,000) canadiens. Il sera décerné annuellement, à cinq reprises, à partir de décembre 1967.

L'acceptation des manuscrits, pour 1967, est soumise aux conditions suivantes:

1. que l'œuvre soit un roman ou un récit, et qu'elle soit entièrement originale et inédite;
1. que l'auteur ait vécu au moins la moitié de sa vie hors du territoire de la France, et au moins sept années consécutives dans un même pays, mais autre que la France; cette condition n'exclut cependant pas les concurrents qui auraient passé le même nombre d'années dans les départements et territoires français d'outre-mer.

On peut se procurer les formules d'inscription et les règlements du prix, en écrivant à l'adresse suivante: Prix de la revue "Etudes françaises", Université de Montréal, Faculté des lettres, C.P. 6128, Montréal 3 Canada

Morcellement et conflit

"De même, pour les lettres anglo-saxonnes, la littérature des Etats-Unis. Mais à l'intérieur du monde francophone, si l'on excepte les œuvres isolées qui commencent à apparaître, en Afrique et en Amérique, dès le milieu du siècle dernier, nous n'avons jamais eu qu'une littérature: la française. Du moins, jusqu'à ces dernières années. C'est surtout depuis la dernière guerre mondiale que le Canada français a commencé à prendre conscience de lui-même à travers une littérature originale. Presque

Town le tonifiant

par Laurent LAMY

On est toujours étonné quand le milieu canadien-anglais (qu'en canadien-français on juge froid et compassé), produit un artiste de la trempe de Harold Town. Town est peut-être un oiseau rare! En exubérance et vivacité, Town n'a, en tout cas, rien à envier aux latins. Ses tableaux pétillants, ses couleurs roses-jaunes-orangées, son pouvoir de s'approprier et surtout de convertir, font croire à un Town fantasiste, parfois passionné, terriblement doué et à qui tout semble facile.

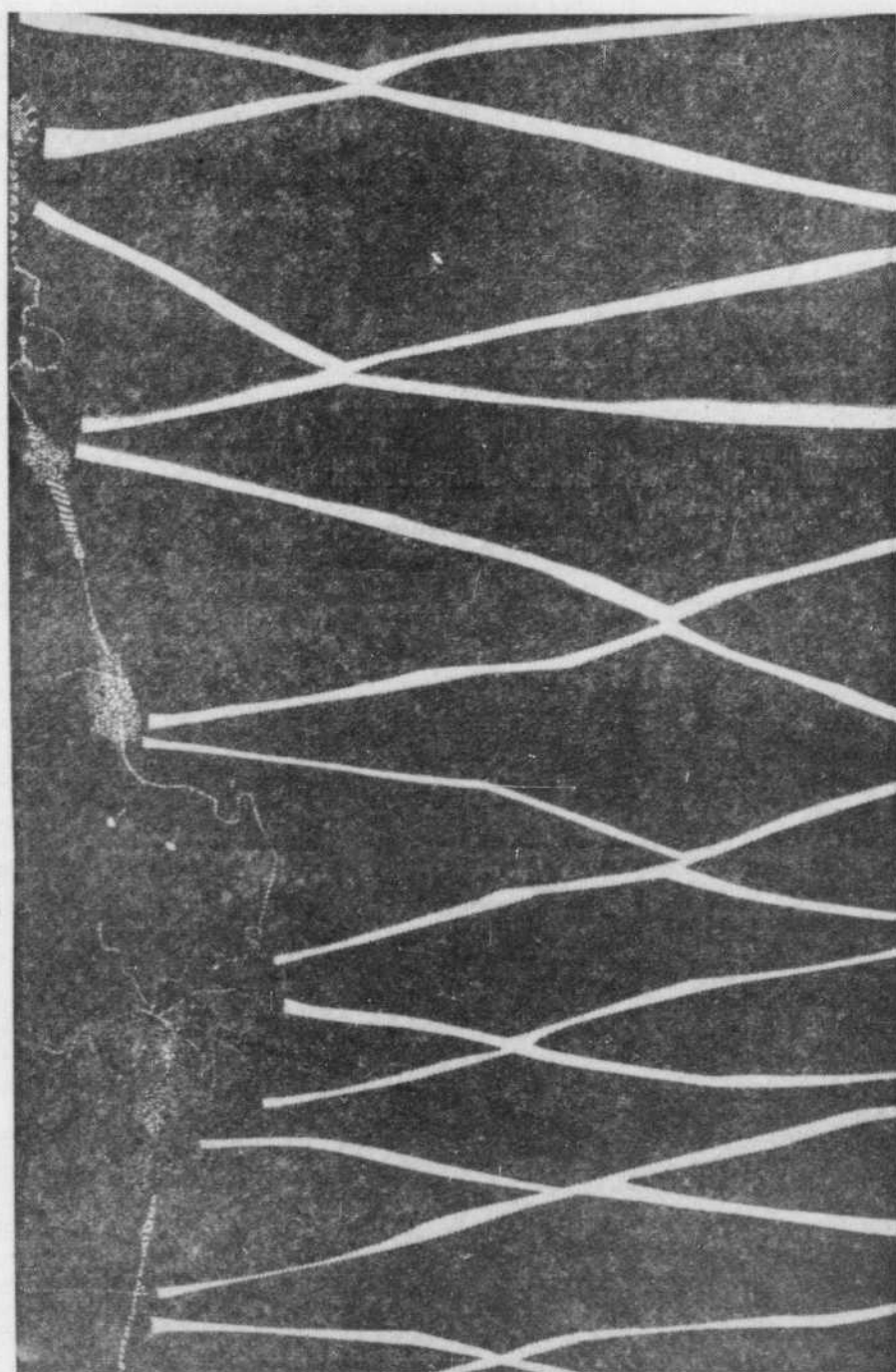
Tachiste, gestuel, Town a su prendre certaines techniques utilisées par les peintres géométristes, celle du

ruban gommé par exemple. Il s'applique à la toile, l'enlève après application de la peinture. Il obtient des lignes droites sans bavures, des surfaces colorées très claires et très nettes, comme ses confrères géométristes le lui ont montré.

Mais le moyen n'est pas un but en soi. Chez Harold Town il devient un véhicule pour s'exprimer librement. Inventif, sensible, Town l'utilise pour faire vivre la ligne dans un espace limité, alors que de nombreux peintres sont aujourd'hui à la recherche d'un espace pictural illimité. Dans sa meilleure toile, à mon avis, "Little divide", il crée des formes géométriques, sans raideur, puisqu'elles sont faites à la main. Carrés et ronds deviennent un support pour le graphisme tracé de façon mécanique par le ruban gommé.

Clairvoyant, disponible, Town voit, emprunte, combine, transpose, transfigure des éléments qui existent, épars, chez d'autres peintres. Créateur dans le meilleur sens du terme, capable d'assimiler à la manière d'un Picasso, il est doué d'une aisance à créer et d'un sens décoratif surprenants.

Avec brio, il "townifie" tout ce qu'il touche!



"Little Divide", de Harold Town, dont on peut voir une brillante exposition à la galerie Waddington (huile, 1965, 72x40).

AU THEATRE DE QUAT'SOUS

"La Grande Roue" de Guillaume Hanoteau

par Gil COURTEMANCHE

On conçoit fort bien ce qui peut inciter un metteur en scène, et qui plus est, un amateur de théâtre, à choisir au tout début de l'été cette agréable futilité qu'est "La Grande Roue" de Guillaume Hanoteau. L'œuvre est toujours légère et souriante, souvent drôle, c'est une pièce de comédiens, de versatilité, enfin c'est un divertissement agréable, bien fait malgré quelques longueurs au deuxième acte.

L'argument est simple: Nina, fille merveilleusement gâtée de Lazarino, escroc de grande envergure et de grande naïveté, propriétaire du casino "La Grande Roue", n'a de plaisirs que sadiques: faire souffrir, "psychologiquement" naturellement, avec un raffinement qui n'égale que sa cruauté, une ribambelle d'amoureux plus ou moins jeunes, dont tout le personnel de son père. Cette cruauté mentale que pourrait invoquer devant la cour, un mari courant à la folie, ces supplices chinois, bien organisés, bien mis, seront finalement désamorcés par un jeune blanc-bec, membre des "Compagnons de l'eau fraîche", qui prétend que le seul remède à une civilisation qui sombre dans les perversions et les malversations les plus odieuses, est... la marche.

Sa grande candeur, son incroyable bêtise, tromperont ce

monde d'égoïstes à la petite semaine, feront de lui Fantomas et Arsène Lupin tout à la fois et rendront en la faisant souffrir, Nina, amoureuse de lui, puisque aimer, c'est souffrir.

Paul Buissonneau, le metteur en scène, avait un choix à faire: composer un divertissement plus poétique que loufoque ou plus loufoque que poétique. Il a, semble-t-il, choisi de grossir, de caricaturer la plupart des rôles et d'imposer un mouvement endiablé à toute l'affaire. Le choix dans plusieurs cas est heureux, ainsi, Jacques Zouvi et Gilbert Comtois, respectivement croupier et chef des croupiers, petits escrocs dont l'arme principale est l'argot, sont parfaits: ridicules, incroyables, mais parfaits. Mirielle Lachance, fille cruelle et capricieuse est parfaitement à l'aise dans ce rôle qui semble avoir été écrit pour elle; tortionnaire ingénieuse, elle fait aussi une amoureuxse échaudée qui ne manque pas d'allant ou de fièvre. Le choix du metteur en scène est moins heureux, bien que parfaitement acceptable, dans la conception qu'il s'est faite du rôle de Lazarino, personnage d'une telle naïveté qu'on ne comprend pas qu'il puisse être le plus grand des bandits.



Rejean Roy et Yvan Canuel dans une scène de "La Grande Roue", de Guillaume Hanoteau.

500 écrivains du monde entier au 34ème Congrès du PEN Club

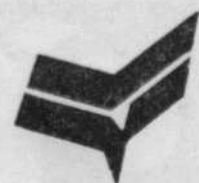
Le congrès du P.E.N., qui s'ouvrira lundi prochain et dont les travaux se poursuivront toute la semaine constituée, sans nul doute, un grand événement littéraire et intellectuel et aura, malgré le désir de ses promoteurs, des implications politiques.

Fondé voici 42 ans à Londres, le P.E.N. Club a pour but de promouvoir les échanges entre les écrivains et les intellectuels de tous les pays indépendamment de leurs origines, nationalités, convictions politiques ou religieuses. Le Club a 76 centres dans 56 pays (dont le Canada) et compte 7,500 membres. Le P.E.N. Club œuvre pour la liberté d'expression et pour l'abolition de tous les obstacles qui empêchent la transmission des œuvres littéraires d'un pays à l'autre.

C'est le célèbre dramaturge américain Arthur Miller qui est le président international du PEN Club. Parmi les écrivains qui prendront part aux travaux de ce congrès, mentionnons: Graham Greene, Pablo Neruda, Gunther Grass, Ignazio Silone, etc... La Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, etc... se feront représenter par des délégués. L'Union soviétique, qui ne fait pas partie de l'organisation mais semble vouloir s'y joindre, enverra six observateurs. Ceux-ci, tous des hauts fonctionnaires de la bureaucratie culturelle, s'efforceront de défendre la décision prise par les tribunaux soviétiques de mettre en prison les écrivains André Siniavski et Youli Daniel. Ils auront fort à faire.

Le thème du congrès est: L'écrivain en tant qu'esprit indépendant. Des tables rondes réuniront des écrivains de divers pays qui discuteront des rapports entre la littérature et les sciences sociales, de l'écrivain comme homme public et de l'écrivain à l'âge de l'électricité. Ce dernier débat sera conduit par le Canadien Marshall McLuhan.

En raison de l'importance de ce congrès international du PEN Club, "Le Devoir" a décidé d'envoyer à New York son chroniqueur des lettres étrangères, Naim Kattan qui tiendra nos lecteurs au courant des travaux des congressistes et qui nous fera part de ses propres impressions.



hatier

LE CLASSIQUE DES CLASSIQUES

ENFIN APPROUVÉE!

La collection d'Histoire Hatier est enfin approuvée par le Ministère de l'Éducation de la Province de Québec

8ème ANNÉE

L'EGYPTE, L'ORIENT, LA GRECE

\$3.85

9ème ANNÉE

ROME ET LE MOYEN AGE

\$4.45

11ème et 12ème ANNÉE

LE MONDE CONTEMPORAIN

\$6.75

* Tous nos manuels sont partie intégrante d'un appareil pédagogique complet comprenant manuel, livre de documentation, diapositives pédagogiques, cartes murales, écran et projecteur.

DISTRIBUTION EXCLUSIVE

LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
371 ouest, rue Laurier - 273-2469

Tous pour un
marabout
pour tous

LES LIVRES DE LA SEMAINE

à prix populaire!
marabout
en vente partout

Les lettres étr.
Naim Kattan

Ecrivains allemands de l'Est et de l'Ouest

Vient de paraître

Un nouveau livre du Père

ROSAIRE GAGNON, O.M.I.

**REBÂTIR
LE TEMPLE
TRINITAIREMENT**

Auteur de

L'UNITÉ PAR LA TRINITÉ

(10ième mille — Traduit en
anglais et en italien)

et directeur

de la REVUE
TRINITAS

Un livre en deux couleurs
de 520 pages
avec illustrations

Édité par

Les Éditions 'TRINITE'

2620, rue Frontenac,
MONTREAL 24

En vente chez tous
les libraires



Vient de paraître

**Un siècle de
YACHTING
sur le
Saint-Laurent
(1861-1964)**

PAR
HECTOR SIMON
Prix: \$4.75

"Petite histoire du Saint-Laurent
et de la navigation à voile"

LIBRAIRIE GARNEAU LTEE

47, rue Buade, Québec (4e)

Pour tout votre matériel d'artiste
consultez nos experts

OMER DESERRES

1406 St-Denis — AV. 8-0251
Centre d'achats Rockland
6955, rue St-Hubert

Nous sommes heureux de vous annoncer
que nous vous présentons en exclusivité

UNE EXPOSITION

de peintures, dessins et imprimés de

HAROLD TOWN

GALERIE WADDINGTON

1456 ouest, rue SHERBROOKE

MONTRÉAL

**ARTISTES
de la GALERIE**



galerie du siècle

1454 ouest, rue sherbrooke
tel. 932-0072

de l'estime et de l'admiration de l'élite intellectuelle allemande quand les Nazis ont pris le pouvoir en 1933. C'est alors que Benn commit une erreur qu'il ne s'est jamais pardonnée et qu'il n'a pas fini d'expliquer jusqu'à sa mort.

En mai, 1933, Benn prit position pour les Nazis. Dans une lettre adressée à l'écrivain Klaus Mann, qui avait choisi l'immigration, Benn dit: "Il faut que je vous dise que je me déclare personnellement pour le nouvel état parce que c'est mon peuple qui se fraye ici son chemin... Je puis essayer dans la mesure de mes forces de le diriger du côté où j'aimerais le voir aller, mais même si cela ne réussit pas, il n'en reste pas moins mon peuple. C'est beaucoup que la nation!"

Il a vécu à côté des Nazis, parmi eux, en essayant de se libérer de l'engagement qu'il avait pris envers le nouveau régime. Médecin de son métier, il a repris le service militaire dans le corps médical. En 1948, il fit le bilan de la situation où il se trouvait: "Balzac dit que la renommée n'a pas d'ailes blanches, mais lorsqu'on a été publiquement comme je l'ai été durant ces quinze dernières années traité de cochon par les nazis, d'imbécile par les communistes, de prostitué spirituel par les démocrates, de renégat par les émigrés, de nihiliste pathologique par les croyants, on n'est pas tant porté que cela de nouveau dans la vie publique, cela d'autant moins que l'on ne se sent pas lié intérieurement à cette vie publique."

Gottfried Benn dont on lit souvent les poèmes avec émotion, est l'exemple d'un malentendu tragique où il fut conduit par sa propre pensée. Voulu libérer la pensée allemande du rationalisme, il s'est jeté dans les bras de ceux qui magnifiaient la force et qui chantaient le courage. Il s'est vite aperçu que cela menait à la déshumanisation. L'un de ses ouvrages s'intitule "Double vie" et, en fait, ce titre convient à Benn. Entraîné par l'abstraction et par une poésie élaborée en deca de l'humain, cet intellectuel s'est aperçu que dans certaines conditions l'irrationnel prête la main au crime et qu'une certaine pensée aristocratique aboutit au mépris des hommes et de la vie.

Ce livre nous invite à la réflexion sur le rôle et la responsabilité de l'artiste.

Gottfried Benn, par Jean-Charles Lomhard, Éditions Pierre Seghers, Paris.

Une Allemande, Ruth Andreas Friedrich, nous livre le journal qu'elle a tenu à Berlin entre 1938 et 1945. Elle décrit la vie quotidienne, les craintes, les peurs, la terreur, l'abstention, le silence et la lâcheté. Mais il y a aussi le courage. Ce journal nous montre que si le tableau fut sombre, il ne fut pas totalement noir car malgré l'univers totalitaire auquel les Allemands furent soumis il y eut parmi eux quelques âmes fortes qui ont voulu résister et qui ont réussi parfois.

A Berlin sous les Nazis, par Ruth Andreas Friedrich, traduit de l'allemand par Christian-Brylain, Éditions Flammarion, Paris.

Signalons enfin deux romans. L'un est par un jeune écrivain, Gunter Ruber — un drame familial où le divorce apparaît comme une démission. ("L'île du temps", par Gunter Ruber, traduit de l'allemand par Louise Servicen, aux Éditions Castor, Paris).

"La valse oubliée" du baron von Gruter, de Martin Amstein, est un roman qui décrit la haute société allemande. L'auteur nous entraîne dans un divertissement de haute classe sans vouloir ni décrire une société ni la juger.

La valse oubliée du baron von Gruter, par Martin Amstein, roman traduit de l'allemand par S. et G. de Laëne, Éditions Robert Laffont de Paris.

NOTES DE LECTURES

LE COMTE DARU

Par le colonel de Nanteuil, — Ed. Peyronnet.

«Le Comte Daru ou l'administration militaire sous la Révolution et l'Empire» est un livre qui démontre l'immensité de la tâche, le grand nombre de problèmes complexes que posait l'entretien des armées de Napoléon. Le colonel de Nanteuil, dans cette brillante étude sur cet administrateur hors-pair que fut le comte Daru, nous fait assister à la mise en place d'un système d'administration militaire, dont les grandes lignes sont encore en vigueur de nos jours.

DOUZE SALOPARDS

Par E. M. Nathanson. Traduit de l'américain par Jean Marceau. Coll. "Best Sellers" des Éditions Robert Laffont.

«C'est l'aventure d'une poignée de soldats, un géant indien, un intellectuel noir, un mystique égaré, tous condamnés à mort pour délits de droit commun à qui l'on offre une mission suicide, une sorte de coup de main en territoire ennemi, comme prélude au débarquement. Ceux qui en reviennent, après avoir vécu mille morts, sont réintégrés dans les rangs. Histoire fictive bien sûr, mais très prenante. A lire sans en attendre l'adaptation cinématographique.

LANDAU — L'homme qu'on n'a pas laissé mourir

Par Alexander Dorozynski, — Ed. Robert Laffont.

«Cet homme est un des plus illustres physiciens de notre époque. Au chevet de ce grand blessé, dans le coma depuis 50 jours, accourent des spécialistes du monde entier. Dans la chambre de ce savant russe se tient un "brain trust" des sommités médicales internationales. Des chirurgiens célèbres offrent leurs services, dont le Dr. Wilder G. Penfield de Montréal. Pendant 8 mois, ils vont lutter contre la mort. Lentement le blessé se réveille et dix mois après son accident, il se voit décerner le prix Nobel de physique.

PLEIN VENT

Nouvelle collection adaptée pour les "plus âgés"

Que lisent nos adolescents? Est-ce vraiment approprié? Leur temps de lecture est-il de proportion raisonnable en regard de l'écoute de la TV ou de l'audition de disques?

A 16 ans, la jeunesse lit pratiquement la même chose que les adultes, mais ceux de 12 à 16 ans que leur donner à lire qui soit de leur âge? Une littérature qui n'a plus le rose des contes, ni déjà le noir de certains romans adultes.

A cet âge les romans d'aventure sont le plus en demande, mais encore faut-il que ces livres soient bien appropriés, captivants sans être incohérents.

Les Éditions Robert Laffont combinent cette carence en lançant la collection "Plein Vent" dirigée par M. André Masse.

pain. Titres choisis répondant à des critères très stricts de qualité et spécifiquement adaptés pour les 12-16.

De présentation soignée et d'une typographie agréable, les livres de cette collection paraissent au rythme de deux par mois. Vous constituerez ainsi pour vos enfants une bibliothèque que vous leur enverrez.

Six titres sont déjà en librairie. "Le Prince d'Omeyya" de Anthony Fon Eisen; "Un aérodyne sur la mer" de John Rackham; "Jack Holborn" de Léon Garfield, Le cimetièr des cachalots" de Ian Cameron, "Le Chemin d'une étoile" de Michel Le Roy et "La Vipère de Milan" par Marjorie Bowen.

Ce ne sont pas des "livres pour enfants". Ce sont des romans pour tous ceux qui aiment l'aventure. Des livres qui vivent dans la main.

M. L.

**FRANÇOIS
HERTEL**

**VERS UNE
SAGESSE**

\$3.00

**LIBRAIRIE
TRANQUILLE**

67 Ste-Catherine ouest
844-6571

**COURS D'ELOCUTION,
DE COMEDIE
ET DE MAINTIEN**

donnés par Marie-Josée Ouderet (nom de théâtre, Marie-Josée Genin), diplômée en comédie et tragédie du Conservatoire Royal de Belgique et disciple de Roger Gaillard, Michel Etcheverry et de René Simon de la Comédie Française de Paris.

Pour renseignements au sujet des cours:

Téléphonez à: 276-3503

1, Chemin de la Côte Ste-Catherine, app. 504

vient de paraître aux Éditions

FIDES

LES CANADIENS D'AUTREFOIS

Tome II

par
Robert de Roquebrune



Un nouveau recueil d'essais sur des personnages historiques peu connus et sur certains aspects de la vie canadienne d'autrefois.

187 pages

\$3.00

En vente dans toutes les librairies

245 est, boul. Dorchester
Montréal *861-9621

a la page

a la page

a la page

a la page

a la page

a la page

**LE NOUVEAU LONG-JEU DE
JEAN FERRAT**

En vente à \$2.45

Librairie-discaire spécialisée dans la chanson française

1456 DE LA MONTAGNE
TEL. 842-4963 — MONTREAL

a la page

a la page

a la page

LIBRAIRIE RENAUD-BRAY

1624 ouest, Ste-Catherine
MONTREAL

932-3171

ET LA VENTE CONTINUE...

● **33% d'escompte** sur disques, livres d'art et livres de poche

● **20 à 50% d'escompte** sur les livres de littérature générale

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

...JUSQU'AU 18 JUIN

VIENT DE PARAÎTRE...

CONTES POUR BUVEURS ATTARDÉS

PAR MICHEL TREMBLAY

● DES CONTES FANTASTIQUES... DU SANG, DES LARMES... L'HORREUR ET LA MORT... ET LA SENSIBILITÉ
EXQUISE D'UN ÉCRIVAIN TOUT NEUF!

En vente partout à \$2.00 — Distribué par: La Cie de Distribution de La Patrie, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal — Tél.: 861-8571

AUX ÉDITIONS DU JOUR

g

VIENT DE PARAÎTRE AUX
ÉDITIONS DU
JOUR
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTRÉAL
V.L. P-2228

théâtre

musique

cinéma

variétés

horaires des spectacles

THÉÂTRE

EGREGORE — "Une Folie" — 8.30
Dim. 7.30 — Relâche lundi.
PLACE DES ARTS — Festival de
musique du Québec, 8.30 — Dim.:
Concours international de violon.
Finales: 8.30
RIDEAU-VERT — "Chat en poche"
8.30
THÉÂTRE DE LA PLACE — "Soft
Voices" 8.30 — Rel. lundi.
LA POUDRIÈRE — "Vu du Pont"
8.30
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS — "La
Grande Roue" — 8.30 — Relâche le
lundi.
CRÉPIER BRETONNE — Discothèque
Ste-Thérèse de Blainville, De
19h30 à 2h du matin: Artistes
invités.
COMÉDIE-CANADIENNE — "Hier
les enfants dansaient", Mar. et
dim. 7.30 — Merc. jeudi et ven.
8.30 — Sam. 9.00 — Relâche lundi.
LE PATRIOTTE — "Les Bonnes"
Jeu, ven. et sam. 8.30

CINÉMA

ALOUETTE — "Doctor Zhivago"
8.15 — Dim.: 7.30 — Sam. dim.
lun.: 2.00
ASTOR — "Thunderball" 8.10 —
Dim. 1.00 — 5.00 — 9.10 — "Masque-
rade" 7.25 — Dim. 3.15 — 7.25
AVENUE — "The Trouble with an-
gels" 1.10 — 5.10 — 9.10 — 9.10
BLJOU — "Les Filles sement le
vent" 12.10 — 3.30 — 6.42 — 10.08
— "Dragées au poivre" 1.45 — 5.11
— 8.37
CANADIEN — "Les rats du trottoir"
1.00 — 4.30 — 7.30 — 10.30 — "La
reine diabolique" 12.00 — 2.55 —
5.50 — 8.45
CAPITOL — "The Chase" 10.20 —
1.00 — 4.40 — 6.50 — 9.05
CHAMPLAIN — "A corps perdu"
12.25 — 4.15 — 6.05 — "Comment
tuer votre femme" 2.15 — 6.05 —
9.21
CHATEAU — "Solo d'une blonde"
2.55 — 6.50 — 9.45 — "Opération
viptre jaune" 1.05 — 4.35 — 8.00
CINE WEEK-END — "Kvaidan"
Sam. et dim. 8.00
CINÉMA FESTIVAL — "Onibaba"
sem. 7.30 — 9.30; dim.: 1.30 — 3.30
— 5.30 — 7.30 — 9.30
CINÉMA IMPÉRIAL — "Battle
of the Bulge", Tous les soirs: 8.30
— Mer. et sam. 7.30 — 9.30 — 1.00
— 4.45 — 8.30
CRÉMAZIE — "La nef des fous"
12.30 — 5.04 — 8.38 — "Cat Ballou"
2.05 — 4.30
DALPHIN — "Mata Hari" 7.55 —
9.55 — Sam. et dim.: 1.45 — 3.45 —
5.45 — 7.55 — 9.55
EYSEE — "Une Femme mariée"
1.30 — 4.30 — 7.30 — 10.30 — Dim.: 1.30 —
3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30 — Elysée-
toin: "Sandra", même horaire.
ELECTRA — "Le mystère de la
chambre forte" 2.04 — 3.12 — 8.30
— "La vengeance des mutins"
3.38 — 6.46 — 9.54
EMPIRE — "Au Seuil de la vie"
8.35 — 8.15 — 9.25 — "Opération
viptre jaune" 1.00 — 4.25 — 7.50
— 1.00 — 4.25 — 7.50

RADIO-SELECTION

SAMEDI — 11 JUIN 1966

• A 8 heures du matin, Symphonie
du matin, Symphonie No. 4
en ré mineur, K. 506 de Beethoven
No. 40 en sol majeur, K. 74 de
Mozart. — Symphonie classique,
op. 25 de Prokofiev, même horaire.
No. 45 en fa dièse mineur, "Les
Adieux" de Haydn.
• A 11 heures, d'habitude une ville.
Texte de Pierre Perreault. "Une
cabane sur bord de l'eau".
• A midi, à CBP-FM, Musique.
"Le Triomphe de l'Amour", suite
de ballet de Jean-Baptiste Lully.
— Impromptu et Caprice, op. 9,
de Gabriel Pierné.
• A 2 heures, à CBP-FM et FM,
l'Heure de l'opéra, "Samson et
Dalila" de Saint-Saëns. Choeur
et chanteurs sous la direction de
Georges Petre.
• A 3 heures, à CBP-FM et FM,
Concerto en do pour hautbois et
cordes de Vivaldi. Adagio de la
Sonate en do mineur de Schubert.
— Allegro moderato du Concerto
en do de Haydn, pour violon et
orchestre.

HORAIRES DE LA TELEVISION

SAMEDI

11 juin
CBFT 2
12.00 Musique
1.30 Monsieur Pia-Pia
2.00 Baseball
3.00 Echos du sport
3.30 Ulysse et Oscar
4.30 Théâtre de coucou
4.40 Charlie Chaplin
5.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Jeunesse oblige
8.00 La Poutre aux oeufs
d'or
8.30 Bille de l'aveur
"L'Homme du Ken-
ucky", western
américain
10.00 Les grands noms du
musical
Johnny Hallyday
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma
"Rana", drame
franco-italien
CFTM 10
9.30 Mire — Musique
10.00 Bien l'honneur
11.00 Dessins animés
12.00 Cinéma du samedi
"Le Roi de la si-
erra Morana", danse
espagnole
2.00 Sur le matériel
2.30 Cinéma
"Une belle suffragette"

DIMANCHE

12 juin
CBFT 2
12.00 Musique
1.30 Les travaux et
les jours
2.00 Grand Prix
2.30 Réclat
3.00 Visage des prairies
3.30 Sports du monde
Rugby: Coupe de
France
5.00 Panorama
5.15 Lectures d'été
5.30 Farfadet et Farfa-
dette
4.30 Le grenier aux
images
8.00 Les As des Quilles
8.30 Chasse et pêche
9.00 Festival du Thé-
âtre amateur
10.00 Wilfrid Pelletier
rencontre
10.30 La Grande Guerre
11.00 Téléjournal
11.15 Sports/dimanche
11.30 D'Hier à demain
"Encore Paris"
CFTM 10
9.30 Mire
10.30 Cours télévisés
11.00 La physique générale
11.15 Cinéma
"Accusé assisté"
12.30 Les moins 20 dans
l'Église
1.00 "Piste infernale"
western — "Héros de
la plaine"
4.30 Le coin du disque
4.30 Les Hommes de
démie
8.00 Allons aux sources
8.30 Pour hommes seuls

JEAN-TALON — Du lundi au sam.:

"La reine diabolique" 6.00 — 8.45
— "Les rats du trottoir" 7.25 —
10.25 — Dim.: 2.25 — 5.50 — 8.45 —
12.00 — 2.55 — 5.50 — 8.45 —
— "Les rats du trottoir" 1.00 — 4.30
— 7.20 — 10.20
GRANADA — "Cet homme d'islam-
bul" 1.00 — 5.10 — 9.15 — "Alibi
pour un assassin" 7.20 — 9.25
KENT — "The Group" 12.40 — 3.15 —
5.55 — 8.35
L'ÉVAL — "Ce que Dieu a uni"
12.00 — 4.30 — 8.40 — "Le meilleur
ennemi" 1.15 — 6.25 — "Les mau-
vais garçons" 7.05 — 8.10
LOREWS — "Blindfold" 10.25 — 12.40
— 2.50 — 5.05 — 7.20 — 9.40
MERCER — "Le mystère de la
chambre forte" 12.30 — 3.35 — 6.46
— 9.54 — "La vengeance des mu-
tins" 2.06 — 5.11 — 8.22
MONKLAND — "Madame X" 2.30 —
5.55 — 9.35 — "A Man could get
killed" 12.50 — 4.10 — 7.50
O'NEILL — "Madame X" 2.30 —
5.55 — 9.35 — "A man could get
killed" 12.50 — 4.10 — 7.50
PALACE — "Harper" 10.10 — 12.15 —
2.25 — 4.40 — 6.55 — 9.10
PAPINEAU — "Cet homme d'islam-
bul" 1.10 — 5.25 — 9.35 — "Alibi
pour un assassin" 7.20 — 9.25
PARISIEN — "Viva Maria" 10.10 —
12.25 — 2.40 — 4.50 — 7.05 — 9.20
PLAZA — "Les rats du trottoir"
1.00 — 4.30 — 7.20 — 10.20 — "La
reine diabolique" 12.00 — 2.55 —
5.50 — 8.45
PLACE VILLE-MARIE — "Fenth
Victime" 1.05 — 3.10 — 5.20 — 7.25 —
9.35 — "Petite Salle: Shop on the
Main Street" 1.10 — 3.40 — 6.10 —
8.40
RIALTO — "Ghidra, the three
headed monster" 3.00 — 6.25 — 9.50
— "The Walls of Hell" 1.20 — 4.45
— 8.10
RIVOLI — "Batman and Robin" 1.25
— 4.50 — 8.15
SAVOY — "Life at the Top" 2.20 —
6.05 — 9.30 — "Reputation" 12.30 —
4.15 — 8.00
SAINT-DENIS — "Dragées au poivre"
12.10 — 3.30 — 6.40 — 10.08 —
"Les Filles sement le vent" 1.41 —
5.07 — 8.31
SNOWDON — "Frustration" 1.25 —
3.25 — 5.25 — 7.20 — 9.30
STAND — "Ghidra, the three
headed monster" 3.00 — 6.25 — 9.50
— "The Walls of Hell" 1.20 — 4.45
— 8.10
VAN HORNE — "Life at the Top"
1.05 — 5.10 — 9.25 — "Reputation"
1.25 — 4.40

PAPINEAU — "Cet homme d'islam-
bul" 1.10 — 5.25 — 9.35 — "Alibi
pour un assassin" 7.20 — 9.25PARISIEN — "Viva Maria" 10.10 —
12.25 — 2.40 — 4.50 — 7.05 — 9.20PLAZA — "Les rats du trottoir"
1.00 — 4.30 — 7.20 — 10.20 — "La
reine diabolique" 12.00 — 2.55 —
5.50 — 8.45PLACE VILLE-MARIE — "Fenth
Victime" 1.05 — 3.10 — 5.20 — 7.25 —
9.35 — "Petite Salle: Shop on the
Main Street" 1.10 — 3.40 — 6.10 —
8.40RIALTO — "Ghidra, the three
headed monster" 3.00 — 6.25 — 9.50
— "The Walls of Hell" 1.20 — 4.45
— 8.10RIVOLI — "Batman and Robin" 1.25
— 4.50 — 8.15SAVOY — "Life at the Top" 2.20 —
6.05 — 9.30 — "Reputation" 12.30 —
4.15 — 8.00SAINT-DENIS — "Dragées au poivre"
12.10 — 3.30 — 6.40 — 10.08 —
"Les Filles sement le vent" 1.41 —
5.07 — 8.31SNOWDON — "Frustration" 1.25 —
3.25 — 5.25 — 7.20 — 9.30STAND — "Ghidra, the three
headed monster" 3.00 — 6.25 — 9.50
— "The Walls of Hell" 1.20 — 4.45
— 8.10VAN HORNE — "Life at the Top"
1.05 — 5.10 — 9.25 — "Reputation"
1.25 — 4.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40VERDI — "Yanka" 2.50 — 5.60 —
8.30 — 11.00 — "Baz", sem. 7.00 —
9.10 — "Peace to him who enters"
1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40 —
11.50 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.05 —
9.15 — "Lullaby" 5.30 — 7.30 —
9.40 — Sam. dim. 1.20 — 3.20 — 5.30
— 7.30 — 9.40

Attitude positive de l'IDAC sur la législation fédérale sur les valeurs mobilières

Maints avantages

potins financiers

Après deux séances à la hausse, les stocks faiblissent jeudi sur la Bourse de Montréal et, hier, ils se comportent beaucoup mieux. La Bourse de Londres s'est comportée remarquablement bien, hier. Sur la Bourse de Toronto, on notait certain ralliement dans bien des compartiments. Sur celle de N.Y., l'indice des industriels de D.J. clôturait 9,13 points plus haut à 891,75.

M. S.T. Paton, vice-président et gérant général de la Banque Toronto-Dominion vient d'être élu président de l'Association des banquiers canadiens.

R.D. Mulholland, vice-président exécutif et gérant général de la Banque de Montréal, a été réélu président honoraire. M. Léo Lavoie, Banque Provinciale du Canada; J.H. Coleman, Banque Royale du Canada; T.A. Boyles, Banque Nova Scotia et L.G. Greenwood, Banque Impériale Canadienne de Commerce, furent réélus vice-présidents.

La division Heritage Restaurants de Versaford Restaurants Ltd a eu la franchise pour tout ce qui regarde le boire et le manger dans le nouveau centre Toronto Dominion dans la Ville-Reine. Cette firme y investira \$1,000,000 et espère en retirer \$4,000,000 par année.

Place Gas & Oil a tenu hier matin son assemblée à Toronto, de même que Coniagas Mines et Daering Explorations, aussi dans la même ville.

Les droits de Ranger Oil ont expiré, hier. Ils permettaient de souscrire à de nouvelles actions à \$2,00, à raison de 1 pour 4.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Une entreprise qui change de raison sociale

L'entreprise anciennement connue sous le nom de South Nelson Forest Products Corporation s'appelle dorénavant Acadia Pulp and Paper Limited, a annoncé ses jours-ci M. J.H. Gairdner, président de la compagnie. Acadia Pulp and Paper exploite à South Nelson (N.B.), sur les bords de la rivière Miramichi, une usine de pâte à papier. L'entreprise a également à Windsor (N.B.) une usine de pâte à papier. L'entreprise a également à Windsor (N.B.) une usine de pâte à papier. L'entreprise a également à Windsor (N.B.) une usine de pâte à papier.

Bon trimestre pour Mount Royal Rice Mills Limited

Mount Royal Rice Mills Limited vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport annuel, couvrant en même temps ceux de ses filiales entièrement contrôlées. Dans son message à ces derniers, M. Eric Reford, président leur fait remarquer que «les travaux relatifs au moulin de Dainty Foods Limited à Windsor progressent maintenant de façon satisfaisante depuis le règlement de la grève et on s'attend à ce que l'usine soit en pleine activité à la fin d'octobre. La demande pour notre produit breveté, qui est distribué sous le nom de «Riz Frit Dainty Instantané», continue à augmenter et les perspectives en vue d'étendre les marchés semblent encourageantes. Afin de donner de plus amples renseignements à nos actionnaires lors de l'assemblée annuelle, nous nous proposons de tenir cette assemblée un peu plus tard que d'habitude, dans l'intervalle, nous désirons vous présenter nos comptes et leur soumettons un état de l'exercice financier de 1966 y compris le dernier trimestre terminé le 30 avril.

	1966	1965
Profit net des opérations	\$563,421	\$532,240
Frais de financement se rapportant à l'émission d'obligations et d'actions privilégiées	33,149	—
Provision pour impôts sur le revenu	\$530,273	\$532,240
Profit net	\$272,166	\$276,426
Gain par action	\$1,13	\$1,15

Ces chiffres sont évidemment sujets à la vérification annuelle et aux ajustements de fin d'année.

L'Alcan accélère son expansion à la Jamaïque

Alcan Aluminium Limited annonce qu'elle va encore augmenter sa capacité d'extraction de bauxite et agrandir ses installations d'alumine à la Jamaïque; quelque \$28 millions seront consacrés d'ici deux ans à ces immobilisations. La compagnie dit que sa filiale Alcan Jamaica Limited portera la capacité annuelle de ses installations de production d'alumine de Kerkville et d'Edwinton à leur maximum prévu, soit 615,000 tonnes chacune. Ce programme d'expansion, destiné à augmenter par étapes de quelque 230,000 tonnes par an la capacité de production d'alumine de la compagnie à la Jamaïque, vient s'ajouter au projet d'expansion de 130,000 tonnes annoncé antérieurement et dont les travaux sont en cours. L'Alcan précise que l'expansion additionnelle de ses installations à la Jamaïque est destinée à lui permettre d'accroître tel que projeté sa production d'aluminium de première fusion au Canada et ailleurs tout en livrant les tonnages d'alumine dont la vente est prévue. Les principales autres usines d'alumine de l'Alcan sont situées au Canada et en Guyane (auparavant Guyane britannique). De plus, la compagnie participe à raison de 20 pour cent dans de grandes usines d'alumine en voie de construction à Gladstone, en Australie. La compagnie déclare que les sommes qu'elle consacrera en 1966 et 1967 à son expansion à la Jamaïque sont déjà comprises dans le montant global des immobilisations prévues pour ces deux années, dont le chiffre pour 1966 est d'un peu plus de \$100 millions. Le programme d'expansion à la Jamaïque n'exigera donc aucun nouveau financement, ajoute la compagnie.

Une fois de plus, la dernière revue mensuelle des Bourses de Montréal et Canadienne, renferme des données précieuses pour les spéculateurs

La revue mensuelle des Bourses de Montréal et Canadienne, couvrant le mois dernier, vient d'être rendue publique. Sur sa couverture, on y voit le centre du Port de Montréal que surplombent les gratte-ciel de la Métropole — il est malheureux à notre opinion que ce port soit inactif depuis 5 semaines, à cause de la grève des débardeurs locaux, qui font perdre aux armateurs près de \$1,000,000 par jour. Ce bulletin, rédigé par M. Louis-H. Desjardins, directeur des relations extérieures des marchés financiers, renferme un intéressant article «sur les perspectives du marché immobilier un an à l'avance», dû à la plume de M. Alex F. Wilson, gérant du département des recherches chez MacDougall, MacDougall & McTier Ltd, ainsi que des données excellentes sur le port de Montréal et le Conseil de ce même port. Il y est aussi question de l'intérêt que l'actionnaire indépendant porte aux rapports annuels, des nouvelles inscriptions, des indices de nos bourses et, enfin, il y est reproduit la liste des valeurs transigées le mois dernier, ainsi que leurs dividendes, leurs transactions, leurs cours extrêmes et l'impôt les frappant, soit aux sujets de nature à intéresser grandement tous ceux qui s'intéressent au commerce des valeurs mobilières.

MARCEL CLEMENT

Air France transportera le cargo pendant la grève des marins

A cause de l'urgence de l'expédition de marchandises qui ne peuvent actuellement être transportées en raison de la grève des marins en Grande-Bretagne et de celle des débardeurs à Montréal, Air France a obtenu la permission de transporter par avion tout le cargo qui lui sera confié entre Londres et le Canada sans la perte des privilèges spéciaux accordés pour le transport entre les pays du Commonwealth.

La compagnie française a donc fait les arrangements nécessaires pour transporter tout le supplément de cargo qui lui sera confié à la suite de ce décret.

Bourse de Montréal

La liste locale, fractionnairement à la hausse

MONTREAL PC — La cote a oscillé dans une faible rayon hier en Place locale, mais elle présentait néanmoins une tendance générale à la hausse à la fermeture.

L'indice composé a gagné 0,30 à 154,19 et les gains avaient prédominé sur les pertes dans la proportion de 102 contre 58.

Le virement industriel a été de 210,800 actions et celui des mines et pétrolières de 1,059,300.

Aux services publics, B.C. téléphone a gagné 3-4 à 61-1/2, Maritime Telephone 5-8 à 22, Bell Telephone 1-2 à 52-3/4 et Brinco 1-8 à 5-3/8.

Parmi les industrielles Moore Corp. a gagné 1-2 à 84-1/4, cependant que Imperial Tobacco et Chemcell ont gagné 1-8 à 14-1/4 et 12-7/8.

Aux banques, Toronto-Dominion a cédé 1-2 à 62 et Provinciale 1-4 à 44-3/4.

Parmi les papeteries, Domtar a cédé 3-8 à 18.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Hudson Bay Mining a gagné 5-8 à 77-3/8 et Falconbridge 1-2 à 90-3/4, cependant que Cominco a cédé un point à 41. D'autre part, Alcan a gagné 3-4 à 42, cependant que Canada Iron et Algoma ont baissé de 1-4 à 23 et 27-3/4.

Aux pétroles, Home a gagné 1-4 à 17-1/4 et Imperial 5-8 à 53-1/8.

Parmi les valeurs spéculatives, Phoenix Canadian a gagné 30 cents à \$5,25 et Alscope neuf cents à \$1,60.

Bourse de Toronto

Vague de maints titres spéculatifs

TORONTO PC — Les mines spéculatives ont pris la vedette hier sous l'impulsion de Louvicourt.

Cette dernière valeur a gagné cinq cents à 69, soit un déplacement de 937,900 actions. D'Eltona a gagné 10 cents à 73 sur un déplacement de 225,800 actions et Newlind quatre cents à 22 sur un déplacement de 212,180 actions.

Le virement a été de 3,907,000 actions au regard de 2,587,000.

Scurry Rainbow a gagné 2-1/2 à 32, Home A 1-8 à 18-1/4, Banff 5-8 à 15-3/4 et Chieftain 3-4 à 7.

Parmi les industrielles, Atlantic Sugar a gagné un point à 29, Dominion Stores 7-8 à 22-1/8 et Canadian Breweries 1-4 à 7-1/8 sur un déplacement de 16,675 actions.

Bell Telephone a gagné 3-8 à 32-3/4 et Northern 1-4 à 14. Aux aurifères, Dome a cédé 1-5/8 à 44-3/4, Giant Yellowknife 3-4 à 12-3/4, cependant que Kerr-Addison a gagné 1-2 à 11-1/2.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge a gagné un point à 91-1/8 et Rio Algom à 25, cependant que Cominco a cédé 1-8 à 40-3/4.

Bourse de New York

Bonne fin de semaine à Wall Street

NEW YORK — Une vigoureuse reprise est intervenue hier à Wall Street.

Le virement a été de 8,330,000 actions au regard de 5,830,000. Il s'agit du plus important volume d'affaires enregistré depuis le 19 mai.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 9,13 à 891,75.

Les titres de premier choix ont fait bonne contenance.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 3,6 à 321,5. C'est le meilleur gain enregistré depuis le 18 mai, alors qu'elle avait haussé de 5,0.

Aux valeurs canadiennes, Alcan a gagné 7-8 et Distillers Seagrams 3-8, cependant que Dome Mines a cédé 1-3/8, Hudson Bay Mining et Intercontinental Nickel ont cédé 1-2 chacune.

La cote a progressé dans le cadre d'une grande activité à la Bourse Américaine. Scurry Rainbow Oil a gagné 2-1/2 points, cependant que Brazilian Traction a cédé 1-8.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a cédé hier 1-4 à 92,37-3/4 au regard de 92,53-64 vendredi dernier.

La livre sterling a haussé de 1-16 à \$2,78 29-3/4.

MONTREAL — Le dollar américain a gagné hier 1-32 à \$1,07 27-3/4.

La livre sterling a gagné 3-16 à \$3,00 7-1/8.

Bien que l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières n'ait jamais préconisé la création d'une commission fédérale des valeurs mobilières, nous avons jugé que le moment est venu d'adopter une attitude positive, sur ce sujet, et de recommander que cette question soit discutée à la prochaine conférence fédérale-provinciale.

Le but d'une législation sur les valeurs mobilières est de protéger les investisseurs, contre la duplicité ou la fraude, et son objectif est d'atteindre ce résultat sans entraver par des délais inutiles ou des frais excessifs l'obtention des capitaux nécessaires au développement du Canada.

La réglementation du commerce des valeurs mobilières a été assumée, jusqu'ici, par les autorités provinciales et elle régit les valeurs qui sont offertes au public, les courtiers en placement et les agents de change qui les offrent, ainsi que les vendeurs qui traitent avec le public.

Le rapport de la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier a fait ressortir les problèmes existants et l'aspiration à un certain degré d'uniformité de la législation, de la réglementation et de l'application de celles-ci et suggère, de plus, que le gouvernement du Canada pourrait prendre la direction d'un mouvement qui permettrait d'atteindre ces objectifs.

L'augmentation constante des sommes de nouveaux capitaux qui sont requises, aujourd'hui, et le fait qu'il serait désirable que ces capitaux ne soient non seulement fournis par des Canadiens mais grâce au concours du grand nombre de Canadiens rendent plus impérieuse la nécessité de trouver les moyens de réduire les délais et les frais qui entraînent le système actuel.

Les principaux problèmes se posent à l'occasion de nouvelles émissions de valeurs qui sont offertes dans plus d'une province parce que l'enregistrement qui doit être effectué dans chacune d'elles comporte souvent des exigences légèrement différentes. Un certain progrès a été fait vers l'uniformisation des principales stipulations de différentes lois provinciales, et, grâce à des concessions réciproques, vers l'uniformité de la procédure relative à la compensation des opérations, mais il subsiste de sérieuses différences dans l'importance accordée à différents aspects, dans la réglementation et l'application de la loi.

Il y a aussi la question de savoir dans quelle mesure l'absence de toute réglementation fédérale sur les valeurs mobilières a posé des problèmes ou même un certain nombre d'embarras à l'échelle internationale.

Evidemment, nous ne sommes pas en quête d'une réglementation additionnelle pour le seul plaisir de l'obtenir mais nous explorons plutôt la possibilité d'en arriver à une meilleure réglementation tout en obtenant une économie de temps et de frais pour tous les intéressés.

En raison de tous ces facteurs, nous croyons qu'il pourrait être utile que le gouvernement du Canada établisse un organisme de régie fédéral.

Des prêts aux manufacturiers de textile

Causerie de M. A.-M. Guérin, d'Ottawa

NIAGARA FALLS, (Ont.) — Des prêts du ministère de l'Industrie, semblables à ceux qui sont accordés pour venir en aide aux producteurs de pièces d'automobiles afin qu'ils se familiarisent avec l'Entente de l'Industrie de l'Automobile entre le Canada et les États-Unis peuvent peut-être bientôt être accordés aux manufacturiers de textiles et d'autres matériaux qui pensent à étendre leur marché à celui de l'automobile.

C'est ce qu'a déclaré ces jours-ci M. A.-M. Guérin, directeur de la division des vêtements et du textile, au ministère de l'Industrie, Ottawa.

Il parlait alors devant les dirigeants de l'industrie textile, réunis à l'occasion de la Conférence conjointe annuelle des manufacturiers de textile.

Les autres panelistes qui participent à la conférence furent M. W. J. Lavigne, Commissaire, Agence du développement régional, ainsi que M. G. S. Conger, chef de la division des textiles. Tous deux sont attachés au ministère de l'Industrie à Ottawa. Le président était M. W. H. Young, président The Hamilton Cotton Co. Ltd., Hamilton, Ont.

Faisant rapport des récentes activités du ministère de l'Industrie, M. Guérin souligna également le programme pour l'avancement de la Technologie Industrielle connu sous le sigle PAIT, et conçu pour augmenter le développement de nouveaux produits et procédés de fabrication.

«Même si ce programme n'a été mis en marche que depuis moins d'un an, notre division du textile a déjà reçu des demandes d'aide de PAIT, pour des projets qui se totalisent à plus d'un million et demi de dollars», dit-il.

M. Guérin félicita l'industrie pour sa coopération avec le ministère et fit mention de quelques secteurs dans lesquels une coopération future pourrait être mise en marche.

M. Lavigne expliqua aux congressistes la mise en marche de l'Agence de développement régional. Il rapporta que depuis que le programme a été mis sur pied 475 compagnies ont fait appel à ses services en 69 des 81 régions désignées. Ceci est traduit en des investissements de \$800 millions pour des manufactures et accessoires et a apporté 30,000 nouveaux emplois.

Distillers - Seagrams gagne davantage

Les ventes et revenus consolidés de Distillers Corporation-Seagrams Limited pour les neuf (9) mois se terminant les 30 avril 1966 et 1965 englobent les opérations de toutes les filiales de la compagnie et se lisent comme suit :

	Neuf mois se terminant le 30 avril 1966	1965
Ventes	\$844,932,000	\$757,781,000
Profit après tous les frais d'exploitation	\$ 58,712,000	\$ 54,559,000
Impôt sur le revenu	28,442,000	25,762,000
Profit net	\$ 31,570,000	\$ 28,797,000

Tous les chiffres sont exprimés en monnaie américaine et ajustés aux régularisations de fin d'exercice.

qui exigeraient l'enregistrement des émissions de compagnies incorporées en vertu d'une charte fédérale ainsi que des émissions de toute compagnie, sans égard à son lieu d'incorporation, qui procéderait à la distribution d'une émission sur les marchés inter-provinciaux ou internationaux ainsi que de celles de toutes compagnies étrangères qui seraient vendues au Canada.

Nous prenons pour acquis que la province ou est domicilié le siège social, ou dont relève la charte des compagnies incorporées en vertu de lois provinciales, continuerait à exiger, pour le présent, l'enregistrement des nouvelles émissions mais nous espérons que la législation, la réglementation et l'administration fédérales seraient d'un standard tel que les autres provinces seraient disposées à reconnaître comme suffisant l'enregistrement fédéral et accorderaient l'autorisation provinciale presque automatiquement.

Nous formulons, de plus, l'espoir qu'en temps utile les ordonnances provinciales pourront être modifiées pour exempter de l'enregistrement (tout en maintenant l'exigence du dépôt de prospectus imprimés) les émissions de compagnies domiciliées hors de leur territoire qui auraient obtenu l'approbation fédérale.

Si des progrès sont accomplis dans ce sens, les investisseurs ne seraient obligés que de deux enregistrements — l'un dans la province où est domicilié le siège social de la compagnie, ou de qui la compagnie a obtenu sa charte, et l'autre auprès des autorités fédérales — avec cette réserve que l'enregistrement fédéral ne serait pas nécessaire pour les émissions d'une compagnie possédant une charte provinciale et qui ne seraient vendues que dans la province ayant accordé cette charte.

Nous sommes d'avis que l'octroi de licences aux courtiers en valeurs mobilières, aux agents de change et aux autres firmes, ainsi qu'à leurs vendeurs, devrait demeurer sous la juridiction provinciale, bien qu'il existe des situations où un organisme de régie fédérale pourrait jouer un rôle utile, en coopération avec les autorités provinciales, dans l'application des mesures de protection, contre la fraude, prévues dans le code criminel fédéral.

Le succès d'un programme comme celui-ci dépend de la coopération des gouvernements provinciaux et nous voulons espérer qu'un certain degré d'entente pourra être atteint avant que la législation fédérale ne soit élaborée. Les mesures que nous avons suggérées ne supprimeraient pas l'obligation de l'enregistrement dans la province concernée, des émissions émanant de compagnies domiciliées sur son territoire mais assurées de l'excellence des standards que nous pouvons anticiper d'un organisme de régie fédéral.

Le village de Lafontaine, comté de Terrebonne, a vendu, récemment à René-T. Leclerc Inc., à un prix de 95,16, \$137,000 de titres à 5%, remboursables en série en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6,747%.

L'emprunt comporte un solde de \$69,000 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 30 ans. Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois.

Gerdium Mines commencerait à produire vers le milieu de 1967, sur sa propriété située en Irlande, bien que le bureau de son exécutif soit à Toronto.

Le village de Lafontaine, comté de Terrebonne, a vendu, récemment à René-T. Leclerc Inc., à un prix de 95,16, \$137,000 de titres à 5%, remboursables en série en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6,747%.

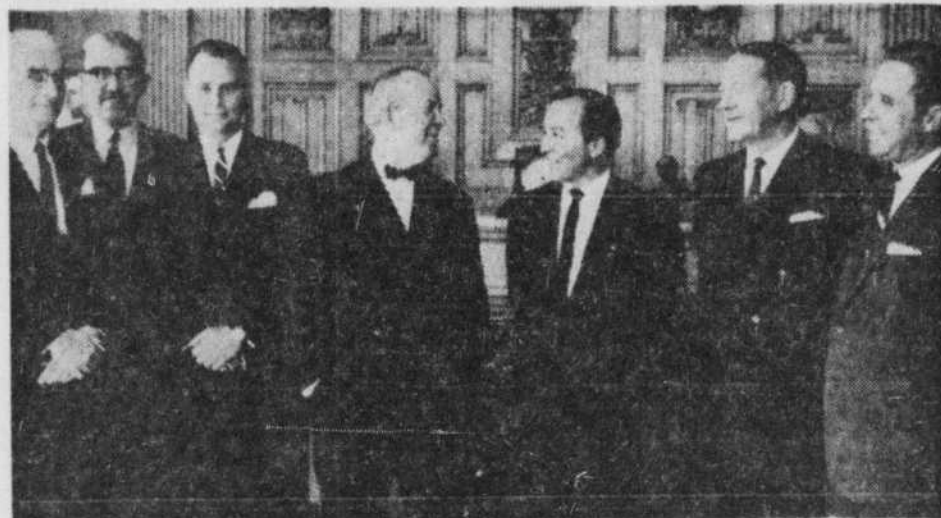
L'emprunt comporte un solde de \$69,000 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 30 ans.

En vertu d'un accord en date du 2 juin 1966, John Gordon & Co. Limited, au nom d'un client, et en son propre nom, a souscrit ferme 200,000 actions à 30 cts chacune de Lakehead Mines Limited, payables sur-le-champ et elle s'est vu accorder une option sur 100,000 actions à 35 cts l'action, susceptible d'être exercée dans les 3 mois. Il n'y aura pas de distribution primaire aux résidents de la province de Québec, selon le rapport envoyé à la Bourse Canadienne.

La compagnie de téléphone Bell du Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle vient de faire une offre d'achat de toutes les actions ordinaires de la Northern Telephone, à \$14,00 chacune. L'offre demeure ouverte jusqu'au 8 juillet 1966. Cette offre sera expédiée aux détenteurs d'actions ordinaires de Northern, d'ici quelques jours.

Canada Permanent Trust Company agit comme dépositaire des actions, livrées en acceptation de ladite offre.

Chemcell, l'entreprise canadienne dont la fabrication est la plus diversifiée au domaine des produits chimiques et textiles, a officiellement changé de nom. Les actionnaires, à une assemblée générale spéciale le 19 avril, avaient autorisé une demande pour des lettres patentes supplémentaires changeant le nom de la société de Chemcell (1963) Limited à Chemcell Limited en français et Chemcell Limited en anglais. La compagnie emploie quelque 7,000 personnes et exploite des fabriques à Edmonton et à Two Hills, en Alberta et à Drummondville, St-Jean, St-Jacques, Montmagny et Valleyfield, au Québec. Une nouvelle usine est en voie de construction à Cornwall, Ontario.



L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (IDAC) vient de prendre une attitude positive en marge de la législation fédérale sur les valeurs mobilières. On remarque, de gauche à droite: MM. H. L. Gassard, de Toronto, directeur-gérant, IDAC; W. Thomas Brown, de Vancouver, président élu, IDAC; Derek C. Hannaford, de Montréal, président du district de Québec, IDAC; le premier ministre du Canada; Jean-P. W. Ostiguy, de Montréal, président actuel de l'IDAC; D. Bruce Shaw, de Toronto, ancien président, IDAC; G. M. Wilson, de Toronto, président du district de l'Ontario, IDAC.

Assemblée annuelle de Corpex

Tenue à Montréal le 16 juin

En annonçant la tenue de l'Assemblée annuelle de la Corporation d'Expansion Financière (CORPEX), qui aura lieu à Montréal le 16 juin prochain, le président, M. Aubert Brillant, a déclaré que toutes les filiales de CORPEX ont connu pour le premier trimestre de 1966 des résultats d'opération supérieurs à ceux du premier trimestre de 1965.

Sans donner de chiffres quant aux profits consolidés qui seront réalisés durant 1966, il a cependant ajouté que les revenus de l'année courante, jusqu'à maintenant, laissent prévoir une amélioration sensible de ces profits consolidés. Il a mentionné que l'ensemble de la politique administrative de la compagnie a été conçue pour donner des résultats tangibles. Il a mentionné en outre le cas de Superflex Corporation qui, après avoir vu ses profits temporairement diminués en 1965, était en voie de connaître une année où les profits dépasseront le record atteint en 1964.

M. Brillant a également mentionné que A. Bélanger Limitée, au cours des trois premiers mois de 1966, a réalisé un profit de \$20,000 avant amortissement, comparativement à une perte de \$172,000 pour la même période l'an dernier.

À noter...

La paroisse de St-Anaclet-de-Lessard, comté de Rimouski, a adjugé récemment à un syndicat formé de Oscar Dubé & Cie, Inc. J.E. Lafontaine Ltée, La Corporation de Prêts de Québec, Grenier, Ruel & Cie Inc., à un prix de 93,25, \$75,000, de titres à 5%, remboursables en série en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6,747%.

L'emprunt comporte un solde de \$69,000 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 30 ans. Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois.

Gerdium Mines commencerait à produire vers le milieu de 1967, sur sa propriété située en Irlande, bien que le bureau de son exécutif soit à Toronto.

Le village de Lafontaine, comté de Terrebonne, a vendu, récemment à René-T. Leclerc Inc., à un prix de 95,16, \$137,000 de titres à 5%, remboursables en série en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6,747%.

L'emprunt comporte un solde de \$69,000 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 30 ans.

En vertu d'un accord en date du 2 juin 1966, John Gordon & Co. Limited, au nom d'un client, et en son propre nom, a souscrit ferme 200,000 actions à 30 cts chacune de Lakehead Mines Limited, payables sur-le-champ et elle s'est vu accorder une option sur 100,000 actions à 35 cts l'action, susceptible d'être exercée dans les 3 mois. Il n'y aura pas de distribution primaire aux résidents de la province de Québec, selon le rapport envoyé à la Bourse Canadienne.

La compagnie de téléphone Bell du Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle vient de faire une offre d'achat de toutes les actions ordinaires de la Northern Telephone, à \$14,00 chacune. L'offre demeure ouverte jusqu'au 8 juillet 1966. Cette offre sera expédiée aux détenteurs d'actions ordinaires de Northern, d'ici quelques jours.

Canada Permanent Trust Company agit comme dépositaire des actions, livrées en acceptation de ladite offre.

Chemcell, l'entreprise canadienne dont la fabrication est la plus diversifiée au domaine des produits chimiques et textiles, a officiellement changé de nom. Les actionnaires, à une assemblée générale spéciale le 19 avril, avaient autorisé une demande pour des lettres patentes supplémentaires changeant le nom de la société de Chemcell (1963) Limited à Chemcell Limited en français et Chemcell Limited en anglais. La compagnie emploie quelque 7,000 personnes et exploite des fabriques à Edmonton et à Two Hills, en Alberta et à Drummondville, St-Jean, St-Jacques, Montmagny et Valleyfield, au Québec. Une nouvelle usine est en voie de construction à Cornwall, Ontario.

Le village de Lafontaine, comté de Terrebonne, a vendu, récemment à René-T. Leclerc Inc., à un prix de 95,16, \$137,000 de titres à 5%, remboursables en série en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6,747%.

L'emprunt comporte un solde de \$69,000 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 30 ans.

En vertu d'un accord en date du 2 juin 1966, John Gordon & Co. Limited, au nom d'un client, et en son propre nom, a souscrit ferme 200,000 actions à 30 cts chacune de Lakehead Mines Limited, payables sur-le-champ et elle s'est vu accorder une option sur 100,000 actions à 35 cts l'action, susceptible d'être exercée dans les 3 mois. Il n'y aura pas de distribution primaire aux résidents de la province de Québec, selon le rapport envoyé à la Bourse Canadienne.

La compagnie de téléphone Bell du Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle vient de faire une offre d'achat de toutes les actions ordinaires de la Northern Telephone, à \$14,00 chacune. L'offre demeure ouverte jusqu'au 8 juillet 1966. Cette offre sera expédiée aux détenteurs d'actions ordinaires de Northern, d'ici quelques jours.

Canada Permanent Trust Company agit comme dépositaire des actions, livrées en acceptation de ladite offre.

Chemcell, l'entreprise canadienne dont la fabrication est la plus diversifiée au domaine des produits chimiques et textiles, a officiellement changé de nom. Les actionnaires, à une assemblée générale spéciale le 19 avril, avaient autorisé une demande pour des lettres patentes supplémentaires changeant le nom de la société de Chemcell (1963) Limited à Chemcell Limited en français et Chemcell Limited en anglais. La compagnie emploie quelque 7,000 personnes et exploite des fabriques à Edmonton et à Two Hills, en Alberta et à Drummondville, St-Jean, St-Jacques, Montmagny et Valleyfield, au Québec. Une nouvelle usine est en voie de construction à Cornwall, Ontario.

Le village de Lafontaine, comté de Terrebonne, a vendu, récemment à René-T. Leclerc Inc., à un prix de 95,16, \$137,000 de titres à 5%, remboursables en série en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6,747%.

L'emprunt comporte un solde de \$69,000 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 30 ans.

En vertu d'un accord en date du 2 juin 1966, John Gordon & Co. Limited, au nom d'un client, et en son propre nom, a souscrit ferme 200,000 actions à 30 cts chacune de Lakehead Mines Limited, payables sur-le-champ et elle s'est vu accorder une option sur 100,000 actions à

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi 7 juin 1966

[illegible]

A B C
 8 37 28
 19 32 76
 15 25 29

4 et moins de 1. 81

3 et moins 6 40-48

marché
 a été assez bonne,
 continue à baisser.
 des États-Unis au
 furent suffisants et
 sont bien vendus et
 le poulet lourd, la

à NEW YORK

30in	36in	15in	40in
169.7	173.4	149.1	221.3
164.9	172.7	147.9	217.9
167.0	172.1	148.9	219.4
172.1	178.1	151.2	224.4
169.2	153.7	148.5	219.2
137.9	213.9	170.5	369.7
427.6	169.1	147.9	213.7
322.3	184.5	178.1	358.5
431.4	149.3	162.6	308.2

GRÉES
Dahmé, C.A.
 tables agréées
 rue St-Jacques — 845-4194
& ROBIN
 tables agréées
 VIAU, C.A.
 ROBIN, C.A.
 CHADILON, C.A.
 VIAU, C.A.
 GERVAIS, C.A.
 BRASSARD, C.A.
 Verdun, Verdun
 769-3871

Lacroix
 0.
 E.H. Knight, C.A.
 Lionel Roussin, C.A.
 Raymond Fortier, C.A.
 Clément Primeau, C.A.
 Pierre Lesage, C.A.
 Pierre Chouinard, C.A.
 Gilles Trahan, C.A.
 Michel Mercier, C.A.
 Pierre David, C.A.
 Robert Gauthier, C.A.
 Jean-P. Barbeau, C.A.
 Roland Truchon, C.A.
 Roland Lévesque, C.A.
 Jean Faurneau, C.A.
 André Lesage, C.A.
 Paul Gauthier, C.A.
 A. S. Marceau, C.A.
RIMOUSKI
REAL 842-4691

en
 et Toronto
 7
 17 juin.
 ph. 10 a.m.
 on et
 rées.
 à voiture-
 es:
 ra coach: \$9.80
 l'heure avancés.

COMPTABLES ACRÉÉS

BELZILE, HEBERT

CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-PAUL HEBBIA, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montreal, H3G 2C6

Lucien Dahmè, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Montreal, H2Y 1K4

Montreal	—	747-5226	Suite 110	—	845-4194
VIAU & ROBIN					

PROVOST & PROVOST **VIAU & ROBIN**
Comptable agréé Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié

ARMAND PROVOST, C.A.

LUCIEN D. VIAU, C.A.
R. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. LECLOUX, C.A.
ARMAND M. VIAU, C.A., E.A.
J. SERGE GÉRALD, C.A.
JEAN-GUY BRASSARD, C.A.

928 est. boul. St-Joseph 526-1661	4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871
--------------------------------------	--------------------------------------

Samson, Bélair, Côté, Lacroix
et Associés
E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A.	Lucien P. Desair, C.A.	S.H. Knight, C.A.
Leon Côté, C.A.	Jean Lacroix, C.A.	Lionel Roussin, C.A.
Hensley Bourquin, C.A.	Dollard Huot, C.A.	Raymond Fortier, C.A.
Percy, C.A.	Yves Armand, C.A.	Charles Tremblay, C.A.
Marcel Imbeau, C.A.	Benoît Sylvain, C.A.	Pierre Lange, C.A.
Vinney Forget, C.A.	Dennis Bell, C.A.	Pierre Chouinard, C.A.
Edwin, C.A.	Raymond Gauthier, C.A.	Yves Gauthier, C.A.
Pierre Barry, C.A.	Marcel Ducharme, C.A.	Marcel Mercier, C.A.
Normand, C.A.	Jean Paul Boyer, C.A.	Pierre David, C.A.
Rea, C.A.	Armand Gauthier, C.A.	Charles Gauthier, C.A.
Roland Frenette, C.A.	Gilles Lavoie, C.A.	Jean-P. Barbeau, C.A.

Robert Carouge, C.A., Pierre Poirand, C.A., Roland Truchon, C.A.
Denis Schmoouth, C.A., Emilien Gauthier, C.A., Roland Lévesque, C.A.
Emile Fortin, C.A., Jean-Guy Denis, C.A., Jean Favreau, C.A.
Jean-Bille, C.A., Roger Gauthier, C.A., Josée Lavoie, C.A.

Pierre Vermette, C.A. Gilles Beaulieu, C.A. André Lesage, C.A.
 Paul-E. Bonnier, C.A. Paul Gauthier, C.A.
 Consévis : M. Charfré, C.A. A.-E. Beauvais, D.S.C., C.A. G. Marceau, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
 360, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, 842-4691

10

le 5^e train
tidien

Police Toronto

entre Montréal et

der

le premier
service à partir du 17 juin.
à 10 a.m.

... en service... traie à 9h... alon et

Voitures coach, voiture-salon, voiture-restaurant climatisées. Places réservées dans la voiture-salon. Tarif Blanc: Voiture coach: \$9.60. A l'heure avancée.

Place du tal...
salon. le en voi...
ant à l'ho...

Exemple de
billet simple
Les horaires sont

✓

1

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Emissions de TV ... en cartouches

TORONTO. — Radio-Canada s'emploie à mettre au point des petits émetteurs de télévision automatisés destinés aux régions éloignées du Nord, a déclaré M. James P. Gilmore, le vice-président à la planification de la société. Il s'agit d'émetteurs qui seront alimentés de sortes de cartouches, comprenant quatre heures d'émissions l'unité. Elles seront aéroportées dans les centres éloignés. M. Gilmore a dit que Radio-Canada considère ce projet comme une priorité importante.

Une drague canadienne pour les États-Unis au Vietnam

HALIFAX. — Le Chronicle-Herald écrit qu'une drague de St-Jean, au Nouveau-Brunswick est en route pour le Sud-Vietnam où elle sera employée à nettoyer les épaves et les débris dans un certain nombre de ports. Le journal indique que la drague Swell-mate, jaugeant 1,902 tonnes, transportant un équipage de 60 hommes, a quitté St-Jean pour le Vietnam. D'après le journal, le navire aurait été notifié par les États-Unis et il séjournera dans les eaux du Vietnam pour une période indéfinie. Le navire est la propriété de Harbor Development, de St-Jean.

La sécurité de l'auto: \$2,000,000 chez Ford

La société Ford annonce qu'elle va construire un centre expérimental de \$2,000,000 à Dearborn, au Michigan pour "éprouver et évaluer l'équipement électronique ainsi que pour former le personnel de la compagnie et des concessionnaires à l'usage des nouvelles techniques servant à déterminer les déficiences des automobiles." M. Arjay Miller, président de Ford, a dit que la construction de la bâtisse de 48,000 pieds carrés commencerait en juillet. Les travaux doivent se terminer en janvier 1967.

Les chimistes et les affaires publiques

SASKATOON. — L'Institut de chimie du Canada devrait prendre une part plus active aux affaires publiques, tout d'abord en tentant d'améliorer les rapports entre les deux nations fondatrices, a déclaré M. W. N. Hall, président de Domtar Limited. Il a exhorté les membres du 49e congrès annuel d'ajouter à leurs activités un colloque sur les affaires publiques au cours duquel les membres assisteraient à des causeries sur différents sujets pour ensuite les discuter. "J'aimerais que ce colloque attaque en premier lieu la question épineuse des rapports entre anglophones et francophones", disait-il. La majeure partie des Canadiens comprennent très mal ce problème, et les tempéraments s'échauffent de plus en plus. Or, l'Institut ne semble même pas s'apercevoir qu'il y a friction entre les deux groupes.

M. Guy Lemieux, nommé à ARDA

OTTAWA. — La Commission du service civil vient d'annoncer la nomination de M. Guy Lemieux, 37 ans, au poste de directeur de la planification et des politiques auprès de l'administration fédérale de l'ARDA. En plus d'assumer la direction du programme de recherche de l'ARDA, M. Lemieux sera appelé dans ses

nouvelles fonctions à diriger et à coordonner plusieurs groupes de spécialistes dont la tâche consiste principalement à établir des normes et à élaborer des politiques et des projets touchant le développement rural.

La commission de la capitale: nominations

OTTAWA. — Deux architectes et un homme d'affaires ont été nommés à la Commission de la capitale canadienne pour un mandat de quatre ans, a annoncé le ministre des travaux publics, M. McIlraith. Les nouveaux commissaires sont M. Gerald Gaudet, architecte et ingénieur de Moncton, au Nouveau-Brunswick, M. Wilfrid Carr, directeur pour le district d'Ottawa de la société National Grocers, et M. Warner Kennedy, de Vancouver, directeur administratif de l'Institut d'architecture de la Colombie-Britannique.

L.-P.-E.: recompte des suffrages dans Queens

CHARLOTTETOWN. — Le recompte des votes du 30 mai dans la circonscription de Queens dans l'Île-du-Prince-Édouard aura lieu le 17 juin prochain, a annoncé le juge C. St. Clair Trainor, après avoir reçu une pétition en ce sens de M. Horne B. Willis, candidat libéral défait dans le comté. Un premier compte, le soir du scrutin, accordait la victoire à M. Willis par une majorité de deux voix, mais un premier recompte a renversé la situation, donnant quatre voix de majorité à M. Lloyd MacPhail, ministre de l'Industrie sous le gouvernement conservateur.

Trop d'espace pour les forces armées?

OTTAWA. — Il semble, selon un témoignage rendu devant le comité de la défense de la Chambre, que les quartiers généraux de la défense pourraient être beaucoup plus vastes que la chose est nécessaire. Le lieutenant-général Frank Fleury, contrôleur général des forces armées, et M. Elgin Armstrong, sous-ministre de la défense, ont donné des chiffres selon lesquels le personnel actuel des quartiers généraux est de 5,515 personnes. La semaine dernière, le ministre des travaux publics, M. McIlraith, a annoncé que les quartiers généraux de la défense, formés de 3 tours de 38 étages, pourraient recevoir 8,000 employés et qu'il serait possible de les agrandir sans briser l'architecture des immeubles. Les travaux doivent durer de 1968 à 1972.

Le conseil des arts a besoin d'argent public

OTTAWA. — Les représentants du Conseil des arts ont fait savoir que l'organisme doit continuer d'obtenir des fonds publics s'il entend fonctionner efficacement. Le directeur du conseil, M. Jean Bouchard, a déclaré devant un comité de la chambre sur la radiodiffusion, le cinéma et les arts que les fonds privés ne constituent qu'une portion minimum des dépenses du conseil. Il n'y a que très peu de grandes fortunes privées au pays, a-t-il dit.

M. Guy Lemieux, nommé à ARDA

OTTAWA. — La Commission du service civil vient d'annoncer la nomination de M. Guy Lemieux, 37 ans, au poste de directeur de la planification et des politiques auprès de l'administration fédérale de l'ARDA. En plus d'assumer la direction du programme de recherche de l'ARDA, M. Lemieux sera appelé dans ses

La Chambre des Communes siègerait jusqu'en août

OTTAWA. — Il se pourrait bien, cette année, que la majeure partie des vacances d'été du Parlement soit à l'automne.

Après 94 séances, en effet, les députés ont encore à étudier une longue liste de questions, auxquelles le gouvernement accorde la plus grande importance et au sujet desquelles des décisions doivent être prises avant l'ajournement.

Officieusement, le gouvernement prévoit l'ajournement des Communes au milieu de juillet. Mais il est fort possible que les débats se prolongent sur certaines questions comme le programme d'assurance-soins médicaux, les prestations de bien-être, l'aide fédérale à l'éducation, les arrêts de travail et la nouvelle Loi des banques.

Une délégation tchécoslovaque arrive demain

OTTAWA. — Une délégation de huit parlementaires de la Tchécoslovaquie arrive au Canada dimanche pour une tournée de deux semaines. Cette visite fait suite à celle que des parlementaires canadiens ont faite en Tchécoslovaquie l'an dernier.

La délégation doit arriver à Dorval dans l'après-midi, où elle sera accueillie par l'ambassadeur tchécoslovaque au Canada, et par M. Maurice Rinfret, président des comités de la Chambre des communes. Elle se dirigera ensuite vers Ottawa. Outre leurs entretiens avec leurs collègues du Canada, les visiteurs se rendront en Alberta, en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. À Montréal, ils seront reçus par la ville et par l'Expo 67. Ils seront de retour à Ottawa le 24 juin pour un dîner d'adieu.

Winters signera un autre accord avec la Russie

OTTAWA. — Le ministre du commerce, M. Winters, espère signer un nouvel accord commercial avec la Russie, peu après son arrivée dans ce pays, le 20 juin.

L'on ne s'est pas encore entendu sur tous les détails de l'entente, qui serait la prolongation ou le renouvellement de celle de trois ans qui a pris fin le 18 avril dernier. De même façon, la commission canadienne du blé doit signer un nouveau contrat de vente avec l'organisme russe similaire.

M. Winters quitte aujourd'hui le Canada pour Londres, où il prendra part à une réunion des ministres du commerce du Commonwealth, et où il aura des entretiens avec des personnalités anglaises.

Le nouvel accord commercial prévu avec la Russie devrait porter aussi sur trois ans, peut-être plus.

De plus, à cause de plusieurs conférences importantes prévues pour l'automne, le gouvernement songe à des vacances "d'été", qui débuteraient à la fin de juillet ou en août et se termineraient à la fin d'octobre ou en novembre.

Quatre facteurs

Voici quelques-unes des conférences qui entraîneraient un ajournement tardif.

La 12e conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, qui doit se tenir à Ottawa du 26 septembre au 4 octobre. La Chambre des communes est l'endroit idéal pour une telle réunion: on a pu le constater l'an dernier, quand l'Union interparlementaire a tenu un congrès semblable à cet endroit.

Une conférence fédérale-provinciale importante avait été fixée au mois de septembre, mais il a été décidé de la reporter à la fin de l'été, à cause des élections fédérales. Habituellement, de telles conférences sur les taxes ont lieu pendant des échanges vifs dans le passé et le gouvernement minotaure de M. Pearson n'aurait guère aimé faire face à un parlement hostile tout en devant parer les demandes provinciales.

Le congrès libéral national doit se tenir à Ottawa du 10 au 12 octobre et le congrès conservateur du 13 au 15 novembre. Ces deux réunions, les députés auront des rôles primordiaux et des messages embarrassants sur le programme et la direction peuvent surgir.

Un autre facteur, enfin, qui peut influencer la date de l'ajournement est le rapport que doit remettre sur l'affaire Munsinger le juge Wishart Spence de la Cour suprême du Canada. Cette histoire n'est certes pas oubliée aux Communes et demeure pour le moment assourdissante comme une bombe à retardement.

Qu'importe les conclusions du juge Spence, on peut s'attendre à une autre tempête sur la scène politique.

Un prix de \$50,000 de la Banque royale

OTTAWA. — Un prix annuel de \$50,000 à un Canadien de grande envergure, tel est le projet mis au point par la Banque royale du Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération. Le jury sera formé de six personnes et le premier gagnant devrait être annoncé en juin prochain. Les banquiers et les politiciens en exercice ne peuvent être éligibles. Tous les autres Canadiens sont admissibles. Le président W.E. McLaughlin a dit espérer que le prix acquerra avec les années le prestige qui est attaché au prix Nobel, tout en faisant remarquer que ce dernier prix est international et est attribué dans cinq catégories différentes.

Les SSJB tiennent leur congrès sur "un Québec fort face au monde de 67"

QUEBEC. — C'est sous le thème "Un Québec fort face au monde de 1967" que s'est ouvert hier à Québec le 20e congrès annuel de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec.

En choisissant ce thème, la fédération propose d'intensifier sa collaboration avec les sociétés qui lui sont affiliées en continuant l'étude des problèmes constitutionnels, l'organisation économique d'un Québec moderne par la planification et le développement régional.

L'organisme entend également poursuivre l'étude du phénomène de la socialisation qui permet aux corps intermédiaires de jouer un rôle important au sein de la société québécoise.

Plusieurs conférenciers s'adresseront au congrès qui doit prendre fin dimanche.

M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, présentera un exposé général sur le thème d'étude, aujourd'hui.

Les congressistes seront par la suite invités à discuter de différents aspects de ce thème à l'intérieur de cinq commissions.

M. Jean-Marc Léger, éditeur-adjoint du journal *Le Devoir*, de Montréal, traitera, pour sa part, des relations avec la communauté francophone et des moyens d'épanouissement culturel.

Constitution

Un professeur de droit public au département de sciences politiques de l'Université Laval, M. André Patry, donnera une conférence intitulée: "L'État du Québec, moteur de l'épanouissement des Canadiens français par une politique culturelle."

Les problèmes constitutionnels seront exposés sous différents aspects: soit au niveau des groupes ethniques, par M. David Lewis, chef adjoint du Nouveau parti démocratique; et au niveau de l'État par M. André Desgagnés, professeur de droit constitutionnel à l'U. Laval.

Les congressistes se pencheront aussi sur les relations du Québec avec le Canada français d'outre-frontières.

M. G.-E. Dagneau, directeur des services français d'outre-frontières au ministère des Affaires culturelles du Québec, et M. Adélard Savoie, président de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF), traiteront de ces relations entre la province et les minorités canadiennes-françaises.

Les délégués prendront également connaissance des travaux faits au cours de la dernière année sur l'aménagement régional et le développement économique du Québec.

Dimanche, les congressistes éliront un nouveau conseil général ainsi que l'exécutif de la fédération au cours de la prochaine assemblée.

Le congrès est sous la présidence de M. Georges-Henri Fortin, président de la fédération.

SESSION Fédérale

Le ministre des affaires du Nord, M. Laing, a écarté la possibilité d'une conférence fédérale-provinciale sur la politique gouvernementale révisant les parcs nationaux. La conférence avait été suggérée par le ministre de l'Industrie de l'Alberta, M. Patrick.

Le ministre fédéral de la Santé, M. MacEachen, a "presque complètement cessé de fumer", à fait savoir aux Communes son secrétaire par- lementaire.

Mme Margaret Rideout, députée libérale de Westmorland, a fait cette déclaration au cours d'un débat sur les méfaits du tabac avec le député néo-démocrate de New-Westminster, M. Barry Mather.

Elle a souligné que l'idée d'instituer une journée où les Canadiens seraient invités à ne pas fumer, idée émise par M. Mather, adversaire acharné du tabac, est bonne et qu'elle était à l'étude du ministre de la Santé.

Le député libéral de Mon- tréal-Verdun, aux Communes M. Bryce Mackasey, a invité le député créditiste de Méga- ntic, M. Raymond Langlois, à préciser clairement à la Cham- bre les plaintes qu'il a formu- lées au sujet de certains détournements des fonds des- tinés aux travaux d'hiver.

M. Mackasey, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Nicholson, a affirmé qu'il y avait plusieurs allusions mais peu de faits dans les propos de M. Langlois qui avait déclaré que les fonds des travaux d'hiver avaient été mal utilisés à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, St-Ephrem-de-Beauce et St-Méthode-de-Frontenac.

Le gouvernement, a dit M. Mackasey, ne cherche pas à cacher d'irrégularités.

Le secrétaire d'Etat, Mme LaMarsh, a fait savoir aux Com- munes qu'elle rendra public le

plus tôt possible le livre blanc sur la radiodiffusion. Elle a précisé qu'elle espère qu'il sera prêt à la fin de juin.

Les maires veulent établir des centres d'information sur la limitation des naissances

VANCOUVER. — Les maires des municipalités canadiennes ont demandé au gouvernement fédéral de modifier l'article du code pénal qui traite de la régulation des naissances de façon à permettre à des agences municipales de donner des informations préventives.

Après un débat suivi au cours du congrès annuel de la Fédération canadienne des maires et municipalités, les députés ont approuvé par un vote majoritaire, la demande ayant pour but de retirer les mots "prévenir la conception" du chapitre 51, article 150.2c.

Les députés se sont également mis d'accord pour demander au gouvernement fédéral de légiférer en vue de prévoir l'octroi d'indemnités fédérales "pour les victimes d'actes criminels ou toute personne blessée en prêtant son concours à la police."

Des indemnités devraient également être prévues pour les familles de ces mêmes personnes ou pour toute autre personne en proie à des difficultés financières par suite d'un acte criminel. Les deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Le comité des résolutions de la Fédération suggère que la résolution visant la modification du code pénal ne soit pas acceptée en considération du fait que la régulation des naissances est une chose personnelle dans laquelle le gouvernement n'a pas le droit de s'immiscer.

Le comité des résolutions de la Fédération suggère que la résolution visant la modifica- tion du code pénal ne soit pas acceptée en considération du fait que la régulation des naissances est une chose per- sonnelle dans laquelle le gou- vernement n'a pas le droit de s'immiscer.

Le maire de Portage La Prairie, M. H. L. Henderson, ministre du culte, a demandé que la résolution soit discutée plus longuement.

"Certaines sectes religieuses ne sont pas d'accord avec la régulation et, selon moi, nous devons respecter leur point de vue."

"Lorsqu'il existe une loi inapplicable, nous devons nous en débarrasser", a répondu le Dr S. Boyle, maire de Taber en Alberta.

la vie syndicale

Vote de grève à l'Iron Ore

SEPT-ÎLES. — Les membres de Shefferville à l'emploi de l'Iron Ore Company of Canada ont voté dans une proportion de 99.4% pour autoriser leur Comité de négociations à déclencher une grève au moment opportun si nécessaire pour l'obtention d'une convention collective de travail en relation avec leurs demandes. Les mineurs, membres du syndicat local 5567 des Métallurgues, ont assisté en très grand nombre aux assemblées tenues le 9 juin. Dans un vote à scrutin secret, 527 ont approuvé le recours à la grève alors que 3 seulement se prononçaient contre.

Les négociateurs se sont mis d'accord sur une liste d'en- viron 515 employés des services de rédaction appelés à tra- vailler pour la nouvelle com- pagnie.

"Si nous progressons dans les autres services aussi rapidement que dans celui-ci, le conflit avec la direction pourrait être terminé dans quelques jours," a commenté jeudi soir le principal négociateur pour le syndicat.

Judi marqua le 46e jour de la grève contre la nouvelle compagnie qui n'a encore sorti aucune édition. D'autres syndicats, notamment celui des livreurs, ne sont pas parvenus à une entente avec la nouvelle compagnie mais ne sont pas en grève.

La présente convention col- lective de travail est expirée depuis le 23 octobre dernier. Les négociations se poursuivent depuis l'automne dernier et el- les ont été interrompues au stade de la conciliation. Une autre séance a été convoquée pour le 16 juin par le concilia- teur du Ministère du Travail. Le différend porte surtout sur les questions monétaires, soit les salaires et les avantages marginaux: pension, assurance, transport au travail, paie de location des maisons, etc. Plus- ieurs clauses non monétaires sont aussi en litige. Le syndicat pourrait légalement déclencher la grève le matin du 20 juin, à minuit.

Progrès des discussions dans les journaux de New York

NEW YORK. — Les négociations entre le Syndicat des journalistes et la nouvelle compagnie formée par la fusion du Herald Tribune, du Journal-American et du World-Telegram and Sun ont fait jeudi des progrès décisifs.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse CRISTINA NERONE de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 8ème jour de juin 1966.

Député-protonotaire,
MARIO DUCLOS.

SERGIO TUCCI,
avocat,
201 rue St-Zotique,
Montréal.

Procureur du demandeur.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 31 mai 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de The Stag Shoe Company Limited furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 7e jour du mois de juin 1966, au Bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Montréal, province de Québec sous le numéro 191666.

Date à Montréal, défendeur,
le 7e jour de juin 1966.

LA BANQUE CANADIENNE
IMPERIALE DE COMMERCE
par B.H. Myers.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 31 mai 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures dues à The Montreal Lumber Co. Ltd. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut enregistré le 7e jour du mois de juin 1966, au Bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 191666.

Date à Montréal, défendeur,
le 7e jour de juin 1966.

LA BANQUE CANADIENNE
IMPERIALE DE COMMERCE
par W. Williams, gérant.

AVIS

Le député libéral de Montréal-Verdun, aux Communes M. Bryce Mackasey, a invité le député créditiste de Mégan- tic, M. Raymond Langlois, à préciser clairement à la Cham- bre les plaintes qu'il a formu- lées au sujet de certains détournements des fonds des- tinés aux travaux d'hiver.

AVIS

M. Mackasey, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Nicholson, a affirmé qu'il y avait plusieurs allusions mais peu de faits dans les propos de M. Langlois qui avait déclaré que les fonds des travaux d'hiver avaient été mal utilisés à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, St-Ephrem-de-Beauce et St-Méthode-de-Frontenac.

AVIS

Le gouvernement, a dit M. Mackasey, ne cherche pas à cacher d'irrégularités.

AVIS

Le député libéral de Montréal-Verdun, aux Communes M. Bryce Mackasey, a invité le député créditiste de Mégan- tic, M. Raymond Langlois, à préciser clairement à la Cham- bre les plaintes qu'il a formu- lées au sujet de certains détournements des fonds des- tinés aux travaux d'hiver.

AVIS

M. Mackasey, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Nicholson, a affirmé qu'il y avait plusieurs allusions mais peu de faits dans les propos de M. Langlois qui avait déclaré que les fonds des travaux d'hiver avaient été mal utilisés à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, St-Ephrem-de-Beauce et St-Méthode-de-Frontenac.

AVIS

Le gouvernement, a dit M. Mackasey, ne cherche pas à cacher d'irrégularités.

AVIS

Le député libéral de Montréal-Verdun, aux Communes M. Bryce Mackasey, a invité le député créditiste de Mégan- tic, M. Raymond Langlois, à préciser clairement à la Cham- bre les plaintes qu'il a formu- lées au sujet de certains détournements des fonds des- tinés aux travaux d'hiver.

AVIS

M. Mackasey, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Nicholson, a affirmé qu'il y avait plusieurs allusions mais peu de faits dans les propos de M. Langlois qui avait déclaré que les fonds des travaux d'hiver avaient été mal utilisés à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, St-Ephrem-de-Beauce et St-Méthode-de-Frontenac.

AVIS

Le gouvernement, a dit M. Mackasey, ne cherche pas à cacher d'irrégularités.

AVIS

Le député libéral de Montréal-Verdun, aux Communes M. Bryce Mackasey, a invité le député créditiste de Mégan- tic, M. Raymond Langlois, à préciser clairement à la Cham- bre les plaintes qu'il a formu- lées au sujet de certains détournements des fonds des- tinés aux travaux d'hiver.

AVIS

M. Mackasey, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Nicholson, a affirmé qu'il y avait plusieurs allusions mais peu de faits dans les propos de M. Langlois qui avait déclaré que les fonds des travaux d'hiver avaient été mal utilisés à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, St-Ephrem-de-Beauce et St-Méthode-de-Frontenac.

AVIS

Le gouvernement, a dit M. Mackasey, ne cherche pas à cacher d'irrégularités.

AVIS

Le député libéral de Montréal-Verdun, aux Communes M. Bryce Mackasey, a invité le député créditiste de Mégan- tic, M. Raymond Langlois, à préciser clairement à la Cham- bre les plaintes qu'il a formu- lées au sujet de certains détournements des fonds des- tinés aux travaux d'hiver.

AVIS

M. Mackasey, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Nicholson, a affirmé qu'il y avait plusieurs allusions mais peu de faits dans les propos de M. Langlois qui avait déclaré que les fonds des travaux d'hiver avaient été mal utilisés à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, St-Ephrem-de-Beauce et St-Méthode-de-Frontenac.

AVIS

Le gouvernement, a dit M. Mackasey, ne cherche pas à cacher d'irrégularités.

AVIS

Le député libéral de Montréal-Verdun, aux Communes M. Bryce Mackasey, a invité le député créditiste de Mégan- tic, M. Raymond Langlois, à préciser clairement à la Cham- bre les plaintes qu'il a formu- lées au sujet de certains détournements des fonds des- tinés aux travaux d'hiver.

AVIS

M. Mackasey, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Nicholson, a affirmé qu'il y avait plusieurs allusions mais peu de faits dans les propos de M. Langlois qui avait déclaré que les fonds des travaux d'hiver avaient été mal utilisés à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, St-Ephrem-de-Beauce et St-Méthode-de-Frontenac.

AVIS

Le gouvernement, a dit M. Mackasey, ne cherche pas à cacher d'irrégularités.

AVIS

Le député libéral de Montréal-Verdun, aux Communes M. Bryce Mackasey, a invité le député créditiste de Mégan- tic, M. Raymond Langlois, à préciser clairement à la Cham- bre les plaintes qu'il a formu- lées au sujet de certains détournements des fonds des- tinés aux travaux d'hiver.

AVIS

M. Mackasey, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Nicholson, a affirmé qu'il y avait plusieurs allusions mais peu de faits dans les propos de M. Langlois qui avait déclaré que les fonds des travaux d'hiver avaient été mal utilisés à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, St-Ephrem-de-Beauce et St-Méthode-de-Frontenac.

AVIS

Le gouvernement, a dit M. Mackasey, ne cherche pas à cacher d'irrégularités.

AVIS

Le député libéral de Montréal-Verdun, aux Communes M. Bryce Mackasey, a invité le député créditiste de Mégan- tic, M. Raymond Langlois, à préciser clairement à la Cham- bre les plaintes qu'il a formu- lées au sujet de certains détournements des fonds des- tinés aux travaux d'hiver.

AVIS

M. Mackasey, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Nicholson, a affirmé qu'il y avait plusieurs allusions mais peu de faits dans les propos de M. Langlois qui avait déclaré que les fonds des travaux d'hiver avaient été mal utilisés à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, St-Ephrem-de-Beauce et St-Méthode-de-Frontenac.

AVIS

Le gouvernement, a dit M. Mackasey, ne cherche pas à cacher d'irrégularités.

AVIS

Le député libéral de Montréal-Verdun, aux Communes M. Bryce Mackasey, a invité le député créditiste de Mégan- tic, M. Raymond Langlois, à préciser clairement à la Cham- bre les plaintes qu'il a formu- lées au sujet de certains détournements des fonds des- tinés aux travaux d'hiver.

AVIS

M. Mackasey, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Nicholson, a affirmé qu'il y avait plusieurs allusions mais peu de faits dans les propos de M. Langlois qui avait déclaré que les fonds des travaux d'hiver avaient été mal utilisés à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, St-Ephrem-de-Beauce et St-Méthode-de-Frontenac.

AVIS

Le gouvernement, a dit M. Mackasey, ne cherche pas à cacher d'irrégularités.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 31 mai 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de The Stag Shoe Company Limited furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 7e jour du mois de juin 1966, au Bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Montréal, province de Québec sous le numéro 191666.

Date à Montréal, défendeur,
le 7e jour de juin 1966.

LA BANQUE CANADIENNE
IMPERIALE DE COMMERCE
par B.H. Myers.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 31 mai 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures dues à The Montreal Lumber Co. Ltd. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut enregistré le 7e jour du mois de juin 1966, au Bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 191666.

Date à Montréal, défendeur,
le 7e jour de juin 1966.

LA BANQUE CANADIENNE
IMPERIALE DE COMMERCE
par W. Williams, gérant.

AVIS

Le député libéral de Montréal-Verdun, aux Communes M. Bryce Mackasey, a invité le député créditiste de Mégan- tic, M. Raymond Langlois, à préciser clairement à la Cham- bre les plaintes qu'il a formu- lées au sujet de certains détournements des fonds des- tinés aux travaux d'hiver.

AVIS

M. Mackasey, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Nicholson, a affirmé qu'il y avait plusieurs allusions mais peu de faits dans les propos de M. Langlois qui avait déclaré que les fonds des travaux d'hiver avaient été mal utilisés à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, St-Ephrem-de-Beauce et St-Méthode-de-Frontenac.

DIMANCHE:

Motschenbaker demeure le favori pour triompher au Circuit Mt-Tremblant

Le champion canadien Ludwig Heimrath et son co-équipier Peter Lerch, prendront le volant de la très rapide Ferrari 275-LM, dimanche lors de la Course de la Saint-Jean, au Circuit Mont-Tremblant-St-Jovite. "Nous avions auparavant annoncé que nous prendrions le départ à bord de notre McLaren-Elva, mais à la suite des 2,000 milles de Mosport la semaine dernière, le moteur devra subir d'importantes modifications", d'expliquer Peter

Lerch lorsqu'il confirma sa participation et celle du germano-canadien Heimrath.

Par ailleurs, le Club Auto-Sport Métropolitain, annonçait également hier midi, que Wayne Kelly de Trenton, Ontario, et Dennis Brown de New York, N.Y., seraient à la ligne de départ dans une Porsche RS-62.

Le programme des courses commencera à 10 heures A.M., dimanche et cinq courses précéderont la grande compétition d'endurance. Les organisateurs du meeting s'attendent à une foule record, considérant que la soirée de dimanche d'aujourd'hui attirera probablement le plus grand nombre de campeurs jamais enregistrés au Circuit.

En effet, ce soir, les amateurs seront invités à danser sur la piste au parc de l'Auto-Sport Métropolitain, où il y aura une dizaine de danseuses à go-go qui donneront le ton et plusieurs artistes invités dont la jeune et jolie Carole Ménard, probablement la découverte de l'année dans le "show-biz" canadien-français.

Samedi, dans la journée, on aura des auto pratiques et aux qualifications.

PLUSIEURS FAVORIS - Les inscriptions reçues à ce jour, laissent prévoir une des courses les plus intéressantes jamais présentées au Canada.

Chez les favoris, on retrouve en tête l'équipe Motschenbaker-Chuck Parson sur McLaren-Elva, Luigi Chinetti-Charlie Kolb à bord de la Ferrari Prototype 3.3 litres, Bob Bailey-John Kelly sur Porsche Carrera 2, Paul Muir-Ian McLeay dans le cockpit d'une Lola T-70, Jacques Duval-Mary Kroll dans une Porsche 904 et enfin maintenant, Ludwig Heimrath-Peter Lerch dans la puissante Ferrari 275-LM.

Macaroni est un cheval de 4 ans, issu de Blaze Hanover, qui s'est classé deux fois deuxième en deux courses au Richelieu. La semaine dernière, il a été battu par Penny Scott à Laurent-Bourgon, dans un mille franchi en 2:04.4.

Macaroni appartient conjointement à Marcel Dostie et George Nassif. Il a fini neuf fois dans l'argent en 11 départs. Il a gagné en bourses \$6,917 et son mille le plus rapide a été réussi à la piste Pompano, en Floride, en 2:03.2.

C'est un cheval qui devrait faire aussi bien sur piste d'un demi-mille et si le temps le permet, ce sera peut-être ce soir. Parmi les adversaires de Macaroni, on relève les noms de Coronado Hanover, Van's First et Paris Demon. Ce dernier s'est classé troisième à Penny Scott et Macaroni, la

Encore une fois cette année, la fameuse équipe de fastball "Les Quatre As Molson" sera à l'oeuvre dans la province de Québec avec le lanceur étoile Gilles Lefèvre, sous la direction de Pat Patterson. L'équipe jouera vingt-cinq parties dans la région de Québec et trente-cinq en province. Les amateurs de fastball pourront la voir évoluer samedi à Gatineau, en soirée. L'équipe "Les Quatre As" est quasi imbattable et constitue tout un spectacle à voir contre une équipe de neuf hommes. Sur la vignette, il s'agit, de gauche à droite: de Gaston St-Germain, Gérard Labrecque, Pat Patterson, Marcel Simard, Gilles Lefèvre et Bert Robinson.

Les bourses atteindront \$30,000 au Richelieu en fin de semaine

Au cours de la fin de semaine qui débute au parc Richelieu, le secrétaire de courses offrira plus de \$30,000 en bourses. Les épreuves principales sont les suivantes, demain Ambie Invitation pour amateurs, ce soir, course pour trotteurs de classe "préférée".

Dans cette dernière épreuve, l'enjeu sera de \$4,000. Macaroni est coté à 3-1. Il sera piloté par Marcel Dostie. Ce trotteur n'a pas encore remporté la victoire depuis que Dostie a transporté ses chevaux au Bout-de-l'Île. Mais Macaroni tentera de briser la glace ce soir, avant d'être transporté de nouveau, cette fois à la piste de Québec.

Macaroni est un cheval de 4 ans, issu de Blaze Hanover,

La gymnaste Diane Masse a été proclamée la meilleure athlète de l'année des centres Chertier et Paul-Sauvé de la Païstère Nationale. Elle reçoit le trophée Jean-Louis-Lévesque des mains de M. Luc Despatie, président de la Commission Sportive de la Païstère.

Avec les Alouettes, au Parc Jarry

Une soixantaine de joueurs seront du camp d'entraînement des recrues, dimanche

GOLF:

Rencontres inter-clubs

Surtees, le plus rapide aux essais

Francorchamps - La première séance d'essais en vue du Grand Prix automobile de Belgique, qui aura lieu dimanche prochain sur le circuit de Francorchamps, s'est déroulée hier après-midi devant un nombreux public.

C'est le Britannique John Surtees sur Ferrari, qui s'est montré le plus rapide, bouclant le tour en 3'40" 4/10 (moyenne: 230 Km-Hr 164).

Vintrent ensuite: Jackie Stewart (BRM) - 3'41"5; Jack Brabham (Repsol-Brabham), 3'43"5; Lorenzo Bandini (Ferrari), 3'45"6; Jim Clark (Lotus BRM), 3'45"8.

LIGUE NATIONALE DE BASEBALL JUNIOR

DE MONTREAL

HIER

VILLE MONT-ROYAL 000 000-5 1 0

Laval 000 000-4 1 1

St-Jean 000 000-3 1 0

Robt Hoffman, Danny Grant (4), Peter Hoid (5) et Dave Biers, Jules Cordeau et Jean-Michel Lavoie, Alain Vanier et Eddie Harrison, LG-Vanier, LP-Sawyer.

LIGUE DE BASEBALL JUNIOR DU DISTRICT

DE MONTREAL

HIER

VILLE MONT-ROYAL 000 000-5 1 0

Laval 000 000-4 1 1

St-Jean 000 000-3 1 0

Robt Hoffman, Danny Grant (4), Peter Hoid (5) et Dave Biers, Jules Cordeau et Jean-Michel Lavoie, Alain Vanier et Eddie Harrison, LG-Vanier, LP-Sawyer.

LIGUE DE BASEBALL JUNIOR DU DISTRICT

DE MONTREAL

HIER

VILLE MONT-ROYAL 000 000-5 1 0

Laval 000 000-4 1 1

St-Jean 000 000-3 1 0

Robt Hoffman, Danny Grant (4), Peter Hoid (5) et Dave Biers, Jules Cordeau et Jean-Michel Lavoie, Alain Vanier et Eddie Harrison, LG-Vanier, LP-Sawyer.

LIGUE DE BASEBALL JUNIOR DU DISTRICT

DE MONTREAL

HIER

VILLE MONT-ROYAL 000 000-5 1 0

Laval 000 000-4 1 1

St-Jean 000 000-3 1 0

Robt Hoffman, Danny Grant (4), Peter Hoid (5) et Dave Biers, Jules Cordeau et Jean-Michel Lavoie, Alain Vanier et Eddie Harrison, LG-Vanier, LP-Sawyer.

Tour cycliste de la Grande-Bretagne

Pierre Dandre s'est brisé une clavicule dans une chute, hier sport-minute

KEIGHLEY, (Angleterre) — Pierre Dandre, 27 ans, un cycliste montrealais d'origine française, membre de l'équipe cycliste amateur du Canada, a subi une fracture de la clavicule vendredi, quand une vingtaine de coureurs participant au Tour de Grande-Bretagne ont quitté la route dans une pente raide près d'un sommet de 2,000 pieds des montagnes Pennines.

Dandre, champion cycliste du Québec en 1965, a été transporté à l'hôpital avec deux autres coureurs, Roland Walter de Suisse a, lui aussi, subi une fracture de la clavicule tandis que Pete Harris d'Angleterre souffrait de blessures multiples.

Certains des autres coureurs impliqués dans l'accident ont pu remonter sur leur bicyclette pour poursuivre l'épreuve, vendredi, la 14e étape du Tour de Grande-Bretagne menant les coureurs de Morecambe à Leeds.

Au moment de l'accident, le Russe Yuri Pominov et le Suisse Paul Ruppner étaient en tête. La course se termine samedi à Blackpool.

Un témoin de l'accident a rapporté que la scène ressemblait à un champ de bataille. Les coureurs s'apprêtaient à descendre du sommet du mont Fleet Moss, quand au premier tournant assez prononcé ils ont quitté la route les uns après les autres.

L'équipe canadienne est constituée de huit cyclistes.

CLASSEMENT GENERAL

1. J. Gawlitzek (Pol) 55h 45'09"
2. S. Shepel (URSS) 55h 45'22"
3. P. Ruppner (Suisse) 55h 48'59"
4. Y. Pominov (URSS) 55h 52'01"
5. V. Tichchenko (URSS) 55h 54'01"

CLASSEMENT PAR EQUIPES

1. URSS 165h 16'42"
2. Pologne 165h 41'45"
3. Grande-Bretagne 165h 52'17"
4. Canada 171h 57'04"

Les Rangers de Drummondville ont été admis jeudi dans les cadres de la ligue de hockey junior A provinciale, du président Jacques Plante. On a annoncé également que les As de Québec qui avaient suspendu leur franchise pour une saison l'an passé, seront de retour dans ce populaire circuit. Avec l'admission des Rangers, et le retour des As, le nombre de clubs qui composent le circuit a été porté à sept. Les autres villes sont Trois-Rivières, Shawinigan, Thetford Mines, Sorel, et St-Jérôme.

Le président Jacques Plante doit s'entretenir la semaine prochaine après les assises du congrès de la ligue Nationale, avec les dirigeants des équipes, Verdun, National, et Laval de la ligue Métropolitaine qui ont manifesté le désir de rejoindre aussi les cadres du circuit. Ces 3 équipes étaient représentées à l'assemblée de Drummondville et elles ont porté un vif intérêt au nouveau circuit.

Roland Picard, attaché à la station CHRS, a été chargé des relations publiques du nouveau circuit de hockey.

Frank Dillia, qui fut pendant plus de 25 ans régulateur de la QAHA, serait nommé iniquement gérant de la ligue Provinciale alors que le bureau chef de ce circuit serait transféré de Québec à Montréal, a-t-on également appris...

L'année dernière, plus de 200 golfeurs y ont participé et se sont partagés 62 prix dépassant une valeur totale de \$1,500.00.

Cette année encore, le montant total donné en prix, dépassera \$1,500.00 et suivra les échos reçus de divers endroits de la province, la participation de 250 golfeurs, est assurée.

Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal, a accepté d'être membre du comité d'honneur de la campagne de souscription de la Païstère Nationale. Comme on le sait, cet appel au public en vue du parachèvement du Centre Paul-Sauvé, se poursuit jusqu'au 15 juin prochain et l'objectif est de \$1,000.00.

AMATEUR

LIGUE PROVINCIALE

AUJOURD'HUI

Acton Vale vs Lachine

Coaticook vs Québec

Sherbrooke vs Plessisville

Granby vs Thetford

CLASSEMENT

Sherbrooke 7 1 875

Acton Vale 6 1 857

Coaticook 5 4 866

Drummondville 3 4 820

Plessisville 3 4 823

Québec 2 3 896

Thetford 2 3 886

Granby 1 6 143

LIGUE NATIONALE JR

AUJOURD'HUI

St-Laurent vs St-Jovite

CLASSEMENT

St-Laurent 5 1 834

St-Jovite 5 1 834

St-Jérôme 3 2 874

Verdun 3 2 890

Lachine 3 2 890

St-Jérôme 1 5 187

Sorel 0 6 000

LIGUE DE BASEBALL JUNIOR DISTRICT DE MONTREAL

AUJOURD'HUI

CLASSEMENT

Kiw-Villeray 6 3 887

St-Henri 5 3 876

Rosemont 6 4 800

Laval 5 4 856

Longueuil 5 4 856

St-Basile 5 4 856

Ville-Marie 5 4 856

Ville-Marie 5 4 856

N.D.G. 2 5 898

Kinmen 2 5 898

Rosemont 005 221 0-10 4 2

St-Henri 000 100 0-1 4 9

Longueuil 000 100 0-1 4 9

St-Henri 000 100 0-1 4 9

Longueuil 000 100 0-1 4 9

St-Henri 000 100 0-1 4 9

Longueuil 000 100 0-1 4 9

St-Henri 000 100 0-1 4 9

Longueuil 000 100 0-1 4 9

St-Henri 000 100 0-1 4 9

Longueuil 000 100 0-1 4 9

St-Henri 000 100 0-1 4 9

Longueuil 000 100 0-1 4 9

St-Henri 000 100 0-1 4 9

Longueuil 000 100 0-1 4 9

St-Henri 000 100 0-1 4 9

Longueuil 000 100 0-1 4 9

St-Henri 000 100 0-1 4 9

Longueuil 000 100 0-1 4 9

NOUVELLE COLLECTION DE SCIENCES NATURELLES

Après la Botanique éditée en 1965, voici la

ZOOLOGIE

Classes de 8ème et 9ème

240 pages, 9 x 6 1/4, couverture cartonnée, finie toile, en 4 couleurs.

Déjà disponible

Centre Educatif et Culturel Inc.

190 ouest, rue Sauvé — Tél.: 389-1386 — Montréal

Les Régionales et Collèges classiques ont déjà reçu un livre spécimen de la Zoologie

Le Centre Educatif et Culturel Inc., maison d'éditions exclusivement canadienne-française, est au service de l'éducation dans le Québec.

CANADIENNE-FRANÇAISE

PÉDAGOGIQUE

ÉCONOMIQUE

APPROUVÉE

Manuel écrit par J.-Cl. Caron, prof. au Collège des Jésuites de Québec, J. Vallin et Ch. Désiré, agrégés d'université. Imprimé et relié au Québec.

385 photos en 4 couleurs "in-texte"... "VERITABLE ZOO DANS UN MANUEL"; 27 planches-dessins qui jouent le rôle des cartes muettes en géographie, avec légende explicative placée à une autre page. Le texte explique les photos; chaque photo vérifie le texte.

Sa présentation de grande classe, l'impression soignée et son contenu pédagogique exceptionnel font de la Zoologie ainsi que de la Botanique les livres les plus beaux et les plus pratiques, aussi bien pour les élèves que pour les professeurs et parents. D'une valeur de \$10.00 pour seulement \$3.75

Manuel approuvé par le Ministère de l'Éducation du Québec.

PHYSIQUE

par L. Ste-Marie, prof. au collège Saint-Viateur de Montréal, A. Payan et P. Chiffoli, agrégés de physique.

PRIX : \$7.75

Manuel approuvé par le Ministère de l'Éducation, pour les classes de 10ème.

Imprimé et relié dans le Québec

Brejnev: les deux grandes questions à régler restent le Vietnam et l'Europe

MOSCOU — "La solution des deux problèmes les plus importants — arrêt de l'agression américaine au Vietnam et la sécurité européenne — changerait entièrement la situation dans le monde," a déclaré hier M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste de l'URSS, dans le discours électoral qu'il a prononcé au Kremlin, rapporte l'Agence Tass.

"De cette façon, a-t-il souligné, il serait plus facile d'atteindre des objectifs tels que l'arrêt de la course aux armements, la non-dissémination des armes nucléaires et le désarmement général contrôlé."

"L'Europe doit devenir le continent de la paix et de la sécurité collective; nous estimons que cet objectif est parfaitement réaliste", a-t-il ajouté.

"La situation européenne actuelle comporte de sérieuses menaces", a dit ensuite M. Brejnev qui a particulièrement insisté sur "les prétentions revanchardes des militaristes ouest-allemands, et les tentatives qu'ils font, aidés par les Américains, pour obtenir l'accès à l'armement nucléaire".

Abordant le problème des relations de l'URSS avec les pays européens occidentaux, le secrétaire général du PC soviétique a déclaré: "On peut noter avec satisfaction les modifications positives dans nos relations avec un certain nombre de puissances européennes occidentales". A ce sujet M. Brejnev a insisté sur le rôle de la

France: "Le développement ultérieur des relations soviéto-françaises permettrait de créer une atmosphère favorable à des progrès réels sur la voie du renforcement de la sécurité et de la coopération européennes", a-t-il dit.

En ce qui concerne le problème vietnamien M. Leonid Brejnev a notamment déclaré: "Notre pays et les autres pays socialistes apportent et apporteront une aide toujours plus importante à la juste lutte menée par le peuple vietnamien. Nous prenons de nouvelles mesures pour favoriser et accélérer la victoire de l'héroïque peuple vietnamien".

Parlant de l'intervention américaine, le secrétaire général du parti communiste soviétique a dit: "Au lieu de victoires faciles, les agresseurs américains se sont vu engagés dans une guerre longue, sans perspective et qui exige chaque jour de plus en plus de sacrifices en vies humaines".

"Ennemi du socialisme et de la paix l'impérialisme possède encore des forces considérables et il utilisera n'importe quelle

occasion pour passer à la contre-attaque".

"Ce sont là, a-t-il ajouté des faits réels qui ont aggravé la situation internationale (...). Pour cette raison l'URSS maintiendra ses forces armées au niveau de la technique militaire le plus élevé".

Enfin, évoquant les relations entre les partis communistes, M. Brejnev a insisté sur la nécessité de l'unité et des efforts à déployer pour y parvenir.

Elections législatives en Union soviétique

MOSCOU — Dimanche, les citoyens soviétiques iront aux urnes pour élire les députés du Soviet suprême de l'U.R.S.S. (parlement de l'Union) de la septième législature.

Ces élections marqueront, en particulier, l'éviction totale de M. Nikita Khrouchtchev des organismes du pouvoir soviétiques. En effet, après avoir perdu toutes ses fonctions dans la direction du parti et du gouvernement, M. Khrouchtchev était resté, jusqu'à présent, député au Soviet suprême pour la circonscription Kalinine de Moscou. Or, c'est la candidature d'un certain Iermilov, ouvrier-ajusteur, qui a été avancée à la place de la sienne pour cette circonscription.

Il en est de même pour certains des anciens collaborateurs de M. "K" et notamment pour son gendre, M. Alexis Adjoubi, ex-rédacteur en chef de l'organe du gouvernement, les "Izvestia". Paul Satioukov, ex-rédacteur en chef de l'organe du parti, la "Pravda", Michel Kharlamov, ex-ministre de la radio-télévision, ainsi que pour MM. Vitali Titov et Vasili Poliakov, ex-secrétaires du Comité central du parti.

Cependant, tous ceux qui ont quitté la scène politique depuis la chute de M. Khrouchtchev ne subissent pas un sort identique. C'est ainsi que M. Anastase Mikoyan, reste membre du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S., fonction purement honorifique qu'il conservera aux côtés d'autres personnalités ayant contribué à la gloire du régime, telles que les maréchaux Simeon Boudienny et Kliment Vorochilov.

Maintenant au sein de cet organisme de M. Nicolas Chervnik, autre figure du régime, dépendra, semble-t-il, de son état de santé qui laisse à désirer déjà depuis quelques années.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

BEYROUTH — Le dictionnaire Larousse devra être corrigé "en fonction du boycottage d'Israël", annonce l'Agence nationale d'information du Liban.

La nouvelle édition du Larousse en trois volumes a été effectivement retenue par la douane libanaise. Le service du boycottage d'Israël exige que soient rayés un certain nombre d'expressions jugées "favorables" à Israël ou "offensantes" pour les pays arabes.

PEKIN — La Chine a demandé à l'Indonésie de mettre fin immédiatement à toutes les activités dirigées contre la Chine et les résidents chinois en Indonésie et de protéger effectivement les missions diplomatiques chinoises et leur personnel, annonce l'Agence Chine nouvelle. Cette demande est contenue dans une note qui a été remise à l'ambassade indonésienne à Pékin.

PEKIN — "Le Quotidien du Peuple" de Pékin s'en prend vendredi à "l'impérialisme britannique" et au gouvernement travailliste de M. Wilson qu'il accuse de "collaborer avec l'impérialisme américain" en laissant les navires de guerre américains pénétrer dans les eaux de Hong Kong au cours d'un exercice militaire de l'OTASE. "L'exercice est une menace de guerre non déguisée contre les peuples du Sud-Est asiatique et un défi flagrant aux peuples vietnamien et chinois" écrit le journal qui ajoute: "en emboitant le pas à l'impérialisme américain, le gouvernement travailliste britannique dévoile ses desseins rapaces. Mais ceux qui jouent avec le feu finiront par se brûler eux-mêmes et la ruine de l'impérialisme sera finalement consommée".

LONDRES — Sir William Penney, le "père" de la bombe atomique britannique, va présider une nouvelle organisation destinée à accroître les exportations britanniques d'équipement pour centrale électro-atomique. Cette nouvelle organisation, la "British Nuclear Export Executive" centralisera les activités de l'Office national de l'énergie atomique et des trois groupements de compagnies spécialisées dans la fabrication de l'équipement pour centrale électro-atomique. Jusqu'à présent, seules deux centrales électro-atomiques ont été vendues à l'étranger par la Grande-Bretagne, l'une en Italie et l'autre au Japon. Partout ailleurs les efforts britanniques se sont heurtés à une concurrence américaine pratiquement imbattable.

Ludwig Erhard souhaite des entretiens directs avec les dirigeants de l'URSS

BONN — La surprise de la conférence de presse du chancelier Erhard, hier matin, à Bonn, a tenu dans l'annonce qu'il souhaiterait des entretiens directs avec les dirigeants soviétiques. Depuis que M. Khrouchtchev, peu avant sa chute en octobre 1964, avait accepté de rendre la visite que le Dr Adenauer avait faite à Moscou en 1955, il n'avait plus été question de conversations germano-soviétiques "au sommet".

On ne s'attend pas dans les milieux allemands que le thème en soit rapidement repris au Kremlin, mais on souligne le caractère de bonne volonté du geste du chancelier. Celui-ci est bien décidé, en tous cas, à élargir les contacts avec l'Est, comme le lui recommandent ses alliés. La réponse soviétique à la note allemande sur la paix contient à son avis un élément positif puisque les Soviétiques se montrent intéressés par l'offre de Bonn d'une déclaration commune sur la

renouciation à l'emploi de la force. La diplomatie fédérale, a indiqué M. Erhard, va s'efforcer d'approfondir ce sujet. Le chancelier est également favorable à des conversations plus actives avec les démocrates populaires, conversations qui devraient être, selon ses termes, "individuelles", "bilatérales" et "sur une large échelle". Il n'est pas allé toutefois jusqu'à envisager d'établir avec ses pays des relations diplomatiques, comme le demandait récemment la Roumanie. Mais il

pense qu'à la longue le développement des rapports commerciaux, culturels et humains les rendront possibles.

Vis-à-vis de la France, M. Erhard s'est montré prudent et a rappelé les conditions auxquelles les troupes françaises, sorties de l'OTAN, pourraient rester en territoire fédéral. Il a insisté sur le lien qui existe entre les négociations multilatérales relatives à la mission générale de ces forces dans le cadre de l'Alliance et les négociations bilatérales relatives à leur statut. Ces deux discussions, a-t-il rappelé, devront être strictement parallèles. Le voyage du général de Gaulle à Moscou est attendu sans inquiétude car le problème de la réunification n'y sera pas oublié, c'est cette conviction qu'exprime M. Erhard dans son message à de Gaulle. Au sujet de l'OTAN, M. Erhard a laissé entendre que Bonn pouvait espérer qu'on tiendrait compte dans la réorganisation des commandements de l'importance de la contribution allemande. Le problème de la participation de l'Allemagne aux responsabilités nucléaires n'est pas d'actualité.

Reprise des opérations militaires au Vietnam

SAIGON — Les combats ont éclaté à nouveau sur les crêtes des collines au nord du camp de Dak To sur les hauts plateaux, à 280 milles au nord-est de Saïgon.

Les unités nord-vietnamiennes, évaluées à un régiment, ont, semble-t-il, contre-attaqué et surpris trois compagnies de pointe des parachutistes américains lancées à leur poursuite depuis mercredi, après les premiers accrochages.

Au cours des combats de la nuit, deux compagnies américaines installées le long des crêtes ont été encerclées pendant plusieurs heures par les éléments nord-vietnamiens.

De violents engagements ont eu lieu. L'intervention massive de l'aviation, 167 sorties, a permis de dégager les unités américaines, trois compagnies représentant environ 600 hommes.

Les pertes américaines pour l'ensemble de l'opération qui met en jeu plusieurs bataillons américains sont qualifiées de légères. Toutefois, certaines unités, dont une section de voltigeurs, ont eu des pertes lourdes.

Le porte-parole a déclaré que, du côté nord-vietnamien, l'on comptait 239 cadavres abandonnés, mais, a-t-il ajouté, "les parachutistes sont plus occupés actuellement à tuer les Vietnams vivants qu'à compter les cadavres".

A Saïgon, le problème de l'inflation continue à être un des problèmes les plus préoccupants. Des démarches directes ont été officiellement faites par M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis, auprès du général Ky pour que des mesures plus strictes soient prises, apprend-on de source sûre.

Cette inflation se poursuit actuellement au rythme d'un milliard cinq cent millions de piastres nouvelles mises en circulation chaque mois.

Depuis plusieurs mois, le gouvernement a tenté de la juguler avec un certain succès mais la tendance inflationniste et la hausse des prix ont marqué un nouveau bond au cours des dernières semaines.

Les services de la statistique indiquent que la hausse de l'indice en un an est de 53 pour cent. Toutefois, selon les statistiques des services d'aide américaine cette hausse serait de 72 pour cent.

A Hué, le vénérable Tri Quang, chef des bouddhistes de Hué qui avait commencé une grève de la faim mercredi dernier à dû être hospitalisé vendredi à la suite d'un malaise, a affirmé la bonhomie Tri Hai, porte-parole habituel du vénérable.

DACCA — Au moins huit personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées vendredi à la suite du déraillement d'un train qui avait été saboté au Pakistan oriental.

NICOSIE — Les milieux de l'ONU à Chypre sont convaincus que le Conseil de sécurité décidera la semaine prochaine de prolonger d'au moins trois mois le mandat des "casques bleus" qui expire le 26 de ce mois, à la force de l'ONU, qui a été envoyée à Chypre en mars 1964, trois mois après le début de la crise, comprend actuellement près de 5.000 officiers et soldats (dont quelque 900 Canadiens) sous le commandement du général Martola (Finlande).

LONDRES — Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est maintenu à 6 p.c. à l'issue de la réunion hebdomadaire des administrateurs de la banque. Au début de la semaine le bruit avait couru dans les milieux financiers que le taux pourrait être relevé pour parer au nouvel accès de faiblesses du sterling.

Son hospitalisation, a dit la bonhomie, a été rendue nécessaire par certains troubles circulatoires dont le vénérable Tri Quang a été victime.

Cependant aucun hôpital de la ville de Hué n'a confirmé l'hospitalisation du vénérable Tri Quang.

Le Vietnam: bel exemple de la protection des E.-U.

PARIS — L'ancien ministre socialiste français André Philip a déclaré catégoriquement hier que les Français "n'ont aucune envie d'être protégés" par les Etats-Unis sur l'exemple du Vietnam.

Bien connu pour avoir longtemps défendu des positions pro-atlantiques et pro-européennes, M. Philip explique que les Français ne craignent plus une "agression directe" de la part de l'Union soviétique.

"La présence américaine, après avoir été pour notre défense un élément de force, est aujourd'hui devenue une faiblesse", affirme encore M. Philip.

Dans un article publié par le quotidien indépendant "LE MONDE", M. Philip expose les deux hypothèses qui amènent aujourd'hui les Français à modifier leurs conceptions de telle sorte que, de Gaulle parti, et quelles que soient les élections, il n'y aura pas de majorité pour réintégrer l'OTAN.

La première de ces hypothèses est le cas d'une attaque russe massive. Selon M. Philip, les Français peuvent craindre que les Etats-Unis négocient avec Moscou un compromis "qui serait ensuite imposé aux Européens réduits à l'état d'objet des décisions d'autrui".

La seconde hypothèse serait celle d'une diversion soviétique sur Berlin qui provoquerait l'entrée dans le jeu d'un corps expéditionnaire américain et le début d'une guerre qui se livrerait sur territoire français. Etait donné l'exemple du Vietnam, écrit M. Philip, "nous n'avons aucune envie d'être protégés de la sorte".

Dans son article, M. Philip répond essentiellement à l'ancien ministre belge des affaires étrangères, M. Paul-Henri Spaak, qui avait durement critiqué récemment la politique étrangère gaulliste, dans le même journal.

Café-Thé Confiture
RÉPÉTEZ LES PRODUITS
DES
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DESY LTD
MONTRÉAL

Lin Piao, nouvelle "boussole" chinoise

PEKIN — Le rôle prépondérant de M. Lin Piao, ministre de la défense, dans le gouvernement et le parti communiste chinois et vraisemblablement dans la campagne qui vient d'entraîner l'apparente disgrâce de Peng Chen, est confirmé dans un article de la revue théorique "Drapeau Rouge" que reproduisent vendredi tous les journaux de Pékin.

"L'appel du camarade Lin Piao relatif à l'étude et au respect des œuvres du président Mao Tsé-toung a suscité au sein de l'armée de libération un vaste mouvement, c'est une réalisation grandiose", estime la revue du parti chinois. Tandis que "Le quotidien du Peuple" qualifiait récemment de "boussole politique" l'œuvre de Mao Tsé-toung, Lin Piao obtient dans le "Drapeau Rouge" le titre de "boussole pour l'étude de l'œuvre présidentielle", et se voit ainsi attribuer la deuxième place en Chine populaire, paraissant supplanter dans la hiérarchie officielle le président de la république Liou Chao Chi, et le premier ministre Chou En-lai.

Les directives de Lin Piao qu'il faut retenir soigneusement sont les suivantes, poursuit l'article: "Analyser les problèmes à résoudre, étudier et appliquer de façon vivante la pensée de Mao Tsé-toung, commencer par ce qui est urgent pour obtenir des effets immédiats".



COMMISSION DU CENTENAIRE
PROGRAMME D'AIDE
AUX AUTEURS CANADIENS

Prix aux auteurs
des meilleurs essais,
nouvelles,
poèmes,
livres pour enfants

La Commission du Centenaire annonce la mise sur pied d'un programme d'aide aux auteurs canadiens destiné à encourager la publication d'ouvrages canadiens à l'occasion du centenaire de la Confédération.

TROIS PRIX sont prévus par catégorie et seront décernés aux auteurs des trois meilleures œuvres françaises et des trois meilleures œuvres anglaises:

1er prix	\$1,250
2e prix	750
3e prix	500

Dans le cas des livres pour enfants, il y aura deux séries de trois prix (de \$1,250, \$750 et \$500), la première pour les œuvres destinées aux enfants de huit ans, la seconde pour les œuvres destinées aux enfants de huit à douze ans. Les Premiers Prix de chacune des deux catégories recevront une subvention supplémentaire de \$2,500 pour aider à publier et à illustrer leur ouvrage.

La Commission du Centenaire décernera des mentions honorables aux écrits les plus marquants.

- Les candidats doivent être Canadiens ou résider au Canada depuis 1962.
- Le sujet traité doit présenter un intérêt particulier pour les lecteurs canadiens.
- Le manuscrit soumis doit être original et inédit.
- Les ouvrages primés resteront la propriété de la Commission du Centenaire, tandis que les autres manuscrits resteront la propriété de leur auteur. La Commission ne rendra aucun manuscrit.
- Tous les envois devront être expédiés avant le 1er décembre 1966.

De plus amples renseignements, le règlement général du concours et des formules d'inscription peuvent être obtenus à:

La Commission du Centenaire
Programme d'aide aux auteurs canadiens
Case postale 1967
Ottawa.

M. Chou En-lai se rendra prochainement à Bucarest

BELGRADE. — Les incertitudes qui planaient sur la visite du président du conseil chinois en Roumanie viennent d'être enfin levées. M. Chou En-lai, annonce-t-on officiellement, va se rendre à Bucarest, avec plus d'un mois de retard sur la date primitivement fixée.

L'intervalle, il est vrai, a été fertile en événements d'importance. Alors que, dans la deuxième quinzaine de mai, M. Chou En-lai était attendu dans la capitale roumaine, M. Brejnev l'y a précédé dans le plus grand secret.

L'hypothèse d'une rencontre sino-soviétique, un moment envisagée, fut bientôt abandonnée pour des raisons plus plausibles.

Quelle chose se passe au sein du pacte de Varsovie. La Roumanie, dit-on, est désireuse de voir apporter, dans le sens d'une plus grande indépendance nationale, certaines modifications au pacte et M. Brejnev est venu de toute urgence s'informer auprès de M. Nicolas Ceausescu, de la nature et de l'étendue des revendications roumaines.

Cette nouvelle fut officiellement démentie à Bucarest, un démenti accueilli avec pri-

dence dans les milieux occidentaux.

Les véritables raisons du retard de la visite de M. Chou En-lai à Bucarest sont aujourd'hui connues. L'action déclenchée à Pékin contre les éléments "anti-parti" l'explique aisément.

Mais alors que des informations venues de la capitale chinoise annonçaient que M. Chou En-lai, retenu par la situation intérieure, chargerait son ministre des affaires étrangères, M. Chen Yi, d'effectuer à sa place le voyage prévu en Europe et en Afrique, on apprend aujourd'hui que le président du conseil chinois a décidé de se rendre personnellement à Bucarest.

M. Chou En-lai a-t-il cédé devant les instances du gouvernement roumain pour qui cette visite est de la plus haute importance? On est tenté de le croire. Plus que jamais, en effet, la position de neutralité adoptée par Bucarest et respectée par les autres pays socialistes constitue pour la Roumanie un élément déterminant de l'action d'émancipation entreprise de son vivant par Gheorghiu Dej et poursuivie aujourd'hui par M. Nicolas Ceausescu, son successeur.

NOUVELLE COLLECTION D'INITIATION LITTÉRAIRE

LE FRANÇAIS COURS SECONDAIRE

Tome I (classe de 8ème)	\$3.00
" II (classe de 9ème)	\$3.50
" III (classe de 10ème)	\$4.00

Tous les volumes reliés, avec 48 hors-texte blanc et noir

Centre Educatif et Culturel Inc.

190 ouest, rue Sauvé — Tél.: 389-1386 — Montréal

CANADIENNE-FRANÇAISE

PÉDAGOGIQUE

ÉCONOMIQUE

APPROUVÉE

Manuel écrit par J.M. Dulon (professeur de Collège à Québec), J. Fournier et M. Bastide, agrégés d'université. Imprimé et relié au Québec.

Méthode pédagogique rigoureuse qui assure une connaissance approfondie des sujets traités, éveillant la curiosité, le sens de l'observation et l'esprit critique des élèves. Ils apprendront à comprendre les textes et à les expliquer. De 40 à 50 illustrations par manuel joignent à l'explication littéraire, l'explication artistique contribuant à la formation générale. Livres du maître pour chacun des 3 tomes.

Malgré la variété des illustrations, la solidité de la reliure, la présentation moderne et soignée, le prix est d'une modicité étonnante.

La seule série d'initiation littéraire, approuvée POUR 5 ANS par le Ministère de l'Éducation, vu toutes ses grandes qualités.

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DE L'EXPLICATION DE TEXTES

J.M. Dulon
F. Monay

Destiné à chaque professeur de français du secondaire; rappelle le pourquoi de l'explication de textes, explicite les étapes de cet exercice primordial, fournit 8 modèles.

PRIX: \$2.50

Le Centre Educatif et Culturel Inc., maison d'éditions exclusivement canadienne-française, est au service de l'éducation dans le Québec.